

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01668410 2

UNIV. OF
TORONTO

HANDBOUND
AT THE



UNIVERSITY OF

Hymn To The Nile

HYMNE AU NIL

TRANSCRIT ET PUBLIÉ

PAR

M. GASTON MASPERO



51128
9. 9. 50

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XII

I

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

TOME CINQUIÈME

PUBLICATIONS
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION
DE M. ÉMILE CHASSINAT
DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

TOME CINQUIÈME



LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCC XII

A

WOLDEMAR GOLÉNISCHEFF

En souvenir d'une vieille amitié

INTRODUCTION.

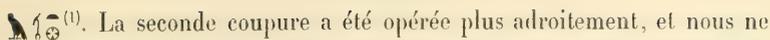
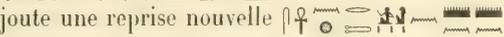
I

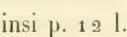
L'Hymne au Nil nous est parvenu complet dans deux manuscrits différents, qui tous les deux sont conservés au Musée Britannique, le *Papyrus Sallier II* et le *Papyrus Anastasi VII*, en partie seulement dans un fragment de papyrus du Musée de Turin et sur l'*Ostracon Golénischeff n° 4470*, qui est passé depuis peu au Musée des Beaux-Arts à Moscou.

Le *Papyrus Sallier II* est désigné ici sous la rubrique S². Il faisait partie de la collection formée par M. Sallier à Aix en Provence et qui fut acquise de ses héritiers par les administrateurs du Musée Britannique en 1839⁽¹⁾. Champollion qui l'étudia deux fois, quelques jours avant son départ pour l'Égypte en 1828 et quelques jours après son retour en 1829⁽²⁾, s'attacha surtout au premier des trois documents qui y sont consignés, et il se borna à constater que les dernières pages contenaient des invocations au dieu Nil. Presque aussitôt après l'achat, le tout fut publié en fac-similé dans les *Select Papyri in the Hieratic Character from the Collections of the British Museum*, 1844, Londres, in-f^o, planches X-XXIII : l'Hymne au Nil occupe les quatre dernières planches, depuis la ligne 6 de la page 11 du manuscrit jusqu'au bas de la page 14. L'écriture est large, lourde, d'une correction un peu pénible, plutôt dessinée par un novice que tracée librement par un vieux praticien. Elle présente une grande analogie avec celle des *Papyrus Anastasi IV* et *V*, du *Papyrus Sallier IV*, du *Papyrus d'Orbiney*; on voit qu'elle procède d'une méthode

⁽¹⁾ *Select Papyri in the Hieratic Character*, t. I, texte, p. 2. S'il faut en croire Salvolini, le Gouvernement français puis le Gouvernement sarde en auraient un moment négocié l'achat.

⁽²⁾ *Lettres de Champollion le Jeune*, édit. Hartleben, t. II, p. 8, 10-12, 473-479.


⁽¹⁾. La seconde coupure a été opérée plus adroitement, et nous ne l'aurions pas soupçonnée si Anastasi VII ne nous avait conservé le texte complet. Après le refrain  sur lequel Sallier II termine ⁽²⁾, Anastasi VII ajoute une reprise nouvelle     ⁽³⁾.

Le *Papyrus Anastasi VII* est désigné ici par la lettre A⁷. Il fut acheté en Égypte, vers 1818, par Anastasi, qui exerçait alors dans ce pays les fonctions de Consul Général pour la Suède. Envoyé avec le reste de la collection à Livourne, qui était alors le principal marché européen pour la vente des antiquités égyptiennes, il y fut examiné en 1838 par Lepsius, sur le rapport de qui les administrateurs du Musée Britannique l'acquiescèrent l'année suivante ⁽⁴⁾. Le fac-similé en fut publié, peu de temps après celui de Sallier II, dans les *Select Papyri*, pl. CXXVIII-CXXXIX : l'Hymne au Nil s'y trouve relégué à la fin de même que dans Sallier II, et il va de la page 7 l. 7 à la page 12. Le volume a été écrit au courant du calame par une main expérimentée, et les ligatures y abondent : il n'est pas un exemplaire de commerce ou de bibliothèque, mais il a été exécuté par un scribe très habile et très lettré pour son propre usage. Les rubriques s'y rencontrent aux mêmes endroits que dans Sallier II, mais elles sont souvent plus courtes et elles ne comprennent que quelques mots au lieu d'un membre de verset entier. Les points de séparation arrivent aux mêmes places que dans Sallier II, à quelques exceptions près où l'erreur est évidente, ainsi p. 12 l. 2. Le mot  qui avait été omis par le scribe à la page 9 l. 3, a été rétabli à l'encre rouge dans la marge de gauche, juste derrière le mot  auquel il se rattache par le sens. Le papyrus a souffert assez fort dans le transport

⁽¹⁾ *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 8 = p. 17 l. 5-9 du présent volume.

⁽²⁾ *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 10-11 = p. 18 l. 3-5 du présent volume.

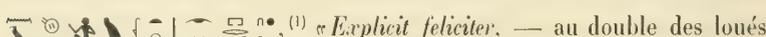
⁽³⁾ *Papyrus Anastasi VII*, p. 12 l. 2-3 = p. 18 l. 6-8 du présent volume

⁽⁴⁾ *Select Papyri in the Hieratic Character*, t. I, Texte, p. 5-6.

ou au déroulement, et les lacunes y sont considérables, aux pages 7 l. 7, 8, 9, p. 8 l. 2, 8, 9, p. 9 l. 1, 2, 3, 5, 6, 7, p. 10 l. 1, 2, 3, 4, 6, 7, p. 11 l. 1, 2, 3, 4 : la comparaison avec les passages correspondants de Sallier II nous permet de les remplir presque toutes de manière certaine.

Bien qu'ils aient appartenu à deux collections différentes, Sallier II et Anastasi VII doivent provenir d'une même fouille entreprise par les ouvriers indigènes à la solde des consuls européens dans les années qui suivirent l'expédition de Bonaparte. La tradition en était vivante encore à Gournah, vers 1881, lors de mon premier séjour en Égypte : quelques-uns en plaçaient le site un peu au nord du temple de Dêir el-Médinéh, dans ce que les indigènes appellent l'Assassif du Sud, les autres la transportaient aux magasins du Ramesséum. Il se peut qu'il y ait eu deux trouvailles distinctes dont le souvenir se serait confondu dans l'esprit des habitants; quoi qu'il en soit des origines modernes, la nature des papyrus et les renseignements qu'ils nous fournissent sur eux-mêmes prouvent que leur origine antique était une. Pour m'en tenir à Sallier II et à son compagnon Anastasi VII qui sont en jeu ici, les *explicit* qui terminent chacun des ouvrages y contenus prouvent qu'ils étaient l'œuvre des scribes attachés au Ramesséum de la rive gauche. Ils sont conçus dans Sallier II : 1° pour

les *Instructions d'Amenemhatt* 

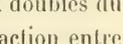
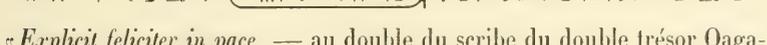
  ⁽¹⁾ « *Explicit feliciter*. — au double des loués

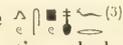
« instruits, bons prodigieusement, le scribe du double trésor Qagabouti — « le scribe du double trésor Haraoui; — le scribe Annana, en l'an I, le 20 « de Méchir »; 2° pour les *Instructions d'Akhthoés*,

  ⁽²⁾ « *Explicit feliciter in pace*, — aux doubles du loué instruit, bon

⁽¹⁾ *Papyrus Sallier II*, p. 3 l. 7-8.

⁽²⁾ *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 5.

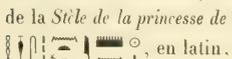
« prodigieusement, le scribe du double trésor Qagabouît du double trésor
 « de Pharaon »; 3° pour l'*Hymne au Nil*   ⁽¹⁾ « *Explicit feliciter in pace*, — aux doubles du
 « scribe du double trésor, Qagabouît ». Les différences de rédaction entre
 les trois variantes tiennent au désir que le scribe éprouvait de finir l'écrit
 en bonne ligne : c'est pour cela qu'il a omis dans la première, devant le
 nom d'Annana, l'indication  qui nous est fournie par Anastasi VII, et
 qu'il a supprimé dans les deux autres la mention de ce scribe. Si nous
 passons à Anastasi VII, nous constatons que *les Instructions d'Amenemhaït*
 se trouvaient dans la partie perdue de ce manuscrit, mais que les
Instructions d'Akhthoés sont accompagnées d'une formule beaucoup plus
 complète que la plus complète de celles qu'on lit chez Sallier II :  
 
  ⁽²⁾

« *Explicit feliciter in pace*, — au double du scribe du double trésor Qaga-
 « bouît, — au scribe Pahrishammarit, — au scribe Ammaï, — au scribe
 « Mairiya, — l'a fait le scribe Annana, — le maître de l'écrit d'ensei-
 « gnements, — en l'an VI, le 27 de Paouni, — tandis qu'On était dans
 « la ville de Ramsès-Méiamoun, — le grand double de Prâ-Harmakhis ». En
 revanche, l'*Hymne au Nil* ne possède que la formule nue  ⁽³⁾
Explicit feliciter : la place ne manquait pas, puisque les deux tiers de la
 page ont été laissés en blanc, mais le scribe était pressé d'en finir.

Le temple-palais du Ramesséum, construit par Ramsès II et où il était
 adoré comme dieu, double de Prâ-Harmakhis, à côté d'Amonrâ et des
 membres de l'Ennéade thébaine, était, à proprement parler « le Château de

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 11 = p. 18 l. 9-10 du présent volume.
 (2) *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 4-6.
 (3) *Papyrus Anastasi VII*, p. 12 l. 3 = p. 18 l. 8 du présent volume.

ER-ḤASÏVI, ER-ḤASÏÉ, ER-ḤASÏ[-É] est la forme Ramesside de la vieille locution  ÈRI-ḤASÏT[-ÉT] si fréquente dans les mastabas de l'Ancien Empire, *fac quod lauderis*, et dont l'équivalent exact est presque impossible à donner dans nos langues occidentales. Appliquée au souverain qui réside dans un endroit, elle ne signifie pas qu'il célèbre un office en l'honneur du dieu nommé par la suite, mais simplement qu'il s'occupe de faire ce pourquoi son père le dieu, ici l'Amon et le Phtah de Ramsès, chantera ses louanges⁽¹⁾. La formule était si familière aux scribes Ramessides qu'ils la choisissaient parfois pour thème de leurs exercices de calame, ainsi au verso de Sallier IV où l'un d'eux, copiant en caractères très soignés le protocole de Ramsès III, ajouta ensuite dans la marge de gauche, en écriture très rapide, , « comme Ox était dans Pa-Râmasa le grand double de Prâ-Har. . . . ». Ici elle n'est qu'incomplète: ailleurs, dans Sallier I, au début de la correspondance d'Amânamanît, elle est fautive, . Ici  est de trop. Il semble que le scribe, arrivé à l'extrémité de la ligne, allait entamer un développement nouveau, lorsqu'il s'aperçut qu'il oubliait les derniers mots: il les écrivit au

(1) L'expression revient assez souvent sur les monuments historiques ou d'allure historique, où elle a été prise en général par les divers traducteurs modernes dans le sens de « faire des chants à . . . , célébrer une fête religieuse en l'honneur de . . . ». Ainsi au début de la *Stèle de la princesse de Bakhtan*, E. de Rougé traduit , en latin. « Cum esset rex in (Thebarum templo quodam?) *faciens hymnos patris Amonis-solis* », et, en français, « Pendant que sa Majesté se trouvait dans l'édifice de Tama, reine des temples, occupée à chanter les louanges de son père Amoun-Râ- (Étude sur une stèle égyptienne, p. 54-57, 176). Je traduirai: « Or, comme Sa Majesté était dans Thèbes la forte, la reine des cités, occupée aux bons plaisirs de son père Amoun-Râ », litt.: « occupée à faire ce pourquoi son père Amoun-Râ la loue ».

(2) *Papyrus Sallier IV*, p. 22 verso.

(3) *Papyrus Sallier I*, p. 3 l. 4-5.

commencement de la ligne suivante, mais sans songer à effacer le — qu'il avait déjà tracé.

Les manuscrits ont donc été édités au Ramesséum de la rive gauche, et les mêmes annotations qui nous enseignent leur origine nous fournissent également l'indication du temps où ils furent copiés. On a supposé tout d'abord que les scribes dont ils portaient le nom, ceux du moins dont la mention était précédée de l'expression , « fait de . . . », étaient les auteurs des écrits qu'ils renfermaient⁽¹⁾, mais cette hypothèse ne supporte pas l'examen. Sont-ils du moins les copistes? On l'a cru pendant quelque temps, et cette opinion semblait être confirmée par la présence d'un même nom de scribe sur des livres qui ont été évidemment écrits par la même main⁽²⁾. Je crois bien en effet que l'identité des écritures nous oblige à attribuer à un scribe unique les exemplaires que nous possédons du *Conte des deux frères* et du *Papyrus Anastasi IV*, mais la formule  dans laquelle on avait cru trouver une preuve décisive signifie tout autre chose que ce que l'on a pensé. Traduite littéralement, elle veut dire : « a fait [cet ouvrage] le scribe Un tel », mais elle ne peut pas marquer la composition littéraire puisque les textes qu'elle accompagne sont quelquefois, comme c'est le cas pour ceux de Sallier II et d'Anastasi VII, très antérieurs au siècle où le scribe mentionné vivait. Elle ne peut pas non plus s'appliquer exclusivement au copiste⁽³⁾, puisque deux manuscrits d'écriture aussi diverse que Sallier II et Anastasi VII ont été l'un et l'autre  faits par le même personnage, Annana. La composition et la copie exclues, il ne reste plus pour caractériser l'action d'Annana, que ce que

⁽¹⁾ E. DE ROUGÉ, *Notice sur un manuscrit*, dans les *Oeuvres diverses*, t. II, p. 304; MASPERO, *L'Hymne au Nil*, p. 5 sqq.

⁽²⁾ E. DE ROUGÉ, *Notice sur un manuscrit égyptien en écriture hiéroglyphique*, dans les *Oeuvres diverses*, t. II, p. 304-306. L'opinion de Rougé a été acceptée en dernier lieu par G. MÖLLER, *Hieratische Lesestücke*, t. II, p. 41-42.

⁽³⁾ Ainsi que G. Möller l'admet encore dans ses *Hieratische Lesestücke*, t. II, p. 1, 41, 42 à propos d'Annana, et p. 25, 42 à propos de Pantouérit; cf. l'article de la *Revue critique*, 1910, t. II, p. 298.

ce prince⁽¹⁾, et Anastasi IV contient plusieurs fois ses cartouches⁽²⁾ ainsi qu'Anastasi V⁽³⁾. J'incline donc à penser que Sallier II est de son an I et Anastasi VII de son an VI : les *Instructions d'Amenemhat* auraient été achevées dans Sallier le 20 Méchir et le reste pendant les semaines suivantes.

Le fragment de Turin, noté ici PT, est de la XX^e dynastie. Il a été découvert par Grapow dans les copies de papyrus exécutées naguères au Musée de cette ville par Gardiner, pour le Dictionnaire de Berlin : Grapow me le communiqua à la demande de Gardiner qui savait que je préparais cette édition. Il couvre le fragment *b* du Papyrus publié par Pleyte-Rossi sur leur planche CLIV, et il est inédit. Je remercie sincèrement nos deux confrères de me l'avoir fait connaître. Il ne porte malheureusement que des lambeaux de phrase dans la partie du texte qui correspond à Sallier II, XIV, 1-7 et à Anastasi VII, X, 8-XI, 7 : c'est pitié que nous ne l'ayons pas plus complet, car on rencontre des variantes curieuses dans le peu qui nous en est parvenu.

Trois ostraca thébains contribuent avec lui à prouver la popularité dont notre Hymne jouissait à cette époque, mais l'un d'entre eux ne porte que le titre *      ⁽⁴⁾ « sois adoré, ô Nil... », et un autre ne nous fournit après le titre qu'une version assez fantaisiste des premiers versets :

                        ⁽⁵⁾.

L'Ostracon 4470 de l'ancienne collection Golénischeff, désigné ici par OG, a conservé le quart du texte et un peu plus. C'est un fragment de calcaire, à la partie inférieure duquel on voit les restes d'un rognon de silex noirâtre. Il a, sur l'une de ses faces, onze lignes tracées à l'encre noire en

(1) *Papyrus Anastasi VI*, p. 3 verso.

(2) *Papyrus Anastasi IV*, p. 5 l. 12; p. 7 l. 6, 8.

(3) *Papyrus Anastasi V*, p. 19 l. 4; p. 25 l. 4.

(4) SPIEGELBERG, *Hieratische Ostraka*, pl. X-X^a, n° 90.

(5) SPIEGELBERG, *Hieratische Ostraka*, pl. X-X^a, n° 92.

caractères assez fins, serrés l'un contre l'autre, avec points rouges et rubriques. L'encre a pâli et elle a disparu en quelques rares endroits, mais le texte est lisible. Les points tombent généralement aux mêmes places que dans les papyrus. Les rubriques sont des dates intercalées à des intervalles irréguliers et dont deux seulement sont intactes, la première et la troisième. Comme Erman l'a conjecturé⁽¹⁾, les dates de cette nature marquent les endroits où le scribe avait suspendu puis repris la mise au net. L'Ostracon vient de quelque étudiant à qui, selon l'habitude en usage encore dans l'Orient, ses maîtres faisaient apprendre par cœur une œuvre classique. Ils en avaient divisé le texte en portions à peu près égales dont il étudiait chacune isolément jusqu'à ce qu'il la sût assez bien pour passer à la suivante : il les écrivait à mesure qu'elles se fixaient dans son esprit. Si nous avons toutes les dates, peut-être pourrions-nous calculer le temps qu'il fallait à un bon sujet pour retenir un morceau tel que notre Hymne. Les exemples de ces annotations ne sont pas rares. Gardiner a rappelé celles qui se rencontrent au *Papyrus Anastasi I*⁽²⁾, et Golénischeff, dans la lettre par laquelle il me communiquait son Ostracon, m'en citait une qui l'intéressait spécialement. La fin de ses *Prophéties*, qui sont contenues dans le *Papyrus n° 1116 de l'Ermitage*, se retrouve en partie sur la tablette n° 25224 du Musée du Caire⁽³⁾. On lit en effet, à la face A de cette dernière et à la ligne 11, une date du 27 $\frac{\circ}{1} \frac{\circ}{1} \frac{11}{11}$ d'un mois inconnu, après laquelle le texte continue à la ligne, tandis qu'au papyrus la date manque et le texte se poursuit sans alinéa : elle ne coupe pas d'ailleurs une phrase en deux, mais elle se rencontre après une phrase marquée d'un point rouge. C'est l'enregistrement du jour où, pour une raison ou pour une autre, le scribe fut forcé d'interrompre son travail. Sans doute, le fait que ces mentions se sont rencontrées jusqu'à présent sur un ostracon

(1) ERMAN, *Ägypten und Ägyptisches Leben im Alterthum* (1885), p. 447.

(2) A. GARDINER, *Egyptian Hieratic Texts*, Pl. 1, p. 35°.

(3) G. DARESSY, *Ostraca*, p. 52-54, dans le *Catalogue général* de nos Musées.

ou sur une tablette d'écolier achève de prouver que ces documents sont de simples leçons d'étudiants⁽¹⁾.

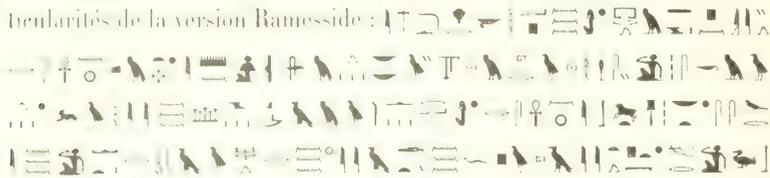
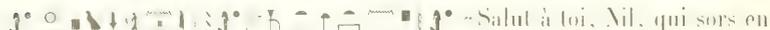
L'écriture me paraît être du même type que celle des manuscrits de la XX^e dynastie commençante, tels que le *Conte du Prince Prédestiné*, mais un peu plus lourde, et, pour cette raison, je crois que certains seront tentés de l'attribuer à la première moitié de la XVIII^e dynastie. Il convient de remarquer toutefois que les Égyptiens, lorsqu'ils s'exerçaient sur un ostracon, produisaient un caractère plus épais et moins rapide que celui qu'ils employaient lorsqu'ils se servaient du papyrus. La surface de la pierre ou de la terre cuite étant plus inégale et plus sèche, le calame se rebiffait entre leurs mains et ils devaient l'appuyer davantage; comme il en résultait des traits plus gros et moins coulants, le moderne, voyant les lettres moins déliées et plus pesantes, est porté à vieillir les livres où il les rencontre. Quoi qu'il en soit de ce point, un coup d'œil jeté sur le contenu nous révèle un texte assez différent de celui des deux papyrus, et qui corrige les fautes de ceux-ci en beaucoup d'endroits : par malheur, on n'y lit que les cinq premiers versets.

II

L'*Hymne au Nil* est beaucoup plus vieux que les manuscrits qui nous l'ont transmis : l'examen le plus superficiel nous force à y reconnaître, sous un masque d'orthographe et parfois de grammaire ramesside, la langue du premier empire thébain. Le texte n'est pas identique de tout point dans nos quatre manuscrits, et il semble que des leçons fautives et des formes modernes s'y soient glissées en plus d'un endroit : comme j'ai déjà eu l'occasion de le montrer⁽²⁾, les scribes tendaient instinctivement à modifier les passages qu'ils ne comprenaient plus bien et à les récrire avec la grammaire et le vocabulaire de leur propre époque. Ces rajeunissements sont répartis de manière inégale entre Sallier, Anastasi, Turin et

(1) Lettre de M. Golénischeff, en date du 7 juin 1911.

(2) MASPERO, *Les Mémoires de Sinouhit*, p. XXVI sqq.

conséquent rétablir ce premier verset de la manière que je l'ai fait dans l'édition, mais en conservant encore pour le moment quelques-unes des particularités de la version Ramesside :   « Salut à toi, Nil, qui sors en « cette terre et viens pour donner la vie à l'Égypte. — toi dont les gui- « dances sont cachées, ténèbres en plein jour, mais qui [n'en] est [pas « moins] loué pour les guidances. — qui détrempes les champs que Râ « créa — pour donner la vie à tout le bétail, — qui abreuves la montagne « loin de l'eau, — car c'est ta rosée ce que laisse tomber le ciel [la pluie], « — ami de Gabou, — oblateur de Napri. — toi qui fais prospérer « l'atelier de Phtah! ».

Le second verset se présente de façon aussi différente que le premier, selon qu'on le lit dans les deux papyrus ou dans l'Ostracon. Le premier membre est connu comme il suit dans Sallier II,  dans Anastasi VII  et dans l'Ostracon Golémischeff . Le  de Sallier II est à mon avis la version originale; elle est confirmée par le passage des *Instruc- tions d'Akhthois* où celui-ci est représenté envoyant son fils à l'école ¹

¹ *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 9-10; cf. p. 81, 7 du présent volume. Le scribe a répété  par erreur au commencement de la ligne 10.

Papyrus Anastasi VII, p. 81, 1; cf. p. 81, 8 du présent volume.

Ostracon Golémischeff, l. 5; cf. p. 19 l. 5-6 du présent volume. Le déterminatif  der- rière  est une restitution; l'Ostracon porte sous l'oiseau un trait horizontal que j'in- terprète comme étant une abréviation de , mais qui peut n'avoir pas cette valeur.

² *Papyrus Sallier II*, p. 81, 1.

« tombent sur ses produits », mais les grands étangs répandus le long du désert par l'inondation, assurant aux oiseaux la nourriture pour la masse de poissons qu'ils renferment, les empêchent d'aller chercher leur alimentation aux champs ou sur les aires qui sont la ressource des habitants.

La seconde partie du verset n'offre d'abord qu'une variante $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$ de Sallier II⁽¹⁾ pour $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$ de l'Ostracon⁽²⁾ et d'Anastasi VII⁽³⁾, variante purement auditive à mon avis : comme dans le nom du Pharaon Harmhabi, le 𓆑 égyptien prononcé *r* s'est vocalisé entre deux voyelles et $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$ *saharou*, *sahawou*, a sonné de telle sorte que le scribe l'a confondu avec *sâhâou* $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$ lequel d'ailleurs offrait un sens possible. La fin a été corrompue dans les deux papyrus au point que nous n'en saurions rétablir le texte correct si nous ne possédions point l'Ostracon. Comparant $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$ avec $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$ ⁽⁴⁾ avec $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$ ⁽⁵⁾, on ne peut s'empêcher de remarquer aussitôt que le premier mot de chaque version a une lecture analogue, $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$, $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$, $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$, $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$ *M. III*, $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$, $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$ *T. II*, « doigt », et $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$, $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$ « murer » étant composés alors des mêmes éléments consonantiques : il y a donc grand probabilité que la variante provient d'une erreur auditive, et le contexte seul peut nous enseigner de quel côté cette erreur se trouve. Or la traduction que nous fournissent les deux papyrus, « Chômant ses doigts », « on se fatigue », ou « on est plein de dégoût », selon qu'on adopte pour $\text{𓆎} \text{𓆑} \text{𓆒}$ le sens de Chabas⁽⁶⁾ ou de Brugsch⁽⁷⁾, ne s'ajuste pas convenablement à l'ensemble du morceau, tandis que la signification qui résulte de l'Ostracon s'y adapte complètement, « s'il chôme, alors le nez se bouche », en d'autres termes la respiration, par suite la vie, manque à tout ce qui existe, et

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 10; cf. p. 8 l. 9-11 du présent volume.

(2) *Ostracon Golénisheff*, l. 5; cf. p. 19 l. 7 du présent volume.

(3) *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 1; cf. p. 8 l. 10-12 du présent volume.

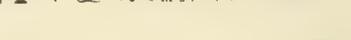
(4) *Ostracon Golénisheff*, l. 5; cf. 19 l. 8 du présent volume.

(5) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 1. et *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 2; cf. p. 8 l. 11-12 du présent volume.

(6) CHABAS, *Voyage d'un Égyptien*, p. 54.

(7) BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1211-1212.

des misères surgissent dont l'énumération remplit les derniers membres de la phrase. Sans doute le souvenir de plusieurs autres passages des *Instructions d'Akhthoés* a entraîné le scribe à remplacer le substantif  « nez », qui n'était plus en harmonie avec la leçon  par le verbe            

d'accord entre eux sur tous les points principaux, et opposés à l'Ostracon, donnant  et ⁽¹⁾ où celui-ci nous offre des expressions plus correctes  et ⁽²⁾. Il y a là deux traditions différentes, dont la meilleure est à coup sûr celle de l'Ostracon. Ce n'est pas que celui-ci soit entièrement impeccable, car on y lit  où  correspondent au  et au  des papyrus. La lacune qui s'est formée derrière  ne peut être comblée que si l'on suppose une orthographe fautive  pour  « l'épine du dos ». Comme ces deux mots forment tautologie, j'incline à croire que la présence de l'un d'eux est le résultat d'une erreur de scribe :  serait une glose explicative de  qui aurait passé dans le texte. L'absence de déterminatif après  est due probablement à l'une de ces erreurs auditives que j'ai signalées : le scribe, se dictant à lui-même, aura écrit en un seul mot *tasiaou* avec chute des *t* féminins, ce qui en était deux dans la réalité, *tasi aou*. D'autre part, il y a lieu de croire qu'après l'introduction de la glose  dans le texte, un copiste, oubliant que le pronom  se rapportait au Nil, aura pensé y reconnaître une faute d'un de ses prédécesseurs; encouragé par la proximité des deux substantifs, il l'aura remplacé par  faisant ainsi un sujet de ce qui était un régime indirect. Le texte réformé doit se traduire : « Toutes les vertèbres du dos, elles prennent le rire, elles sont secouées par le rire », au lieu de : « Tous les dos ils prennent pour lui le rire, ils sont secoués de rire à cause du Nil ». Laissant de côté cette leçon de l'Ostracon qui me paraît être mauvaise, ce sera d'après lui surtout que nous rétablirons le verset complet avec l'orthographe Ramesside, sinon dans sa forme première, du moins dans une forme très approchée de celle-là :   

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 1-2 et *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 3-4; cf. p. 9 l. 1-2 du présent volume.

(2) *Ostracon Golémisheff*, l. 7-8; cf. p. 19 l. 13-14 du présent volume.

l'Ostracon pour base de notre restitution. L'absence de \blacksquare dans deux de nos manuscrits s'explique aisément par l'allitération entre la dernière syllabe de $\frac{1}{2}\blacksquare\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$, ou de $\frac{1}{2}\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ avec l'enclitique, *hatpiou-pe* et *satap-pe* : il n'est pourtant pas nécessaire de le rétablir. Reste à rechercher laquelle est préférable de la lecture concordante $\frac{1}{2}\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ des papyrus ou de celle de l'Ostracon $\frac{1}{2}\blacksquare\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$. Il me semble qu'ici encore le principe de la *lectio difficilior* doit prévaloir : la locution insignifiante $\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ « en lui » a été introduite à tort au lieu du mot peu fréquent $\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ « son mal, sa peine », et elle a entraîné la substitution du verbe factitif $\frac{1}{2}\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ *satap-pe* au substantif $\frac{1}{2}\blacksquare\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ *hatpiou*, $\frac{1}{2}\blacksquare\blacksquare\blacksquare$ *hatpi* dont le sens mystique est bien déterminé par de nombreux exemples¹. Sans plus insister, j'adopterai la leçon de l'Ostracon, sauf à supprimer la terminaison plurielle que le scribe y a introduite selon l'usage de son temps², et je considérerai $\frac{1}{2}\blacksquare\blacksquare\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ *hatpi-ate-f* comme une épithète construite sur le même modèle que $\frac{1}{2}\blacksquare\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ *ouahmou sataiou*, et appliquée au Nil : « le dieu qui renouvelle les parfums et qui est gracieux pour les hommes par le mal qu'il se donne en leur faveur ». La variante $\frac{1}{2}\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ de Sathier est due à l'assonance de la première syllabe *satapou satpou* avec $\frac{1}{2}\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ *satai satai* : elle fournit un sens « doux, agréable par les morceaux de choix » qui serait admissible, mais la locution $\frac{1}{2}\blacksquare\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ « doux d'odeur » entre mieux dans le contexte. Il y a donc lieu de garder ici $\frac{1}{2}\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$, mais que dire de l'adjectif qui précède ? $\frac{1}{2}\blacksquare\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ *nalmou sataiou*, est une expression banale, qui devait venir naturellement sous le calame d'un scribe distrait, au lieu de $\frac{1}{2}\blacksquare\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ *ouahmou sataiou* qui convient

¹ On en voit de nombreux exemples sur les stèles des gens de la nécropole que j'ai réunies dans mon *Rapport sur une Mission en Egypte*, cf. *Revue de l'Égyptologie*, t. II, p. 168 n° IV, 171 n° X, 172 n° XI, et *Égypte. Documents au Musée Égyptologique de Berlin*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin, 1911, p. 1109, 1163, 1167.

² C'est aussi que dans une stèle de Homiy (Masyara), *Rapport sur une mission*, dans le *Revue de l'Égyptologie*, t. II, p. 163, cf. *Égypte. Documents au Musée Égyptologique de Berlin*, p. 1103 le dieu Ehot dans ce passage : $\frac{1}{2}\blacksquare\blacksquare\blacksquare\overline{\text{w}}\overline{\text{w}}$ « Le pacifique qui sait détourner ces maux », car les racines du pluriel et l'article du singulier.

au Nil : celui-ci en effet *répète*, reproduit chaque année les parfums de la flore égyptienne, odeurs de fèves, odeurs de bersim, odeurs de helbéh, que les chaleurs de l'été avaient détruites avec la végétation. *ouahmon* est donc la nuance exacte, et je l'introduirai dans l'édition.

Jusqu'ici, la différence entre les textes n'était point par trop considérable : à partir de cet endroit elle s'accroît de façon inquiétante. Les deux papyrus continuent par une allusion à l'encens qu'on employait dans ces sacrifices de tout dieu, dans Sallier⁽¹⁾, et avec quelques lacunes faciles à combler dans Anastasi : la variante au lieu de est probablement le résultat d'une erreur auditive, mais elle ne change qu'une nuance à la traduction, « et l'encens est de première qualité (*car.* « divin) celui qui est à sa disposition, lorsqu'il saisit les deux terres ». La forme ¹¹ semble être une erreur cléricale plutôt qu'un essai d'indiquer la valeur phonétique *san* du chiffre *deux*, et le tout, bien qu'un peu gauche, n'est pas trop déplacé, mais comment le concilier avec la leçon de l'Ostracon ? Rappelons d'abord que litt. : « la place du bâton » ou peut-être « de la suite », est un terme de la vieille langue administrative, qui n'est pas rare dans les rescrits royaux des derniers temps de l'Empire Memphite. Il s'applique à des individus appartenant à une profession ou à un métier quelconque, relevant par conséquent d'une de ces *places* que j'ai essayé de définir ailleurs⁽²⁾. C'est ainsi qu'un rescrit de l'an XXI de Ptoépi I^{er}, constituant une charte de privilège pour le wakf funéraire de Sanofroui, défend de détourner de leurs fonctions tous les dépendants du domaine de la pyramide qui « viennent ou sont déjà venus à la place de leur mouvance »

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 5; cf. p. 10 l. 1-3 du présent volume.

(2) *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 8; cf. p. 10 l. 2-4 du présent volume.

(3) *Ostracon Golénischeff*, l. 9-10; cf. p. 20 l. 1-2 du présent volume. Peut-être la petite lacune renfermait-elle le déterminatif ou .

(4) MASPERO, *Études égyptiennes*, t. II, p. 126-129. On peut aujourd'hui distinguer entre les et les plus strictement que je ne faisais dans cet ouvrage.

mais y a-t-il correspondance de son entre $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ et $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$? Les transcriptions assyriennes nous enseignent que $\overline{\text{𐎠}}$ final de $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}}$ était déjà muet aux temps du second empire thébain, ainsi que le $\overline{\text{𐎡}}$ du féminin⁽¹⁾ : $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}}$ se prononçait *nâta* et $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}}$ *dat* se prononçait *tat* sinon déjà *dê* ou *tê* comme à l'époque grecque. N'y a-t-il pas assez d'assonance entre $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ prononcé *sounta-sounta* **CONTRE** *T. CON† M.* et $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ prononcé *sountâ-sountê*, pour qu'un copiste distrait, se dictant la phrase à lui-même, ait pu substituer une expression à l'autre? Il faudrait plus de manuscrits intermédiaires que nous n'en possédons présentement pour rendre claire la déviation de $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ en $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$: je suppose que l'article $\overline{\text{𐎠}}$ *pa. pe. p-* aura été introduit devant $\overline{\text{𐎠}}$, et que $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ *pa-ta. pe-ta* aura donné naissance graphiquement à ce $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ qui se prononçait dès lors *pa-ta, pe-te*, comme plus tard en copte $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$; mais c'est pure hypothèse. Le certain c'est que l'archétype renfermait la leçon de l'Ostracon : je l'ai introduite dans le texte de l'édition.

Je n'ai plus à remarquer pour ce quatrième verset que la substitution par deux fois, dans l'Ostracon, du simple $\overline{\text{𐎠}}$ ⁽²⁾ au composé $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}}$ qu'on rencontre sur les papyrus⁽³⁾. En revanche Anastasi VII porte, comme l'Ostracon, $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ ⁽⁴⁾ où Sallier II nous offre $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ ⁽⁵⁾. Le verset cinquième, le seul dont il nous reste quelques mots sur l'Ostracon, s'y présente à nous au début sous une forme distincte de celle qu'il a dans le Papyrus : $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ ⁽⁶⁾, au lieu de quoi on lit dans Anastasi VII $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ $\overline{\text{𐎠}} \overline{\text{𐎡}} \overline{\text{𐎢}} \overline{\text{𐎣}}$ ⁽⁷⁾ et dans Sallier II

(1) MASPERO, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVIII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXIII, p. 97-100.

(2) *Ostracon Golénischeff*, l. 9-10; cf. p. 20 l. 1-2 du présent volume.

(3) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 5-6 et *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 8, 9; cf. p. 9 l. 13-14 et p. 10 l. 1-2, 3-4 du présent volume.

(4) *Ostracon Golénischeff*, l. 10 et *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 8; cf. p. 20 l. 2 et p. 10 l. 4 du présent volume.

(5) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 6; cf. p. 10 l. 3 du présent volume.

(6) *Ostracon Golénischeff*, l. 11; cf. p. 20 l. 3-4 du présent volume.

(7) *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 9; cf. p. 10 l. 6-8 du présent volume.

efforts de subtilité, et qu'il découle d'une source beaucoup plus pure que celle d'où les deux autres dérivent;

4° Qu'il y a donc lieu de le prendre pour base de l'édition critique, sans s'interdire toutefois d'emprunter aux deux papyrus quelques leçons quand ceux-ci paraissent avoir conservé, par aventure, une tradition plus conforme au texte probable de l'auteur;

5° Qu'à en juger par l'étude des cinq premiers versets, le Papyrus Anastasi VII est sensiblement moins incorrect que le Papyrus Sallier II, et que, par conséquent, c'est lui que nous devons désormais choisir pour guide jusqu'à la fin de l'Hymne.

III

Ces points établis par la comparaison des portions de l'œuvre communes à ces trois manuscrits, voyons s'ils seront confirmés par l'analyse à partir de l'endroit où nous ne possédons plus que les deux papyrus du British Museum et le fragment de Turin.

Le développement commencé avec les premiers mots du cinquième verset en dépasse les limites et occupe le verset sixième en entier. On y relève quelques variantes insignifiantes, \aleph dans Anastasi⁽¹⁾ pour ω de Sallier⁽²⁾, ou quelques erreurs de lecture que l'on corrige du premier coup, ω \aleph $\frac{x}{111}$ ⁽³⁾ pour ω \aleph $\frac{x}{111}$. Celle-ci, qui trouve sa contre-partie un peu plus loin, dans le ω \aleph $\frac{x}{111}$, par lequel Anastasi VII⁽⁴⁾ remplace ω \aleph $\frac{x}{111}$ de Sallier II⁽⁵⁾, s'excuse jusqu'à un certain point par l'habitude qu'avaient les copistes d'égaliser les signes de longueur inégale qu'ils superposaient : ils les ramenaient aux dimensions tantôt du plus petit, tantôt du plus grand, de manière à former des groupes hiératiques qui ont l'air de pouvoir se transcrire indifféremment, ω \aleph $\frac{x}{111}$ ou ω \aleph $\frac{x}{111}$ pour

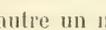
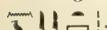
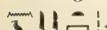
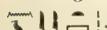
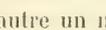
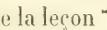
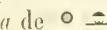
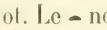
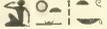
(1) *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 1; cf. p. 10 l. 8 du présent volume.

(2) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 6; cf. p. 10 l. 7 du présent volume.

(3) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 7; cf. p. 10 l. 11 du présent volume.

(4) *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 2; cf. 13 l. 2 du présent volume.

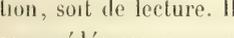
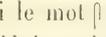
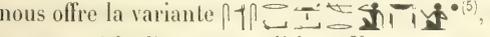
(5) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 2; cf. p. 13 l. 1 du présent volume.

shamsé de Sallier : ici de plus l'hieratique de  ressemble assez à celui de  tracé rapidement pour qu'on puisse supposer aussi une erreur de copie, si l'on répugne à admettre l'autre. Il y a là, une fois de plus, la preuve que les deux documents procèdent de deux manuscrits différents, mais certaines particularités qu'ils ont communes montrent d'autre part que ces deux manuscrits dérivait eux-mêmes d'un manuscrit déjà fautif. C'est ainsi qu'ils ont l'un comme l'autre un mot  qui m'est plus que suspect. Il ne se rencontre sous cette forme que dans notre *Hymne au Nil*, et Brugsch⁽¹⁾ paraît l'avoir considéré comme une mauvaise lecture du mot , qui se lit aux mêmes manuscrits dans les *Instructions d'Akhthoés*⁽²⁾. Est-ce vraiment une perversion,  pour , d'un original hiératique cursif, ou  pour  ce dernier qui nous ramènerait au mot ? La faute existait dans l'exemplaire plus ancien, ainsi que la leçon  *naz-khat-tou*. Cette locution, qui est assez fréquente à partir du second âge thébain, est rendue par *βουλευτής* « le conseiller » dans la version grecque du Décret de Canope, et elle signifie « s'inquiéter de . . . , s'informer de . . . , discuter, conseiller », mais je n'en connais point d'exemple avant cette époque: antérieurement la même idée était rendue par  *naz-khaitou*. Je soupçonne que  *naz-khaitou* n'est qu'une déformation de  *naz-khraitou* : le *-t* final, puis le *o* *ra* de  *khraitou* s'étant amui, on aboutissait fatalement, par la prononciation *khaitou*, *khaïou*, à une orthographe  *khaitou*, *khaïou* pour le mot. Le *-* ne sonnait plus que devant les pronoms suffixes, où, selon l'usage, on indiquait sa prononciation en ajoutant au mot la finale *-e* *ton*,  *naz khait-ton-k*⁽³⁾. Quoiqu'il en soit de ce dernier point, il me semble qu'un sens satisfaisant ressort de ces corrections : « Tes jeunes gens et tes enfants sont en joie « par toi, — et l'on discute ton état comme [si tu étais] un roi, — aux

(1) BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 737.

(2) *Papyrus Sallier II*, p. 6 l. 2-4, p. 7 l. 2 - = *Papyrus Anastasi VII*, p. 1 l. 2-5 et p. 2 l. 4.

(3) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 9 et *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 4; cf. p. 11 l. 3-6 du présent volume.

la leçon  de Sallier II est forcément la bonne : « Néith enfante » et non pas « il (Sovkou) est enfanté », et par suite pour le début, « Sovkou est conçu ». Néanmoins il est difficile de comprendre comment  même prononcé *wououé-ouou* avec chute de \leftarrow final, aura pu se changer en *arhout* par erreur auditive. Rien n'empêche de penser que l'idée du dieu crocodile a suscité dans l'esprit d'un scribe l'image de ses dents, et qu'il ait introduit ici par distraction le mot  « dent » que, du reste, il avait déjà orthographié plus haut  avec le déterminatif ⁽¹⁾, mais c'est une conjecture pure et simple. Après ce passage, on est heureux de rencontrer un fragment qui n'a pas besoin de corrections pour être compris : « la neuvaine des dieux qui est en toi est splendide », mais l'obscurité recommence avec le membre de phrase suivant, pour lequel nous avons  dans Sallier II⁽²⁾, et dans Anastasi VII  ⁽³⁾. Il n'y a pas moyen de ramener les deux leçons  et  l'une à l'autre par erreur soit d'audition, soit de lecture. Il faut donc supposer que le scribe de Sallier II ou son prédécesseur, rencontrant ici le mot  qui ne lui était pas familier, lui a substitué un mot qui lui paraissait répondre au sens général, et que d'ailleurs il aimait assez pour le répéter dans des endroits où le manuscrit voisin employait un autre terme. C'est ainsi que, dans la suite du verset, il écrit ⁽⁴⁾, tandis qu'Anastasi VII nous offre la variante ⁽⁵⁾, qui s'explique, elle aussi, par une série d'erreurs auditives. Nous savons, par la version cunéiforme du prénom de Ramsès II, que le \leftarrow final de  s'était amui dans la *κωνή*⁽⁶⁾ : le mot sonnait déjà *ouasi-ouasé*, et avec le β facilitif *saouasi-*

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 3; cf. p. 11 l. 11 du présent volume.

(2) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 2; cf. p. 12 l. 1-3 du présent volume.

(3) *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 6-7; cf. p. 12 l. 2-4 du présent volume.

(4) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 3; cf. p. 12 l. 5 du présent volume.

(5) *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 7; cf. p. 12 l. 6 du présent volume.

(6) MASPERO, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 71 sqq.; cf. RANKE, *Keilschriftliches Material*, p. 19.

saouasé, ce qui se rapproche assez d'une prononciation *sasaoui-sasaoui* fournie pour le verbe $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ par la chute de 𓂏 . C'est par le même accident de l'amuissement de 𓂏 qu'on explique l'équivalence de $\text{𓂏} \text{𓂏}$ avec $\text{𓂏} \text{𓂏}$, et au membre de phrase suivant de 𓂏 avec 𓂏 . Le verbe $\text{𓂏} \text{𓂏}$ se prononçait *Maia-mai*, comme le démontrent et les variantes du nom propre $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ pour $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$, et les transcriptions de l'assyrien⁽¹⁾: quant à 𓂏 , 𓂏 , il sonnait *a*, *ai*, comme en copte λ , $\lambda\iota$ *facere*⁽²⁾. J'ai déjà indiqué plus haut comment la $\text{𓂏} \text{𓂏}$ de Sallier II est devenue $\text{𓂏} \text{𓂏}$ dans Anastasi VII⁽³⁾; je me réserve d'interpréter plus loin la présence de la négation 𓂏 devant la préposition 𓂏 « à côté de . . . ».

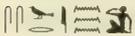
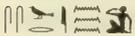
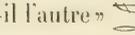
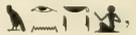
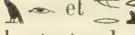
Il est difficile de trouver plus de fautes, ou si l'on préfère, plus de variantes, réunies en si peu de lignes : cet endroit du texte n'était pas clair pour les scribes de l'âge Ramesside ou pour ceux de l'âge immédiatement antérieur, et, dans ces conditions, on comprend combien la tâche de l'éditeur moderne est délicate. Aussi est-ce seulement à titre de conjecture que je proposerai mes lectures et les traductions sur lesquelles elles reposent. Les déterminatifs de $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ nous mettent sur deux pistes différentes. Avec le bois 𓂏 nous allons au sens de *maillet*, *battoir*, qui ne me paraît pas convenir ici; le scribe de Sallier II ou son prédécesseur se sera laissé tromper par le souvenir du passage des *Instructions d'Akhthoés*, où ce mot était à sa place, et il aura substitué 𓂏 au déterminatif que les manuscrits antérieurs portaient en cet endroit. Avec le déterminatif 𓂏 nous arrivons au terme $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$, $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ que Brugsch a interprété, avec raison je crois, comme le dérivé d'une racine $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$ « crier », le saïs contemporain, ou quelque officier inférieur qui transmet des commandements à voix forte⁽⁴⁾. Ne doit-on pas écrire ici, en

(1) RANKE, *Keilschriftliches Material*, p. 18.

(2) MASPERO, *À travers la vocalisation égyptienne*, s. XXXVI, II, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 76-77.

(3) Cf. p. xxxiv du présent volume.

(4) BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 622-623 et *Supplément*, p. 579.

mouvement des images exige qu'on préfère une fois de plus, au banal  de Sallier II, le  d'Anastasi VII : le Nil « fait l'un fort », mais « aime-t-il l'autre » ? La version de Sallier II , « il abreuve » ou « il rend fort l'un de ce qu'a fait l'autre », s'ajuste mal au contexte, et celle d'Anastasi VII « il rend l'un fort, il aime l'autre » est d'une platitude rare. Me reportant au membre de phrase  « il n'y a pas de déclaration avec lui », je suis amené à croire que les deux variantes sont fausses, et qu'il y avait là un terme d'égalité : « Il rend fort l'un de même que l'autre, et nul n'a de déclaration, nul n'a d'impôt à lui payer », mais tous obtiennent sa faveur gratis. Je proposerai de corriger  et  en  « comme », ce qui est d'autant plus admissible que les textes des Pyramides emploient l'orthographe  et  pour .⁽¹⁾ La locution n'était déjà plus d'usage courant au temps du premier empire thébain, mais il est très possible que le fond de l'hymne remonte au delà de cette époque, et que ce verset appartienne à une première rédaction : la présence d'une forme aussi archaïque excuserait l'erreur des scribes ramessides. Ce point élucidé, nous ne sommes pas encore au bout de nos peines, et la fin du verset demeure peu claire. La concordance des deux papyrus nous contraint à penser que la version  existait dans l'exemplaire duquel ils dérivent. Bien que la négation simple ne soit pas placée, à l'ordinaire, devant une préposition simple ou composée, j'en connais quelques exemples qui m'empêchent de reconnaître ici une faute, et je lirai : ; ce que je traduirai « lorsqu'il est gracieux, et qu'il n'y a personne à côté de Néith, — les hommes font pour lui les prescriptions ». Celui qui n'est pas à côté de Néith m'est douteux, mais je soupçonne que c'est le dieu son fils, soit le crocodile, soit le lion⁽²⁾, ou le dieu à tête de lion qui semble avoir été en rapport avec

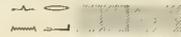
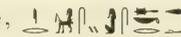
(1) MASPERO, *Les inscriptions des Pyramides de Sakkarah*, p. 121. 68 — pl. I, l. 329, et *Notes au jour le jour*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, 1891, t. XIII, p. 314-315.

(2) Horapollon, *Hieroglyphica*, I, § XXI, édit. Leemans, p. 28-31, 222-230.

contexte? Je ne vois pas trop ce que ce serait pour le Nil que de « faire  « le soir, fabriquer le soir ». Il y a lieu toutefois de conjecturer que le scribe avait omis un  devant                      », et de restituer : « Il fait au  « soir, ce que ses champs aiment », mais alors on se demande pour quelle raison le Nil travaillerait dans les champs le soir plus activement que pendant le jour. Je ne serais pas étonné qu'il fallût en chercher la raison dans les légendes qui attribuaient la crue aux larmes qu'Isis avait laissé tomber, à une date qui correspond à la nuit de notre 16 ou 17 juin, et qui est pour les Égyptiens modernes *la nuit de la goutte*. C'est, on le voit, pendant la nuit, que le Nil commence à travailler actuellement : comme autrefois le jour était compté de six heures d'un soir à six heures du soir suivant, notre texte se bornerait à tenir compte de l'usage courant, en affirmant que c'était *le soir* que le Nil, commençant à se gonfler, « faisait ce « qui plaît à ses champs ».

Il y a relativement moins à reprendre au neuvième verset, bien que dès le début nous y trouvions                       à côté de                       d'Anastasi⁽²⁾. Cette version nous donne une période conçue sur le modèle de la formule fréquente dans les textes du second empire thébain,                          

phrase commençait par une négation , comme les précédents, et qu'il finissait par       « dans la nuit », mais les deux rédactions de la partie intermédiaire sont inconciliables. Celle de Sallier II se traduirait littéralement par « Il n'y a pas d'Ennéade des dieux dans la nuit », et le sens n'est pas inadmissible : on sait que l'Ennéade descendait en Égypte, qu'elle s'y promenait, et que son apparition était une cause de joie pour les hommes et les dieux. C'est ainsi que le *ḥ* de Choiahk, « la grande Ennéade sort, la Majesté du dieu Nou est en paix dans le Nil » ; Thot et Râ promulguent un décret pour le service qu'il a rendu « aux guidances excellentes du Nil, et à ce propos l'Ennéade entre en joie »⁽¹⁾. C'était ici la fin de l'inondation, mais l'Ennéade ne devait pas prendre un intérêt moindre aux circonstances du début et aux phases diverses du phénomène : si le bon Nil la réjouissait et l'engageait à sortir, le mauvais Nil devait l'attrister et l'empêcher de se manifester dans la nuit des larmes d'Isis. Dans cette hypothèse, la version de Sallier II se traduirait : « Il n'y a pas d'Ennéade des dieux dans la nuit », à bon droit, ou, en rétablissant un mot qui d'ailleurs n'est pas indispensable, « L'Ennéade ne sort pas   « dans la nuit ». La version d'Anastasi VII ne se comprend qu'à la condition d'admettre qu'un mot y a été passé, probablement   « des chants » :                         

puissants et misérables, et le peuple entier boit. Je l'intercalerai donc dans l'édition, tout en regrettant que cette restauration ne soit pas plus certaine. De même, la troisième ligne nous indique une variante,  au lieu de  des papyrus⁽¹⁾, et je crois qu'elle contenait la leçon véritable. Il y a chance, en effet, qu'au début de l'âge abmesside, le copiste qui écrivit le manuscrit d'où Sallier II et Anastasi VII descendent, ne comprenant plus le passage ou y trouvant une lacune dans son exemplaire, transporta ici presque littéralement un membre de phrase qui figurait déjà au second verset⁽²⁾, sans trop s'inquiéter s'il fournissait un sens satisfaisant en cet endroit nouveau : il est bien regrettable que la mutilation du papyrus nous prive de connaître entièrement la leçon. J'en dirai autant pour la ligne 5 où on lit  au lieu de la vulgate,  ⁽³⁾. Celle-ci a quelque chose de guindé et d'incomplet :  y étant en parallélisme avec les deux verbes qui suivent,  et , les deux mots du début  demeurent isolés. La leçon de Turin, avec son allitération entre  et , nous suggère presque à coup sur l'élément qui nous manquait, et je proposerai de lire : [         : « si l'auguste (le Nil) vient avec ses richesses augustes, [cela] fait se pa- « rer la terre, fait prospérer les bateaux », et ainsi de suite.

Une dernière variante, celle de la ligne 7, nous apportera, je pense, une correction possible à l'un des passages les plus désespérés de notre hymne. Elle se lit [ ]  au lieu de   de Sallier II⁽⁴⁾ et de   d'Anastasi VII⁽⁵⁾ :  « les petits lotus » ou « les lotus du « petit » est un non-sens et  « l'homme de petit, les petites gens »

(1) *Papyrus de Turin*, l. 2; cf. p. 20 l. 6 du présent volume.

(2) Voir p. 1 l. 6-7 du présent volume; cf. *Papyrus Sallier II*, p. xi l. 10 et *Papyrus Anastasi VII*, p. viii l. 1.

(3) Voir p. 4 l. 5 du présent volume, et p. 20 l. 7 = *Papyrus de Turin*, l. 5.

(4) P. T., l. 7 *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 6; cf. p. 16 l. 5-7, et p. 20 l. 8 du présent volume.

(5) *Papyrus Anastasi VII*, p. 11 l. 4; cf. p. 16 l. 6-8 du présent volume.

arrière et récapituler les matières dont j'ai traité dans ce troisième paragraphe, il conviendra que les faits déduits de l'examen de Sallier et d'Anastasi confirment les conclusions que j'avais tirées de la comparaison de ces deux manuscrits avec l'Ostracon Golénisheff. Ils proviennent d'un prototype commun, plus éloigné de l'écrit original que celui de l'Ostracon peut-être même que celui du Papyrus de Turin, mais ils n'ont pas été copiés d'après le même exemplaire : Anastasi VII a conservé en général les leçons les meilleures, et c'est sur lui que je m'appuierai de préférence pour établir le texte de cette édition, à partir de l'endroit où l'Ostracon nous a abandonnés.

IV

L'*Hymne au Nil* a été étudié et traduit en entier pour la première en 1868 par

G. MASPERO, *Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée Britannique*, 1868, Paris, Franck, in-4°.

C'est en vérité de cette première traduction que procèdent toutes les traductions et transcriptions en hiéroglyphes publiées depuis lors par

FR. COOK, *Hymn to the Nile*, dans les *Records of the Past*, 1st Ser., t. IV, p. 105-114;

AMÉLINEAU, *Hymne au Nil*, dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, Section des Sciences religieuses*, t. I, p. 341-371;

P. GUIEYSSE, *Hymne au Nil*, dans le *Recueil de travaux*, t. XIII, p. 1-26.

Il suffit de comparer ces essais de traduction avec ceux que j'ai insérés dans cette introduction des passages les plus difficiles, pour sentir immédiatement combien ils étaient imparfaits. La connaissance que nous avons du moyen et du vieil égyptien, il y a quarante ans passés, était trop incomplète encore pour qu'il fût possible, je ne dirai pas de surmonter les difficultés qui s'offraient à l'étude, mais d'en discerner la plus grande partie. Personne des premiers traducteurs n'a songé à faire la critique des manuscrits et à dégager des variantes qu'ils contenaient un texte à peu

près correct : disons, à leur décharge et à la mienne, qu'il y avait peu de chances qu'on y pût réussir avant la découverte de l'Ostracon Golénisheff.

On vient de voir, par les discussions qui précèdent, comment je m'y suis pris pour réparer la faute de mes débuts et pour rétablir le texte. mais, à de rares exceptions près, je lui ai laissé jusqu'à présent l'aspect extérieur qu'il pouvait avoir sur les papyrus thébains de la XIX^e dynastie. Avant d'aller plus loin, il convient de nous arrêter un instant et de nous demander à quelle époque nous devons attribuer la rédaction originale : selon ce que nous répondrons à cette question, nous aurons à choisir entre des formes d'orthographe assez différentes. La première impression qu'on a en lisant l'œuvre, c'est qu'elle appartient non pas à la seconde époque thébaine mais à la première, ce qu'on traduit ordinairement d'une manière assez vague en disant qu'elle remonte à la XII^e dynastie. L'impression se confirme si l'on jette un coup d'œil sur les autres pièces qui l'accompagnent dans nos deux manuscrits, les *Instructions d'Amenemhât* et les *Enseignements d'Akhthoés* : le tout n'est pas nécessairement du même auteur, mais le tout a été écrit vers la même époque ou peu s'en faut, et la langue y est identique. Il semble au premier abord que le sujet seul des *Enseignements d'Amenemhât* nous fournisse un terme que nous ne pouvons pas dépasser, mais ce qui est vrai de ce morceau initial l'est-il également des deux autres? Les *Instructions d'Akhthoés* contiennent trois noms propres qui nous permettraient peut-être d'aller plus avant, celui de  Daouf, celui de  Khatoui-Akhthoés, et celui de  Pioupi⁽¹⁾. Si les Akhthoés ne manquent pas à la XII^e dynastie, les Pioupi y sont fort rares, et la réunion des deux noms serait plus à sa place vers la VIII^e ou la IX^e dynastie que vers la XII^e. Nous oublions trop volontiers que ces dynasties peu connues héritèrent de l'art et de la littérature des grandes dynasties memphites, et nous jugeons trop inconsidérément de leur degré de culture par les monuments contemporains de la région thébaine : mais, si les Thébains étaient encore rudes, les Héracléopolitains

(1) *Papyrus Sallier II*, pl. 3 l. 9.

ne l'étaient nullement, et les inscriptions des Tefabi et des Akhthoés à Siout suffisent à prouver qu'ils conservaient une grande habitude du calame. Je trouve de grandes ressemblances de vocabulaire et de grammaire entre les panégyriques que leurs scribes écrivaient pour eux et les *Enseignements d'Akhthoés*. Certainement il y aurait de l'imprudance à déclarer avec assurance que les *Enseignements* sont de l'âge héracléopolitain, mais je penche à le croire, et je ne m'étonnerai pas si quelque autre réussissait bientôt à le démontrer.

L'*Hymne au Nil* offre moins d'éléments de comparaison et d'appréciation. Certes il est d'une facture plus serrée que l'Hymne à Sanouasrît des Papyrus de Kahoun et que les autres fragments de poésie religieuse qui nous sont parvenus du second âge thébain : il me rappelle plutôt quelques morceaux du *Livre des Pyramides*, au moins par la langue. J'y reconnais le mouvement par petites phrases, la simplicité des formes verbales, l'emploi relativement rare des pronoms, les tournures elliptiques et denses du vieil égyptien, mais d'autre part l'enchaînement des idées est plus souple, l'expression est moins sèche, le développement est plus ample. Il semble que nous ayons en lui le produit d'un âge littéraire plus avancé que celui de la plupart des formules admises au *Livre des Pyramides*, moins mûr que celui des hymnes du premier âge thébain. Je le reporterais volontiers jusqu'à la fin de l'âge memphite, vers la VI^e dynastie, ou, comme les *Enseignements d'Akhthoés*, aux dynasties héracléopolitaines. Il me paraît résulter de ces observations que les trois pièces réunies dans Sallier II et dans Anastasi VII peuvent être classées, selon leur âge, dans un ordre inverse de celui où elles nous sont parvenues, *Hymne au Nil*, puis *Enseignements d'Akhthoés*, puis *Enseignements d'Amenemhâtt*. Vers la XIII^e dynastie ou un peu plus tard, quand les scribes s'occupèrent de transcrire les œuvres classiques de leur littérature, l'un d'eux réunit ces trois morceaux dont aucun n'était assez long pour fournir la matière d'un rouleau, et son recueil prit place dans les bibliothèques des temples. Il est probable que, selon l'usage constant des vieilles époques, il y introduisit l'orthographe contemporaine et aussi quelques fautes. Il est certain que, de copie en copie,

l'orthographe se modifia au goût du temps et le texte s'altéra, tant qu'enfin sous la XVIII^e et sous la XIX^e dynasties les plus savants des Égyptiens devaient avoir beaucoup à faire pour s'y reconnaître. Et pourtant, le recueil était de ceux qu'on lisait le plus, s'il faut en juger par le nombre d'exemplaires sur papyrus ou sur peau et d'extraits sur ostraca que nous en possédons. Les fautes de la vulgate n'empêchaient pas les amateurs de beau langage d'en jouir aussi vivement que les lettrés de notre moyen âge jouissaient de la poésie latine, si mauvais que fussent les manuscrits dans lesquels ils l'apprenaient. Si les idées que je viens d'exprimer sont exactes, la tâche d'un éditeur devrait consister à rétablir pour les *Enseignements d'Amenemhât* l'orthographe et la langue de la XII^e dynastie, pour les *Enseignements d'Akhthoés* l'orthographe et la langue de la IX^e, pour l'*Hymne au Nil* l'orthographe et la langue de la VI^e.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il y aurait de la difficulté à le faire actuellement. Bien donc qu'en plus d'un endroit j'aie cru discerner des formes propres à la langue et à l'écriture des dynasties memphites⁽¹⁾, je ne le ferai pas, et je me bornerai à remettre l'*Hymne au Nil* dans la forme qu'il pouvait avoir vers le milieu du premier âge thébain, lorsqu'il fut associé aux deux *Enseignements*. Je donnerai en appendice la transcription exacte de l'*Ostrakon Golémisheff*, du *Papyrus de Turin*, du *Papyrus Sallier II*, du *Papyrus Anastasi VII*, afin d'éviter à l'étudiant la peine d'aller chercher ceux-ci aux *Select Papyri*, mais dans le texte proprement dit je restituerai l'orthographe usuelle au premier âge thébain. On n'y rencontrera donc ni ces accumulations de déterminatifs,  par exemple, ni ces pluriels abusifs, ni ces « répétés deux fois derrière certains thèmes en  », ainsi *    », ni les lettres intercalées mal à propos dans les mots tels que  pour , en

(1) Voir plus haut l'orthographe  de l'expression , p. xxxviii, et la locution , p. xxvi-xxix de cette *Introduction*. La mention de  dans ce dernier passage ne nous ramène pas nécessairement à la XII^e dynastie. Amenemhât I^{er} avait déjà cette ville pour siège de son gouvernement, et il est probable que, dès l'époque héracléopolitaine, elle fut la résidence des Pharaons.

souvenir malheureux du mot $\overline{\text{𓄿}} \text{𓆎}$. Dans presque tous les cas la remise au point est facile, mais voici où elle est moins aisée. On sait que l'article est d'origine relativement récente dans l'Égyptien : il n'est vraiment entré dans la langue littéraire qu'au temps des Ahmessides, encore beaucoup de textes à prétentions littéraires ne l'emploient-ils que discrètement, même à cette époque. Cela ne veut pas dire qu'il ne fût pas usité aux siècles antérieurs, au moins dans la langue de tous les jours, et il est fort possible que quelques auteurs du premier âge thébain l'aient introduit dans leurs écrits. La comparaison des deux papyrus Sallier et Anastasi nous fournit le moyen de trancher la question. En dehors d'un passage fautif d'Anastasi VII⁽¹⁾, on rencontre le mot 𓄿 dans trois endroits de notre *Hymne* : 1° au verset quatrième où les deux papyrus portent $\overline{\text{𓄿}} \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆏} \text{𓆏} \text{𓆏}$ (var. $\overline{\text{𓄿}} \text{𓄿} \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆏} \text{𓆏}$)⁽²⁾, mais où l'Ostracon Golénischeff fournit un texte préférable, si bien que 𓄿 doit être considéré comme une rédaction ahmesside ou ramesside⁽³⁾; 2° au verset onzième où on lit dans les deux papyrus $\text{𓄿} \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆏} \text{𓆏}$ ⁽⁴⁾ et 3° au dernier verset où, l'auteur invoquant le dieu, le scribe écrit dans Sallier II $\text{𓄿} \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆏} \text{𓆏}$ ⁽⁵⁾ et dans Anastasi VII $\text{𓄿} \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆏} \text{𓆏}$ ⁽⁶⁾ tout court. Si l'on examinait les deux autres morceaux du même recueil, on verrait que le *Papyrus Millingen* remplace par $\overline{\text{𓄿}} \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆏} \text{𓆏}$ le passage correspondant des *Instructions d'Amenemhat* dans Sallier II $\overline{\text{𓄿}} \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆏} \text{𓆏}$ ⁽⁷⁾; que, dans les *Enseignements* Sallier II $\overline{\text{𓄿}} \text{𓆎} \text{𓆏} \text{𓆏} \text{𓆏}$ ⁽⁸⁾: que, dans les *Enseignements*

⁽¹⁾ *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 4; cf. p. 11 l. 6 du présent volume et p. xxxii de l'*Introduction*.

⁽²⁾ *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 5 = *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 8; cf. p. 10 l. 1-2 du présent volume.

⁽³⁾ Voir plus haut, p. xxvi-xxix de cette *Introduction*.

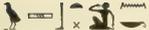
⁽⁴⁾ *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 6 = *Papyrus Anastasi VII*, p. 11 l. 5-6; cf. p. 16 l. 11-12 du présent volume.

⁽⁵⁾ *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 11; cf. p. 18 l. 3-5 du présent volume.

⁽⁶⁾ *Papyrus Anastasi VII*, p. 12 l. 3; cf. p. 16 l. 4-6 du présent volume.

⁽⁷⁾ *Papyrus Millingen*, p. 2 l. 82.

⁽⁸⁾ *Papyrus Sallier II*, p. 2 l. 8.

et  : il y a là des questions de nuance dans l'expression de la pensée que nous sommes loin encore de pouvoir apprécier avec succès. Enfin, j'ai considéré comme des rajeunissements instinctifs les introductions assez fréquentes du pronom $\overline{\text{sn}}$: 1° dans des épithètes composées  et  (2) et  pour  (3) ou d'ailleurs la présence du déterminatif  dans cette position est un indice d'archaïsme; 2° dans des expressions du genre de  « il n'y en a pas un qui se mette en habit de ceux qui se mettent alors en « habit », où cette leçon de Sallier II (5) devient dans Anastasi VII  « il n'y a pas un des gens qui se mettent en fête qui se mettra lui en « fête » (6). Tous ces $\overline{\text{sn}}$ et d'autres que j'ai signalés en leur lieu (7) ont été exclus du texte que je propose.

Pour que cette édition fût complète il était nécessaire d'y faire entrer tous les éléments qui ont aidé à la constituer. Il est probable que, par la suite, les Égyptologues pourront se borner, comme les philologues classiques, à donner en note ou en appendice les seules variantes vraiment importantes, et à laisser de côté les fantaisies orthographiques des copistes : il y aurait inconvénient à en agir de la sorte pour le moment, et il vaut mieux placer sous les yeux des lecteurs même les plus insignifiantes leçons des manuscrits. On a vu plus haut la transcription de l'Ostracon thébain publié par Spiegelberg (8) : ainsi que je l'ai déjà dit, on trouvera en Appendice la transcription des trois papyrus ainsi que de l'Ostracon Golénischeff. Comme conséquence, le *Glossaire* qui termine ce volume donnera la plupart des mots sous plusieurs formes différentes, la forme

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 10; cf. p. 14 l. 11 du présent volume.

(2) *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 7; cf. p. 7 l. 6 du présent volume.

(3) *Ostracon Golénischeff*, l. 1; cf. p. 19 l. 1 du présent volume.

(4) *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 6; cf. p. 7 l. 5 du présent volume.

(5) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 8; cf. p. 14 l. 3 du présent volume.

(6) *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 5; cf. p. 14 l. 4 du présent volume.

(7) Voir plus haut, p. xxxii, note 6, de cette *Introduction*.

(8) Voir plus haut, p. xii de cette *Introduction*.

fondamentale qui reproduit l'orthographe en usage dans les inscriptions ou dans les papyrus du premier âge thébain, puis les orthographes plus ou moins compliquées des papyrus de la XIX^e dynastie et de l'Ostracon : les fautes même seront enregistrées à leur place dans la série alphabétique. Comme au volume des *Mémoires de Sinouhît*, il m'a paru utile de noter tous les exemples des mots grammaticaux, tels que les prépositions; ici même j'ai renvoyé à tous les endroits où l'on rencontre les pronoms suffixes des personnes, cette statistique ayant sa valeur ainsi qu'on l'a vu⁽¹⁾, lorsqu'il s'agit de rendre à l'œuvre sa physionomie originale. J'ai inséré dans les articles qui l'exigeaient les rares observations de syntaxe auxquelles la langue de notre auteur prêtait : à ces quelques particularités près, elle ne diffère pas de la langue littéraire telle que les règles principales en sont exposées dans la *Grammaire* d'Erman. J'ai traduit de mon mieux les passages qui renferment des mots ou des tournures de sens douteux. Je n'ai pas besoin de dire que ces traductions sont souvent très conjecturales : certes elles sont en progrès sur mes traductions d'il y a quarante ans, mais je ne me dissimule pas qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre à la certitude dans bien des passages. Ici, d'ailleurs, les difficultés philologiques se compliquent de difficultés mythologiques assez sérieuses. Nous savons, somme toute, assez peu de chose sur le caractère que les Égyptiens attribuaient au dieu Nil, sur ses mythes, sur ses images, sur ses fêtes populaires, sur les cultes dont on l'honorait. Nous voyons bien que notre auteur songe à quelque histoire ou à quelque figure connue du peuple, dans l'endroit où il nous parle de sa main d'or et de la brique d'argent qu'elle pétrissait⁽²⁾, mais combien d'autres allusions a-t-il faites dont nous ne soupçonnons même pas l'existence? Ce serait manquer d'esprit critique assurément que de considérer comme incorrects bien des passages qui nous paraissent dépourvus de sens. S'ils sont conformes à ce que nous n'ignorons pas des lois de la grammaire, n'y touchons

(1) Voir plus haut, p. xxxii et lv de cette *Introduction*.

(2) Voir p. 3 l. 16-p. 4 l. 1 du texte, et p. xlv de cette *Introduction*.

point : à prétendre les corriger nous risquerions d'y introduire des fautes. J'espère ne pas être tombé trop souvent dans ce genre d'erreur : je crains toutefois de ne l'avoir pas évité autant que je le voudrais.

Il fallait que l'*Hymne au Nil* eût une valeur considérable aux yeux des Égyptiens, puisqu'ils l'avaient rangé parmi les classiques, mais sommes-nous capables d'y distinguer encore la trace des mérites qu'ils y admiraient ? La composition en paraît assez lâche lorsqu'on l'analyse pour la première fois, et l'on est tenté de croire que les idées y sont entassées un peu au hasard. Avant de trop nous confirmer dans cette impression, rappelons-nous qu'un des éléments d'appréciation les plus puissants du développement poétique, la perception du rythme et du son des mots, nous manque ici complètement. Nous ne lisons l'*Hymne*, et la littérature entière de l'Égypte, que des yeux seulement : nous ne possédons encore que des notions imparfaites sur la manière dont on la prononçait et nous n'imaginons même pas l'effet qu'elle produisait sur l'oreille. Or y a-t-il besoin d'avoir étudié longuement la poésie des peuples orientaux pour se représenter le rôle que l'assonance y joue dans l'évocation des images et des pensées : tel endroit, où l'inspiration nous semble dévier soudain, est au contraire pour eux la suite, ou mieux, puisqu'il s'agit de son, l'harmonique naturelle que la note dominante du passage précédent a fait vibrer dans leur esprit. La liaison des motifs poétiques par audition est quelquefois sensible dans d'autres hymnes⁽¹⁾, et je ne doute pas que nous ne la sentissions dans le nôtre, s'il nous était donné de l'entendre réciter avec sa mélodie originale : tant que ce plaisir nous sera refusé, nous devons nous résigner à supposer du décousu dans l'œuvre. Il n'y en avait pas pour les Égyptiens, mais nous l'y mettons, et l'y mettant, nous y suscitons des défauts qui n'y existaient pas. Dans des conditions pareilles il n'est que juste de faire crédit à un peuple, et puisque les Égyptiens jugeaient que l'*Hymne au Nil* était beau, de ne pas casser leur jugement *à priori* et de ne pas déclarer qu'il est médiocre. Aussi bien faut-il convenir que certains tableaux.

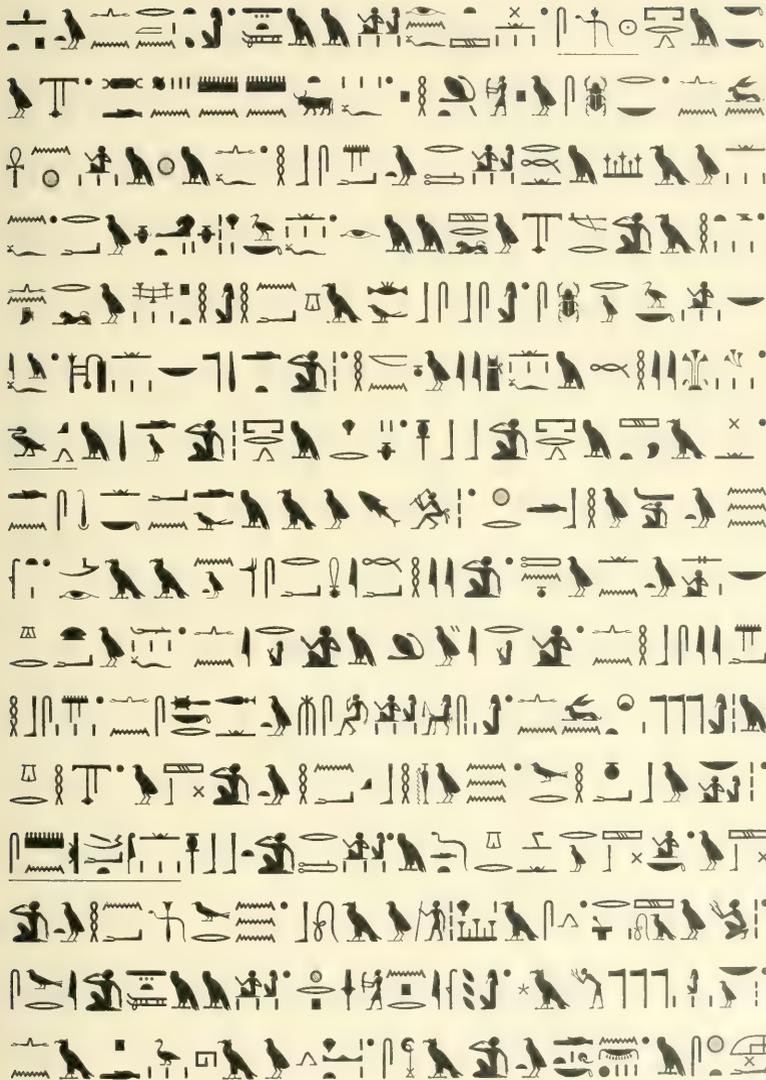
(1) MASPERO, *Mélanges de Mythologie et d'Archéologie*, t. II, p. 449-454.

celui de la joie soulevée par l'inondation abondante et du désarroi où l'inondation mauvaise jette le peuple, ne manquent ni de pittoresque, ni de vivacité dans l'expression. D'autres ne le cèdent pas à ceux-là, bien que les qualités ne s'y manifestent pas au premier examen, et si quelques-uns nous déconcertent par l'usage qui y est fait des noms divins, n'oublions pas que ce qui est mythologie pour nous était religion pour les Égyptiens : la poésie bénéficiait du prestige de la divinité. À l'étudier longuement, je me suis convaincu peu à peu que l'*Hymne au Nil* méritait l'estime dont il avait joui sous les seconds thébains, et j'ai tenu à le mettre en bonne place dans notre *Bibliothèque*.

Le Caire, le 18 mai 1911.

L'HYMNE AU NIL.

5
10
15



APPENDICE.

1

PAPYRUS SALLIER II ET ANASTASI VII.

Les textes sont transcrits d'après le fac-similé publié dans les *Select Papyri* du Musée Britannique, de la planche XX, l. 6 à la planche XXIII, l. 11, pour *Sallier n° 2*; de la planche CXXXIV, l. 7 à la planche CXXXIX, l. 3, pour *Anastasi n° 7*. Les espaces grisés marquent les lacunes; les espaces blancs correspondent aux mots de l'un des textes qui ont été omis dans l'autre par le scribe.

PAPYRUS SALLIER II $\begin{matrix} \text{VI} \\ 6 \end{matrix} * \text{[Hieroglyphs: cat, man, etc.]}$

PAPYRUS ANASTASI VII $\begin{matrix} \text{VII} \\ 7 \end{matrix} * \text{[Hieroglyphs: cat, man, etc.]}$

S. $\text{[Hieroglyphs: key, zigzag, etc.]}$

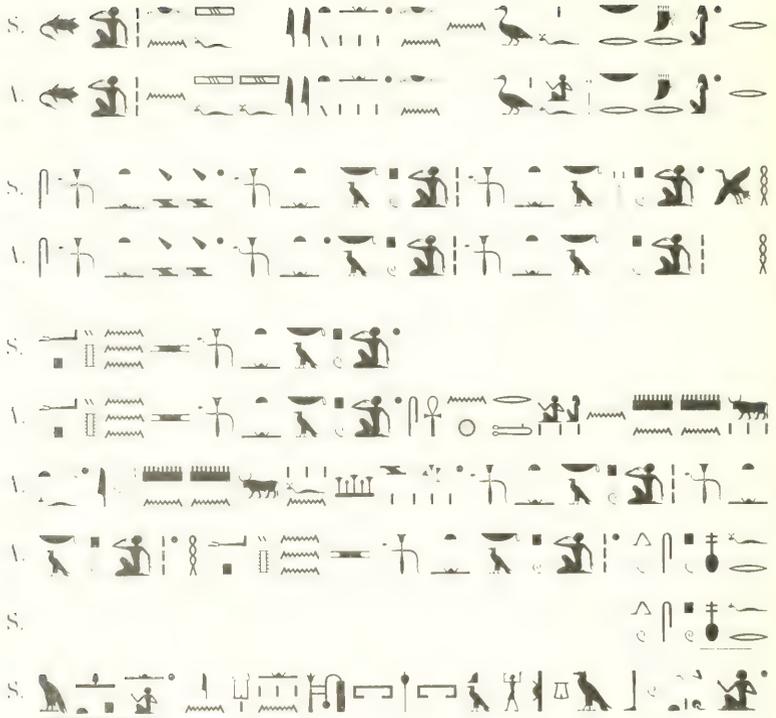
A. $\text{[Hieroglyphs: key, zigzag, etc.]}$

S. $\text{[Hieroglyphs: circle, zigzag, man, etc.]}$

A. $\text{[Hieroglyphs: circle, zigzag, man, etc.]}$

S. $\text{[Hieroglyphs: key, cat, etc.]}$

A. $\text{[Hieroglyphs: key, zigzag, cat, etc.]}$



II

OSTRACON GOLÉNISCHEFF.

L'Ostracon Golénischeff est publié ici d'après une transcription en hiéroglyphes et une photographie que Golénischeff a bien voulu me donner. J'ai comblé les lacunes en me guidant sur l'étendue des espaces demeurés vides après la disparition de l'encre.





III

PAPYRUS DE TURIN.

Je le publie d'après la transcription en hiéroglyphes que Grapow m'a bien voulu communiquer à la demande de Gardiner : le fragment conservé correspond au texte imprimé qui va de la page 3, l. 14, à la page 4, l. 10, de cette édition. Un quart environ de chaque ligne est conservé.



GLOSSAIRE.

Les abréviations marquent : A⁷ le *Papyrus Anastasi n° VII*, S² le *Papyrus Sallier n° 2*, PT le *Papyrus de Turin*, OG l'*Ostrakon n° 4470 du Musée de Moscou* (ancienne collection Golénisheff), OS l'*Ostrakon* publié par Spiegelberg. Les renvois aux pages de cette édition sont faits en chiffres et en caractères gras, les renvois aux documents originaux en petit romain ordinaire. L'astérisque * marque les orthographes en usage sous le premier empire thébain, qui ont été rétablies dans le texte critique de l'*Hymne*.



*  **âbou**,  **iâbou**, verbe : «désirer», se rencontre sous les formes en «-ou final ]» , *iâbou*, et en -i final , , , , *iâbi*, *iâbiou*, au *Papyrus Anastasi n° VII*, p. 40 l. 6 [= A⁷ p. 8 l. 9], p. 43 l. 8 [= A⁷ p. 10 l. 3] et p. 44 l. 40 [= A⁷ p. 10 l. 7], dans des endroits où les autres manuscrits portent la forme , *iâboubou* à seconde radicale redoublée.

*  **âboubou**,  **iâboubou**, «désirer fortement, désirer d'une manière continue», et comme adjectif «désirable», par suite «précieux, utile», forme relative et intensive du précédent :   «qui fait croître tous les bois désirables», p. 2 l. 5 [cf. p. 40 l. 5-6 = S² p. 12 l. 6, ainsi que p. 20 l. 3 = OG l. 11],   «celui qu'on désire ardemment, sans cesse», — «le désiré qui sort de l'inconnu», p. 3 l. 7 [cf. p. 43 l. 7 = S² p. 13 l. 6],   «celui que les hommes désirent ardemment, sans cesse», «le désir des hommes», p. 3 l. 43 [cf. p. 44 l. 9 = S² p. 13 l. 10].

*  **âpoudou**, **iâpoudou**, subst. masc. plur. : «oiseaux», p. 4 l. 6-7 [cf. p. 8 l. 7-10 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 49 l. 6 = OG l. 4]; p. 3 l. 46 [cf. p. 45 l. 1-2 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8], p. 4 l. 44 [cf. p. 47 l. 3-4 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7], et p. 4 l. 43-44 [cf. p. 47 l. 8 = A⁷ p. 11 l. 9]. — Le mot s'est conservé en copte, avec un sens plus restreint, sous la forme ωκτ *M.*, *anser*.

*  **âhouïtou, iâhouïtou**, subst. fém. plur. : « champs, terres cultivées », p. 3 l. 4 [cf. p. 13 l. 1-2 = S² p. 13 l. 5 où le scribe a écrit le mot , *âïtou*, par erreur, et p. 13 l. 1 = A⁷ p. 10 l. 2]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme $\epsilon\iota\omega\zeta\epsilon$, $\iota\omega\zeta\epsilon$ T. II, $\iota\omega\zeta\iota$, $\omega\zeta\iota$ et en composition $\iota\alpha\zeta$ M. III, *ager, aula*.

*  **âkhaitou, âkhêtou, iâkhêtou**, forme apocopée  **khaitou**, **khêtou**, subst. fém. plur. : « choses, biens, propriétés, produits », p. 2 l. 5 [cf. p. 10 l. 3-4 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 9, où OG l. 10 = p. 20 l. 3 donne la forme apocopée , *khaitou, khêtou*] et p. 4 l. 7 [cf. p. 16 l. 7-8 = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4]. — , *khaitou, khêtou*, n'est pas une orthographe défective de , *âkhêtou*, , *iâkhêtou*, mais les deux formes ont existé parallèlement, de même qu'en arabe le pluriel شَيْئًا à côté de شَيْء , chose : , *khaitou, khêtou* est très probablement la forme fondamentale. Dans la *xouj* Ramesside, le -t féminin étant tombé, le mot est écrit parfois , *khai-khé* : on en verra un exemple dans la locution , *markhé, merkhé* pour , *markhêtou*, s. v. , *mar*. Le mot ne s'est point conservé dans le copte mais on le trouve transcrit *khi-khé* dans le nom , *ashou-khi*, $\acute{\alpha}\sigma\upsilon\chi\iota\varsigma$.

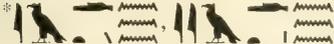
 **âshourou**, p. 13 l. 1 [= S² p. 13 l. 5], forme fautive introduite par les scribes dans le texte des deux papyrus (cf. *Introduction*, p. XL-XLI), au lieu de , *mashourou*, q. v. p. 56.

*  **âqauou, âqou**, verbe neutre : « se détruire, s'user, se perdre, périr », p. 1 l. 10 [cf. p. 9 l. 1-2 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 3, ainsi que p. 19 l. 9 = OG l. 6]. — Le mot s'est conservé dans le copte : — 1° comme verbe, au factitif en T initial, TAKO , TAKE T. M., TAKA B., TEKO Akh., *perdere, destruxer, consummare*. de TA , *ta-âqait, taqai-taqoï-taqo* ; — 2° comme substantif féminin, AKO , AFO M., † *perditio* d'un , *âqait*, que je n'ai pas rencontré encore dans les hiéroglyphes.

*  **âqahou**, verbe actif, voir à la lettre , *m*, s. v. *mazahou*, p. 57.

 , faute dans S² p. 13 l. 5 [= p. 13 l. 1] ; voir plus haut, s. v. , *âhouïtou*.

 **iâit**, subst. fém. : «épine dorsale», voir s. r. , *casit*, p. 109.

*  **iâdit**, subst. fém. : «rosée», p. 1 l. 4 [cf. p. 19 l. 4, avec des variantes que j'ai discutées dans l'*Introduction*, p. xvii-xix]. — Le mot s'est conservé en copte dans $\epsilon\iota\omega\tau\epsilon$, $\iota\omega\tau\epsilon$ *T.*, $\iota\omega\vdash$ *M.*, τ , *ros*.

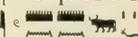
* ,  **âyî**, **éi**, et à l'infinitif dit féminin * ,  **âyit**, **éit**, verbe neutre : «venir», p. 1 l. 1 [cf. p. 7 l. 3-4 = S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. 18 l. 11 = OG l. 1 et p. xu = OS l. 2 où il ne reste plus que la fin du mot ], et p. 20 l. 7 = PT l. 5, dans un passage que les autres papyrus n'ont pas.

,  **âiou**, **éiou**, **iou**, dans la formule qui termine l'écrit    **iou-si-pou nafar me-hatpou**, litt. : «c'est venu bon en paix», *explicit feliciter*, p. 5 l. 4 [cf. p. 18 l. 8-9 = S² p. 14 l. 11 et A⁷ p. 12 l. 3].

Le copte a conservé les dérivés de , **âyit**, dans $\epsilon\iota$ *T. M. Akhm.*, ι *M. B.* *irc*; nous avons des dérivés de la forme , **éiou**, dans l'* $\epsilon\upsilon\gamma$, * $\mu\gamma$ des transcriptions de noms propres à l'époque gréco-romaine.

* ,  **ayit**, **ait**, subst. fém. : «événement pénible, accident, peine, douleur», p. 2 l. 2 [cf. p. 19 l. 16 = OG l. 9 et l'*Introduction*, p. xxv-xxvi où le texte est discuté]. Ici, le mot s'entend de l'inondation dont les effets, heureux pour l'homme, sont un effort pénible, une douleur pour le dieu.

*  **aou**, verbe substantif : «être». Il a été introduit dans le texte à la seconde époque thébaine, d'une façon irrégulière : dans les quatre passages où il a été intercalé, tantôt Sallier, tantôt Anastasi le présente où l'autre n'en offre pas de trace. Il semble ajouter alors au contexte, une nuance conditionnelle,  «comme il humecte les vergers que Râ a créés pour faire vivre les bestiaux, il abreuve la montagne», p. 7 l. 8 [= A⁷ p. 7 l. 8, contre S² p. 12 l. 2],  «comme Khnoumou le modèle, il se lève et alors la terre est en allégresse», p. 9 l. 5 [= S² p. 12 l. 2, contre A⁷ p. 8 l. 4],  «comme les grands et les petits sont mis à mal, les

hommes reçoivent leur réponse quand il arrive», p. 9 l. 1-3 [= S² p. 12 l. 2, contre A⁷ p. 8 l. 4] «il nourrit les hommes de ses bestiaux,  parce qu'il nourrit ses bestiaux par les vergers», p. 18 l. 2-3 [= A⁷ l. 12 dans une phrase que Sallier II a omise].

, *ou-tou*, forme indéfinie de ce verbe, déterminée par , s'applique au Pharaon,  «tandis qu'On était», c'est-à-dire «tandis que Pharaon était au Ramesseum de Thèbes», p. VII [= A⁷ p. 7 l. 6], p. VIII [= A⁶ p. 1 l. 4 et A⁴ p. 11 verso] et p. IX [= S¹ p. 3 l. 4-5 et S⁴ p. 22 verso].

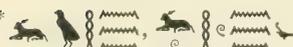
Le verbe , *ou*, s'est conservé en copte sous la forme ε *T. M. B. Akhm.*, *esse*.

*  *iouâou*, *iaouâou*, subst. masc. plur. : «les bœufs, les bestiaux», p. 4 l. 10 [cf. p. 17 l. 1-2 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 6, ainsi que p. 20 l. 9 = PT l. 10] et p. 17 l. 8 [= A⁷ p. 11 l. 8].

 *ouû*, faute qui se rencontre dans trois de nos manuscrits, p. 7 l. 7-8 [= S² p. 11 l. 7 et A⁷ p. 7 l. 8] et p. XII [= OS l. 2], pour , *iaouhou*, *q. v.* plus bas.

*  *iaouitou*, subst. fém. plur. : «rue» et par suite «quartier d'une ville», p. 4 l. 9 [cf. p. 10 l. 11-12 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 6, ainsi que p. 20 l. 9 = PT l. 9].

*  *iaourou*, *aourou*, verbe neutre : «concevoir, être enceinte», p. 2 l. 14 [cf. p. 11 l. 12 = A⁷ p. 9 l. 6, où S² p. 13 l. 2 donne la variante singulière , *iaouhoutou*, *q. v.* p. 25; le passage est discuté dans l'*Introduction*, p. xxxv]. — Le mot s'est conservé en copte, dans ω, ωω *T.*, *concipere* et ετ, εετ *T.*, *prægnans, gravida esse*, dérivé celui-ci de la forme en , *aiti* final , *aouriti*, *aouiti*.

*  *iaouhou*, verbe actif : «humecter, arroser», p. 1 l. 3 [cf. p. 19 l. 2 = OG l. 2].

 *iabou*, *âbou*, subst. masc. sing. : «cœur», p. 2 l. 10 [cf. p. 11 l. 1-2 = S² p. 10 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3], dans , *iabou-nabou* «tout le monde», litt. : «tout cœur», analogue à , *har-nabou*, *q. v.* p. 77 s. r. *har*. , *iabou*, est aussi employé dans , *houanou-iabou*, et , *radanou-iabou*, *q. v.* p. 33 et p. 70-71.

yeux est bue par lui», nous dirions par une image opposée, «il sèche les larmes de tous les yeux», p. 2 1.12-13 [cf. p. 11 1. 7-8 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 3]. La forme adjectivale dérivée de cette préposition s'écrit , *amoui* «celui, celle, ce qui est dans...». Elle ne se rencontre que dans un seul passage du *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 6 où, par erreur, le scribe a écrit , *amoui-k* pour *amé-k* de Sallier II, p. 13 l. 2 [= p. 12 l. 12].

La préposition , *amé*, n'a point laissé de traces dans le copte.

* *amamou*, et au pluriel , subst. masc. : «bateau, navire» de guerre, de transport ou de plaisance, p. 2 1. 6 [cf. p. 10 l. 6-7 = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 9 l. 1, ainsi que p. 20 1. 4 = OG l. 11] et p. 4 l. 4 [cf. p. 16 l. 1-2 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]. — Le mot, qui est probablement identique à , [*a*] *mam[ou]*, des textes de l'âge memphite, ne paraît pas s'être conservé en copte.

* *amânou*, verbe actif et neutre : «cacher, se cacher, être caché», se trouve ici dans l'expression , *amânou sashmou* «le dieu qui cache ses guidances, dont les guidances sont cachées», p. 1 l. 2, avec les variantes p. 7 l. 5 [= S² p. 11 l. 6-7], p. 7 l. 6 [= A⁷ p. 7 l. 7] et p. 19 l. 1 [= OG l. 1-2]. Le mot reparaît ailleurs dans Anastasi VII, p. 9 l. 8 - p. 12 l. 12-13, au passage corrompu , *ané ouan me-amân-outou aré-f* «il n'y a pas qui soit plus caché que lui», où Sallier II p. 13 l. 4 — p. 12 l. 11, donne la version , *ané ouan ànakhouou* «il n'y a point d'habitants du district?» : pour la restitution que j'ai donnée de ce passage, voir l'*Introduction*, p. xxxix.

Le mot n'a survécu en grec et en copte que dans le nom du dieu Amon, Ἄμμων, Ἄνουη.

ani, ané, éné, particule qui sert à introduire le sujet d'un membre de phrase.

Elle n'est employée ici qu'en proclitique, pour annoncer le nom du scribe dans la formule des *explicit* : , *aiou-se-pou nafar me-hatpou ané kaou-ne Qagabouit* «explicit féliciter, les doubles du scribe Qagabouit», p. 18 l. 9-10 [= S² p. 11 l. 11], c'est-à-dire «en l'honneur des doubles du scribe Qagabouit». D'autres exemples de la même formule sont cités dans l'*Introduction*, p. vi sqq., et le sens du tout expliqué longuement.

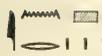
ani, anou, ané, forme ordinaire de la négation : « ne, ne... pas », et avec la valeur verbale, « il n'est pas... , il n'y a pas ». Notre auteur l'emploie :

- 1° Devant des substantifs ordinaires ou des substantifs verbaux, *ané dpoudou hâiou* « il n'y pas d'oiseaux qui descendent », p. 1 l. 6-7 [cf. p. 8 l. 7-9 = S² p. 11 l. 9-10 où *ané*, écrit une première fois à la fin de la ligne 9, a été répété, à tort par le scribe au commencement de la ligne 10, p. 8 l. 8-10 = A⁷ p. 8 l. 1, p. 19 l. 6 = OG l. 4] et p. 3 l. 16 [cf. p. 15 l. 1-2 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8]; *ané baoukou ané kharpouou-f* « il n'y a pas de serviteurs ni de maîtres pour lui », p. 2 l. 8 [cf. p. 10 l. 9-12 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 2]; *ané niouitou nate tououitou-f* « il n'y a pas de logis pour ses redevances », p. 2 l. 10 [cf. p. 10 l. 13-p. 11 l. 4 = S² p. 12 l. 8, et p. 10 l. 14-p. 11 l. 2 = A⁷ p. 9 l. 3 qui donne « pas de logis, pas de redevances pour lui », au lieu du de *Sallier II*; pour la correction *ané ouân sashmouou me-ïbou-k* « il n'y a pas de guidances en ton cœur, on ne peut se guider en toi », p. 2 l. 10 [cf. p. 11 l. 2 = A⁷ p. 9 l. 3] avec la variante *ané sashmouou iâbou-k*, dans S² p. 10 l. 8 [= p. 11 l. 4], qui prouve que *sashmouou*, est pris ici avec la valeur nominale; *ané ouapouît henâ-f* « il n'y a point déclaration de revenu avec lui », p. 2 l. 16 [cf. p. 12 l. 5-8 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7; cf. pour le sens p. 36 s. v. *ané zarouou Phtah* « il n'y a plus de limites de Phtah », p. 3 l. 5 [cf. p. 13 l. 1-4 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 3]; *ané arai me-pahoui arai* « il n'y a compagnon en arrière de compagnon, personne ne reste en arrière », p. 3 l. 10 [cf. p. 14 l. 1-4 = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]; *ané habsiyi habsou* « point revêtant vêtement, il n'y a personne qui revête un vêtement de fête », p. 3 l. 10-11 [cf. p. 14 l. 3-5 = S² p. 13 l. 8 où *Anastasi VII* a la variante *ané habsouou ra-habsouou-f* « il n'y a vêtements pour qui se vêt », p. 14 l. 4-6 = A⁷ p. 10 l. 5]; *ané psit natérou me-garah* « il n'y a plus d'Ennéade des dieux dans la nuit », p. 14 l. 5-7 [= S² p. 13 l. 9, et voir les variantes dans l'*Introduction*, p. XLII-XLIII].

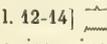
- 2° Devant les verbes à l'état absolu ou accompagnés des suffixes : *ané gâi-outou ra-s* « sans qu'il en manque », p. 2 l. 6 [cf. p. 20 l. 4 = OG l. 11] où les autres manuscrits donnent une version différente pour la

Le copte a conservé $\overline{\text{ané}}$, *ané*, sous les formes $\bar{\text{n}}$ *T. M. B.*, en préfixe au commencement de la phrase et an *T. M. B.*, en *B. Akhm.*, à la fin de la phrase.

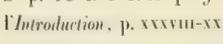
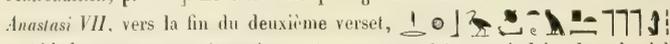
 **anou**, verbe actif : «porter, apporter, mener, amener», p. 2 l. 4 [cf. p. 9 l. 9-10 — S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. 19 l. 14 — OG l. 8], et substantif  *anou* «tributs, revenus», p. 4 l. 7 [cf. p. 20 l. 8 — PT l. 7 dans un passage que n'ont pas les autres papyrus]. — Le mot s'est conservé en copte dans en *T. M. B.*, $\bar{\text{n}}$ *T.*, de , *anou*, en *T. Akhm.*, ime *T.*, en *B. M. B.*, de , *ainít*, *ducere*, *adducere*, ainsi qu'à l'impératif an *T. M.*, en *T. Akhm.*, *affer*, *offer*, de , *a-ainít*.

 **anèrou**, subst. masc. plur. : «pierres», p. 2 l. 7 [cf. p. 10 l. 9-10 — S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 9 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte, avec chute de ou , *r* finale, sous les formes oune *T. Akhm.*, oune *T. B.*, oune *M. B.* *in lapis*, et en composition ene- *T.* dans eneime *T.* *gemme*, et anla- *M.* dans anlami *M.* *margarite*, de , *anar*-[*me*]-*mail*.

*  **anouzu**, **anouznou**, verbe actif : «frotter». Il ne se rencontre chez notre auteur que dans la locution , *anouzou-har*, *anouznou-ha*, litt. : «frotter la face», c'est-à-dire «saluer, rendre hommage», le salut primitif consistant en l'action, pour deux individus qui se rencontraient, de se frotter leurs nez l'un contre l'autre, et l'hommage en l'action de passer la main sur la figure du supérieur. , *anouzou-harou-k hapi* «salut à toi, hommage à toi, Hapi», p. 4 l. 4 [cf. p. 7 l. 1-2 — S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. 18 l. 11 — OG l. 1]. — , *anouzou*, est un dérivé par $\bar{\text{h}}$ prothétique de , *nazou* $\bar{\text{h}}$ , *naznou*, *q. v.*, p. 97 «frotter» puis «discuter», qui ne s'est pas conservé en copte avec ce sens.

1.  **ara**, **aré**, forme pleine de la préposition ou , *ra*, *ré*, *q. v.*, p. 68. Elle ne se rencontre qu'une seule fois dans un passage d'*Anastasi VII*, p. 10 l. 4 [cf. p. 12 l. 12-14] , *ané ouan me-amàn-outou aré-f* «il n'y a rien qui soit caché pour lui», que j'ai discuté dans l'*Introduction*, p. xxxix.

2.  **ara**, **ari**, **aré**, particule qui se met en tête des phrases ou des membres de phrase, lorsqu'elle précède immédiatement le nom sujet pour les introduire avec plus de force : «or, alors, donc»; lorsqu'elle précède immédiatement le verbe

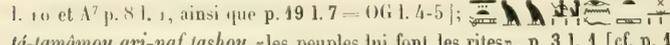
pour leur prêter une nuance dubitative de sens : «si». Elle se rencontre trois fois dans nos manuscrits, mais je ne l'ai admise dans le texte que deux fois : , *aré hatpoutou ané-ra-gasou néith* «s'il est gracieux et qu'il n'y ait personne à côté de Néïth», p. 2 l. 46-p. 3 l. 4 [cf. p. 42 l. 7-8 — S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xxxviii-xxxix], , *aré shapsi ayi* «si l'auguste vient», p. 4 l. 3-4 [cf. p. 45 l. 41-42 — S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2 ainsi que l'*Introduction*, p. xlvi]. Le troisième passage se trouve dans *Sallier II* et dans *Anastasi VII*, vers la fin du deuxième verset, , *aré khéba-ououtou me-pait natérou* «si sont retranchés, amoindris, dans le ciel, les dieux», p. 8 l. 13-14 | = S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 3; il est corrompu, ainsi que je l'ai indiqué dans l'*Introduction*, p. xxxii, et j'ai conservé pour mon texte, p. 4 l. 8, la leçon de l'*Ostracon Golénisheff* [cf. p. 49 l. 8-9 = OG l. 5-6], qui ne porte pas , *aré*.

La variante  que *Sallier II* donne pour  d'*Anastasi VII* [cf. p. 42 l. 7-8 = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7], m'a permis de montrer ailleurs (MASPERO, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVI, H, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 77, et plus haut *Introduction*, p. xxxvi et xxxviii), qu'à l'âge ramesside cette particule avait perdu son *o*, *r*, et se prononçait *a*, *ai*.

*  *arai*, subst. masc. dérivé de la préposition , *ara*, *aré* «celui qui appartient à. . . ., celui qui garde. . . ., compagnon, gardien», p. 3 l. 10 [cf. p. 44 l. 4-4 = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5].

Le mot s'est conservé en copte, sous la forme plurielle, dans ⲀⲮⲢⲨⲦ T., ⲀⲮⲢⲨⲦ T. *Akhm.*, ⲀⲮⲢⲨⲦ M., ⲀⲮⲢⲨⲦ M. *Akhm.*, ⲀⲮⲢⲨⲦ , ⲀⲮⲢⲨⲦ B., *comites. sodales*, dans les phrases telles que ⲙⲏⲓ ⲛⲉⲮⲉⲮⲢⲨⲦ , ⲉⲓ ⲛⲉⲮⲉⲮⲢⲨⲦ , *secum invicem, in se invicem*, litt. : *cum suis sodalibus, in sodales suos*.

, *ari*, *iri*, verbe actif : «faire, fabriquer, exécuter, produire», et dans le langage religieux, «offrir, sacrifier» à un dieu, «accomplir un rite». Il se rencontre dans nos manuscrits sans *o*, *r*, complémentaire, sous les formes suivantes :

1° , *ari iatou* «qui produit l'orge», p. 4 l. 7 [cf. p. 8 l. 9-10 = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 49 l. 7 = OG l. 4-5]; , *it-tamamou ari-naf tashou* «les peuples lui font les rites», p. 3 l. 4 [cf. p. 42 l. 7-10 = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 8, avec des variantes qui ont été discutées

dans l'*Introduction*, p. xxviii-xxix]; , *ari me-mashirou marait iâhoutou* «qui fait le soir ce qu'aïment les champs», p. 3 l. 4 [cf. p. 13 l. 1-2 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2, avec des fautes qui ont été signalées et corrigées dans l'*Introduction*, p. xl-xli]; , *ari ne-hâpi taphoutou-f* «Hapi a fait ses retraites», p. 4 l. 14 [cf. p. 17 l. 9-10 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 9].

2° , *arit, arout*, avec la flexion -it de l'infinitif féminin, , *mai arit-ne-hâpi sanntériou* «comme on fait à Hapi de l'encens, etc.», p. 4 l. 13 [cf. p. 17 l. 5-8 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8, qui ont l'un et l'autre la forme simple , *ari-ne*]; , *shafshafoutou arit-ne-sa-f nab-ar-zarou-f* «les énergies que son fils le Maître-pour-tout a faites», p. 4 l. 16-p. 5 l. 1 [cf. p. 18 l. 1-2 = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 1-2 qui ont tous les deux la forme simple , *ari-ne*].

3° , *araitou, aroutou*, avec la flexion du passif , *aroutou-nak âboutou âit* «on l'a fait une grande offrande», p. 4 l. 10-11 [cf. p. 17 l. 1-2 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7, ainsi que p. 20 l. 10 = PT l. 10].

4° Sous sa forme absolue , *ari, airou*, il forme des causatifs, ainsi , *ar-douan-iâbou*, p. 1 l. 10, *q. r.*, *s. r.* , *douan*, p. 33.

Des variantes assez fréquentes prouvent qu'à l'époque Ramseside, avait déjà perdu son *o*, *r*, final dans la prononciation de la *xowj* (MASPERO, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVI H, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 77). Les manuscrits de l'*Hymne du Nil* en donnent deux qui sont très probantes : , *sasaoui ouâ m-ai-ne-kâi* de *Sallier II*, p. 13 l. 3 [cf. p. 12 l. 5] répond à , *saouasi ouâ mai kâi* d'*Anastasi VII* p. 9 l. 7 [cf. p. 12 l. 6], et un peu plus loin , *ai hatpou* de *Sallier II* p. 13 l. 3 [cf. p. 12 l. 7] à , *ai hatp-outou* d'*Anastasi VII* p. 9 l. 7 [cf. p. 12 l. 8]. Ces passages ont été discutés et les fautes qu'ils contenaient corrigées dans l'*Introduction*, p. xxxviii. —

° Le mot s'est conservé en copte : 1° Sous la forme accentuée ειοϣ-, ειοϣ T., ιαϣ- M., et atone εϣ- T. M., ϣ- T. Akhm., ελ B., dérivée de , *ari, aïri*, en composition, — 2° Sous la forme pleine εϣε T. Akhm., ιϣε T. B., ιϣι M., ειχι, ιαι B., *facere*, dérivé de l'infinitif féminin , *arit, irit*; — 3° Sous la forme amoindrie λαι M. B., λ-λαλ- T., εε- Akhm., ει B., οει Akhm., οϊ, ο, ω T.,

facere, esse, dérivé de , *ari*, avec amuïssement de , *r*, puis en thébain avec disparition de *r* après *l* comme dans les atones en *ai* de l'ancien égyptien et obscurcissement de *a* en *o*-*ô* à l'absolu, enfin en Bachmourique par atténuation de *a* en *e*: *l*° Comme enclitique dans les auxiliaires $\lambda\rho\epsilon-$, $\epsilon\rho\epsilon-$ $\epsilon\lambda\epsilon-$, $\omega\rho\epsilon-$ etc., et à l'impératif $\lambda\rho\iota$ *T. M.*, $\epsilon\rho\iota$ *Akhm.*, $\lambda\lambda\iota$ *B.*, *fac*, en combinaison avec les particules , *a*,  , *shââ*, etc.

 **airait, arait, au pluriel**  **araouïtou**, subst. fém. : «œil», p. 2 l. 13 [cf. p. 41 l. 7-8 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]. — Le mot s'est conservé en copte à l'état construit, avec son *r* final, dans le composé $\epsilon\iota\epsilon\rho-\kappa\omicron\omicron\omicron\epsilon$ *T.*, *irvidus*  ; et à l'état pronominal, sans son *r* dans $\epsilon\iota\lambda-\tau$ *T.*, $\iota\lambda-\tau$ *T. M.*, *intuûs oculorum, oculus*, où le τ est le *t* du féminin maintenu dans la prononciation devant les suffixes par l'adjonction de l'enclitique , *lou*, $\lambda\eta\eta\epsilon\iota\lambda\tau\eta$ répondant à     dans l'ancienne orthographe. Nous possédons une transcription grecque de l'état absolu, *iri* dans Osiris , où l'élément  était interprété par *œil* à tort, et le tout traduit $\rho\omicron\lambda\nu\acute{o}\theta\theta\alpha\lambda\mu\omicron\varsigma$, *ocellatus, doué de beaucoup d'yeux*.

 **isâit, isit, à l'origine**  **sâit**, subst. fém. : «siège, place, habitation», ne se rencontre ici que dans le composé administratif  , *isît-khâit* «la place de mouance», le siège d'une administration, d'une *dairah*, plus spécialement le siège de l'administration royale, p. 2 l. 4 [cf. p. 20 l. 2 = OG l. 10; c'est le passage que j'ai interprété dans l'*Introduction*, p. xxxvii-xxxviii, cf. p. 85 s. v. , *khâit*]. — Le mot ne s'est pas conservé en copte. Il est transcrit en grec *Isi* dans le nom de la déesse Isis  et *Osi* dans le nom du dieu Osiris ; mais ces noms se lisaient à l'origine , , *Sâit*, et , *sâiri*, *Sîris*, ce qui est conforme à la vieille orthographe du mot .

 **iâtou**, subst. masc. : «orge», p. 4 l. 7 [cf. p. 8 l. 9-10 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 49 l. 7 = OG l. 4-5] et p. 4 l. 1 [cf. p. 15 l. 5-6 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 10]. — Le mot s'est conservé en copte dans $\epsilon\iota\omega\tau$ *T.*, $\iota\omega\tau$ *T. M.*, η , *hordeum*.

*  **adebouï**, subst. masc. : «berges, rives», les deux bandes de terre cultivées le long du Nil, p. 5 l. 4 [cf. p. 48 l. 3-4 = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 2]. — Le mot ne s'est pas encore retrouvé en copte.

ââou, au féminin **ââît**, adjectif : «grand, abondant», p. 4 l. 11

[cf. p. 17 l. 1-2 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]. — Ce mot est resté en copte, comme verbe, à la forme redoublée, $\lambda\lambda\lambda$ T. M., $\lambda\lambda\lambda\epsilon\iota$ T., $\lambda\lambda\epsilon\epsilon\iota$ B., *crescere, magnificari*, et comme adjectif $\mu\lambda\lambda$ T. M., *magnus*, avec la préformante $\mu\lambda-$, $\mu-$, qui se rencontre, par exemple dans *nânou*, en copte $\mu\lambda\mu\epsilon$ M. $\mu\lambda\mu\text{ΟΥ}$ T. M. Akhm., *bonus*, à côté de *ânou*, en copte $\lambda\mu\lambda\mu$ M. *bonus, pulcher esse*, $\lambda\mu\lambda\lambda$ T. M., $\mu, \mu\mu$, *pulchritudo*. En finale d'une expression composée, il a pris en thébain et en memphitique la valeur -o, au féminin -w, ainsi dans $\text{ϩ}\epsilon\lambda\lambda\text{O}$ M., $\mu\mu$, $\text{z}\lambda\lambda\text{O}$ Akhm., $\text{z}\lambda\lambda\text{O}$ T., μ *senex*, $\text{ϩ}\epsilon\lambda\lambda\text{W}$ M., $\text{ϩ}\text{z}\epsilon\lambda\lambda\text{W}$ T., τ *anus, vetula*, de *khalel-âou*, ffO , $\epsilon\text{f}\text{f}\text{O}$ T. Akhm. B., μ , OYPO M., μ *rec.* ffW T., τ , $\text{OY}\text{P}\text{W}$ M., ϩ *regina*, de *our-âou*, $\lambda\text{P}\text{O}$, $\lambda\text{P}\text{W}$ M., ϕ , $\epsilon\text{I}\text{E}\text{P}\text{O}$, $\text{I}\text{E}\text{P}\text{O}$ T., μ *fluvius, flumen, Nilus*, de *id[t]our-âou*; le bachmourique a conservé souvent en pareil cas la vieille prononciation en *a*, ffA , $\epsilon\text{f}\text{f}\text{A}$ μ , *rec.* $\text{z}\epsilon\lambda\lambda\lambda$, *senex*, dans $\epsilon\lambda\text{z}\epsilon\lambda\lambda\lambda$, *senescere*.

* **âouanou**, verbe neutre : «être violent, s'emporter». Il est employé par notre auteur en composition avec *îbou*, dans le passage «s'il fait le violent, s'il s'irrite, la Terre Entière est bouleversée», p. 4 l. 10 [cf. p. 9 l. 1-2 = S² p. 12 l. 1-2 et A⁷ p. 8 l. 3-4 dont j'ai discuté les variantes dans l'Introduction, p. xxiii-xxv, ainsi que p. 19 l. 10 = OG l. 6 qui seul donne un texte correct].

* **âbaît**, subst. fém. : «banquet, offrande», plus particulièrement l'offrande consistant en pains, en gâteaux et en boissons, p. 4 l. 10-11 [cf. p. 17 l. 1-2 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]. L'orthographe des deux papyrus est relativement tardive; elle date du temps où le mot, étant tombé de la langue courante, ne se conservait plus que dans la langue religieuse, et désignait les banquets donnés pendant les fêtes, d'où les déterminatifs . Autant que je puis voir, la **âbaît**, différait du *par-kharôou*, en ce que celui-ci était réservé aux personnages invisibles, dieux ou morts, auxquels les mets ne pouvaient parvenir qu'à la voix du célébrant, en vertu de la formule que celui-ci récitait sur chacun d'eux, pour les expédier dans l'autre monde; la **âbaît**, au contraire, serait l'offrande abandonnée aux assistants pendant les fêtes, le banquet auquel ils prenaient part,

et auquel peut être ils apportaient chacun leur contribution déterminée, le pain la *mola* de farine, et la cruche de vin ou de bière qui servent de déterminatif au mot,  ou , dans les textes de l'âge memphite.

                   **ânakhou**, verbe et substantif : «vivre, vie». Il est employé dans notre texte sous deux de ses formes secondaires :

1°                  *ênékhiou* «les gens qui vivent, les vivants» :   

ΛΘΛΙ *M.*, ΛΘΗ *T.* *Akhm. M.*, ΛΘΕ *T.*, ΛΘΕΙ *B.*, †, *multitudo, abundantia*,
 ΛΘΕΙ *T.*, ΛΘΛΙ *T. M.*, ΛΘΕΐ *Akhm. B.*, *multus esse*, et avec le *u* préfixe.
 ΗΛΘΩ *Akhm. T. M. B.*, *multus, multus esse*.

 ^Λ **âqou**, verbe neutre : « entrer », p. 3 l. 7 [cf. p. 43 l. 7-8 — S² p. 13 l. 6 et
 A⁷ p. 10 l. 4]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ΛΕΙΚ *T.*, *ingredi*.

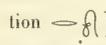
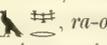
 **âdou**, verbe neutre au sens propre, « être gras, s'engraisser », au
 sens figuré, « être en bon point, prospérer », , *âdou-ne-*
mamanouitou-f «graisse, prospérité de ses bestiaux, ses bestiaux s'engraissent,
 prospèrent », p. 3 l. 2 [cf. p. 42 l. 9-10 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8]. — Le
 mot s'est conservé en copte dans le substantif ΩΤ *T. M. B.*, Π, *adeps, pinguedo*,
 ΩΘ *T.*, ΖḲ, *adipes*.



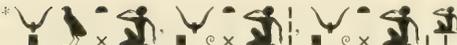
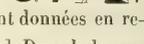
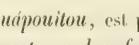
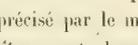
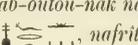
 **iâdit**, variante ramesside de , « rosée », *q. v.*, p. 23.

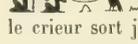
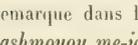
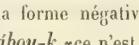
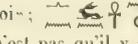
^Λ  **aiou, iou**, voir *s. v.*  ^Λ, *ayi, él, i*, p. 23.



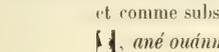
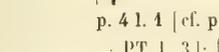
*  **ouâou, ouâouou**, verbe
 neutre : « être loin, s'éloigner, s'écarter », ne se rencontre ici que dans la locu-
 tion , *ra-ouâou-ra* « au loin de . . . », , *sasouari samit*
ra-ouâou-ra-mâou « lui qui désaltère le désert loin de l'eau »,
 le Nil étant supposé fournir, du haut de son cours céleste, la rosée qui abreuve
 le désert, p. 4 l. 4 [cf. p. 49 l. 3-4 = OG l. 3 dont les variantes, discutées dans
 l'*Introduction*, p. XVIII-XIX, nous ont permis de corriger les versions des deux pa-
 pyrus, p. 8 l. 1-4 = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 9]. — Le mot s'est conservé
 dans le copte sous la forme absolue ΟΥΕ *T.*, ΟΥΕΐε *Akhm.*, *remotus esse*,
 ΟΥΕ *T.*, Π, *distantia*, de , sous la forme en -it final, ΟΥΕΙ, ΟΥΗ *M.*

longe esse, longe distare, οΥϞΙ *M.*, φ, *longitudo*, et sous la forme en -out  finale avec amuïssement du -t, οΥΗΥ *T.*, οΥΗΟΥ *M.*, *longe esse, distare*.

 ouâpouit, ouâpouitou, subst. fém. : «action en justice, jugement, décision, déclaration», ; , *ané ouâpouitou henâ-f* «il n'y a pas de déclarations de revenu avec lui», p. 2 l. 16 [cf. p. 12 l. 5-8 — S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7]; ; *diâboutou-nak ouâpouitou* «des déclarations de revenu te sont données en retour», p. 4 l. 3 [cf. p. 15 l. 9-12 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]. Dans la langue juridique *ouâpît* signifiait la déclaration personnelle que le chef de famille devait faire, devant le scribe, des personnes de sa maison soumises à la capitation. En disant du Nil qu'on n'a pas avec lui de déclarations du genre de celles qu'on faisait pour la capitation, on entend, qu'enrichissant tout le monde, l'un comme l'autre, il n'exige pas qu'on lui paie l'impôt. Dans le second passage, l'auteur revient sur la même idée en sens inverse, et il dit qu'on lui fait des déclarations d'impôts en reconnaissance de ses services, mais il résulte de l'ensemble du texte que ce sont des déclarations volontaires et non pas des extorsions. Le sens de , *ouâpouitou*, est précisé par le membre de phrase ; , *diâb-outou-nak nafritou* «on te donne en retour de bonnes choses», p. 4 l. 12 où , *nafritou*, remplace , *ouâpouitou*.

 ouânou, ouonou, ounou, verbe attributif : «exister, être, être à . . . , appartenir à . . . », qui s'emploie aussi comme auxiliaire dans la conjugaison,   *ouânou magâou parou me-khanit* «quand c'est que le crieur sort joyeux», p. 2 l. 8-9 [cf. p. 11 l. 9-10 = S² p. 13 l. 1, avec des variantes qui ont été interprétées dans l'*Introduction*, p. xxxiv-xxxvi]. Comme on le voit, l'addition de , *ouânou*, dans ce genre de phrase, y suscite un sens emphatique que n'aurait point la construction ordinaire. La même intention se remarque dans la forme négative :   *ané ouânou sashmonou me-iâbou-k* «ce n'est pas qu'il y a des guidances dans ton cœur», p. 2 l. 10 [cf. p. 11 l. 2 = A⁷ p. 9 l. 3 où S² p. 12 l. 9 passe , *ouânou*], ou en d'autres termes, «il n'y a rien (ou personne) qui puisse servir de guide en toi»;   *ané ouânou énékhiou me-khomou-f* «ce n'est pas qu'il y a des gens qui vivent sans lui», p. 3 l. 2-3 [cf. p. 12 l. 14-14 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1, avec des variantes et des fautes que j'ai tâché de corriger dans l'*Introduction*, p. xxxix], ou en d'autres termes, «il n'y a

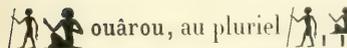
personne qui puisse vivre sans lui». — Le mot s'est conservé en copte sous les formes OYON *T. M. B.*, OYAN *B.*, OYN *T. Akhm.*, *esse, habere.*

 **ouánamou, ouánmou, ouámou**, verbe actif : «manger», et comme substantif «le manger, la nourriture»,  *ané ouánm-outou khasbádou mâouïou* «on ne mange pas le lapis vrai», p. 4 l. 4 [cf. p. 15 l. 3-6 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 9, ainsi que p. 20 l. 6 = PT l. 3];  *sakhîmou-ne-sou ouánmouou* «si les mangeailles se sont fait ignorer, si la nourriture vient à manquer», p. 4 l. 8 [cf. p. 16 l. 9-10 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5]. — Le mot s'est conservé en copte dans OYOM *T. Akhm. M. B.*, OYAM *B.*, *manducare, consumere*, qui dérive d'*ouánamou* par suppression de la voyelle atone médiale *ouánmou*, puis par assimilation de *n* avec *m*, *ouámou-ouámou*.

*  **ouândou(?)**, subst. masc. : «le bœuf ou le veau gras(?)», le veau sauvage?», p. 4 l. 13 [cf. p. 17 l. 8 = A⁷ p. 11 l. 8, dans un passage qui manque à *Sallier III*]. — La lecture du mot est incertaine encore. Les deux traductions contradictoires que j'ai proposées reposent : la première sur les tableaux thébains où l'animal est représenté (LEPSIUS, *Denkmäler*, t. II, pl. 129) et qui nous montrent des sujets gras sans cornes; la seconde sur une étymologie qui, séparant les deux parties constituantes du mot, y reconnaît les mots  *ounou* «le taureau chargeant» et  *douou* «la montagne», soit «le bœuf de la montagne» ou, par suite «le bœuf sauvage».

 **ouârou, ouêrou**, adjectif : «grand» et verbe neutre : «être grand», dans la phrase  *anou kâou ouârou zaoufiou*, où le parallélisme de  *anou*, nous entraîne à choisir pour  *ouârou*, une valeur verbale, «celui qui apporte les aliments, celui qui est combien grand par les mets» ou, en d'autres termes, «celui qui a les mets en grande quantité», p. 2 l. 1 [cf. p. 9 l. 9-12 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. 19 l. 14-15 = OG l. 8].

Le mot se trouve en transcription grecque sous les formes OYHPIC , OHPIK dans les noms propres; il s'est conservé en copte avec le sens secondaire OYHP *T. M.*; *quot, quantus*, qu'il pourrait bien avoir dans le passage cité de l'*Hymne au Nil*.

 **ouârou**, au pluriel  **ouêrouou**, subst. masc. : «le chef, le prince», dans l'expression  *ouârou shairiou* «le grand et le petit», «le

𐤏𐤏𐤏, 𐤏, la valeur *ouash* équivalant à la prononciation égyptienne *ouasi-ouasi* avec amuissement de *ra* ◀ final (MASPERO, *4 travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 71 sqq.); à l'époque ptolémaïque l'a tonique s'était obscurci en *ô*, comme le prouve la transcription ΟΥΩΣΙΜΑΡΗΣ. ΟΥΟΣΙΜΑΡΗΣ, du même prénom.

𐤏𐤏𐤏 **ouásit, ouási**, subst. fém. : «le nome et la ville de Thèbes», p. 4 l. 14 [cf. p. 47 l. 9-10 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 9]. Le mot se rencontre, en variante erronée d'audition (cf. *Introduction*, p. XLII), dans un passage de *Sallier II*, p. 13 l. 7 = p. 13 l. 11, où le texte original portait 𐤏𐤏𐤏, *ouásirou-ouási*. — Le mot est transcrit *oïst, ois*, dans le nom du fils de Ramsès II 𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏, *Khâmouási*, Χαμοΐσις.

𐤏𐤏𐤏 **ouázit**, forme féminine en *-it* de la racine 𐤏𐤏, *ouázou*, verbe et substantif, qui signifie : «verdier, être vert, vert», et par suite, «vigoureux, prospère, prospérer». Elle ne se rencontre ici que dans l'expression énigmatique 𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏, *ouázit kâpou*, qui revient six fois comme un refrain à la fin de notre hymne, p. 5 l. 1-4 [cf. p. 18 l. 3 = S² p. 14 l. 10-11 et A⁷ p. 12 l. 2-3], et dont le sens est discuté s. r. 𐤏𐤏𐤏𐤏, *kâpou*, q. r. p. 102.

𐤏𐤏𐤏, *saouázou*, et avec la finale *-it* féminine 𐤏𐤏𐤏, *saouázit*, forme facitative en 𐤏 du précédent, verbe actif : «faire verdier, faire prospérer, rendre prospère», et au sens second «rendre prospère quelqu'un ou quelque chose pour quelqu'un, attribuer à . . . , adjuger à . . . , léguer», 𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏, *saouázou hamouit nît Phtah* «qui fait prospérer l'atelier de Phtah», p. 4 l. 5-6 [cf. p. 8 l. 5-6 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 7 l. 6, ainsi que p. 19 l. 5 = OG l. 3-4 où le verbe 𐤏𐤏𐤏 est détruit]; 𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏, *saouázou amamou ra-hâit ramitou*, le Nil «fait prospérer la barque en face des gens», en d'autres termes, «fait prospérer la navigation pour les habitants de l'Égypte», p. 4 l. 4 [cf. p. 15 l. 11-12 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]; ◀ 𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏𐤏, *ra-saouázit adabouî* «pour rendre prospères les deux rives», p. 5 l. 4 [cf. p. 18 l. 1-4 = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 11 l. 2].

Le mot s'est conservé en copte sous la forme simple ΟΥΩΤ *T. M.*, ΟΥΕΤ *T.*, sous la forme redoublée ΟΥΕΤΟΥΩΤ *M.*, ΟΥΕΤΟΥΟΤ *T.*, *viridis, crudus*, et sous la forme en *-e, -i*, dérivée de la forme à désinence féminine en *-it*, ΟΥΟΤΕ, ΟΥΟΟΤΕ *T.*, ΟΥΟ† *M.*, ΟΥΛΛ† *B.*, *iu, olus, olera*.

bien, le bonheur», p. 4 1. 8 [cf. p. 16 1. 11-12 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5].
] ,] ;] , bou-nbou «tout le monde, tous, chacun», p. 3 1. 12
 [cf. p. 14 1. 7-8 = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6]. Si le] , bou-tamou,
 du *Papyrus Sallier II*, p. 41 1. 8 [cf. p. 6 1. 3], n'est pas une faute, il rentre dans
 la série, et il signifie «achèvement, perfection» (cf. *Introduction*, p. xvii-xix).

]  bouâou, subst. masc. plur. : «les principaux d'une ville, les nota-
 bles, les chefs», ἀρχοντες, p. 3 1. 14 par conjecture; cf. *Introduction*, p. xlv.

] , boutou, batou, verbe neutre et substantif : «dégouter, inspirer le dégoût.
 dégoût, horreur, crime», p. 8 1. 4 = A⁷ p. 7 l. 9; cf. *Introduction*, p. xvii-xix. —
 Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲠⲦⲉ T. τ, π, ⲉⲗⲦⲉ Akhm., ⲉⲱⲦ, ⲕⲠⲦⲉ M., ⲉⲗⲦ B. ⲠⲮ, abominatio, et ⲕⲠⲦⲉ, ⲕⲠⲦ T. abominari, abominandum
 reddere, polluere.

] ,]  banit, bainit, subst. fém. : «harpe», p. 4 1. 2 [cf. p. 15 1. 7-8
 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 11 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲠⲏⲏ T.,
 ⲠⲮⲱⲏ M. ⲠⲮ, cithara, nablum.

*] ,]  boushâou, et avec la seconde
 radicale redoublée]  boushashou,]  boushashît,
 verbe neutre : «vomir», et comme substantif «vomissement», p. 2 1. 15 [cf. p. 12
 1. 4-4 = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 6, ainsi que l'*Introduction*, p. xxxviii-xxxviii].

] ,]  badit, baditi, subst. fém. : «épeautre, *Triticum spelta*», p. 4 1. 7
 [cf. p. 8 1. 9-10 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que p. 19 1. 7 = OG l. 5]. —
 Le mot est demeuré en copte dans ⲕⲠⲦⲉ T., ⲕⲠⲦ, ⲕⲠⲦ M. πι, ἄλωρα, far.

] ,]  pâi, pá, pronom démonstratif proclitique du masculin et du singulier :
 «celui-ci, ceci, ce, cet», puis, à partir de la seconde époque thébaine, article
 masculin singulier «le». Il ne se rencontrait nulle part dans le texte original de
 notre *Hymne*, mais les scribes de la XVIII^e ou de la XIX^e dynastie l'avaient intro-
 duit dans plusieurs passages où la langue de leur époque comportait son emploi,

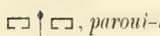
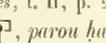
𐎢𐎠𐎢𐎠, *pá-tiou* «la terre», p. 46 l. 44-42 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5, ainsi que p. 20 l. 9 = PT l. 9, et au vocatif 𐎢𐎠𐎢𐎠𐎢𐎠𐎢𐎠, *pá Hâpi* «ô Nil», p. 48 l. 3-5 = S² p. 14 l. 11 où Anastasi VII, p. 12 l. 2, porte 𐎢𐎠𐎢𐎠𐎢𐎠𐎢𐎠, *Hâpi* «ô Hâpi», tout court [cf. p. 48 l. 4-6]. On le rencontre dans deux passages très corrompus que j'ai discutés et essayé de corriger dans l'*Introduction*, l'un p. 40 l. 4-2 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8 [cf. *Introduction*, p. xxvii-xxix], l'autre p. 41 l. 5 = A⁷ p. 9 l. 4 [cf. *Introduction*, p. xxxii].

* 𐎢𐎠𐎢𐎠𐎢𐎠, *pâouitou*, subst. fém. : «gâteaux en forme de boule ou de pelotte», p. 4 l. 9 [cf. p. 19 l. 9 = OG l. 9, où les autres textes donnent 𐎢𐎠𐎢𐎠𐎢𐎠, *mé-pâit natérou* «dans le ciel des dieux»; cf. *Introduction*, p. xxiii.

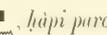
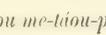
■ 𐎢𐎠, *pou*, est à l'origine un pronom démonstratif enclitique du masculin et du singulier : «celui-ci, ceci, ce, cet», mais qui a pris une valeur analogue à celle de notre verbe impersonnel «c'est, c'était». Il se rencontre assez rarement dans notre texte, 𐎢𐎠𐎢𐎠𐎢𐎠𐎢𐎠, *îddite-f-pou hâou-pâit* «c'est sa rosée la pluie», p. 4 l. 4-5 [cf. p. 49 l. 4 = OG l. 3, où les deux papyrus donnent des textes corrompus que j'ai essayé de corriger dans l'*Introduction*, p. xvii-xix]; 𐎢𐎠𐎢𐎠𐎢𐎠, *hâpiou-pou aite-f* «c'est celui qui est gracieux pour les hommes par sa peine», p. 2 l. 2 [cf. p. 49 l. 15 = OG l. 9, où les deux papyrus donnent des variantes que j'ai discutées dans l'*Introduction*, p. xxv-xxvi]; 𐎢𐎠𐎢𐎠𐎢𐎠, *pâiti-pou sakhpavou nab* «c'est un effet de sa force tout ce qui s'engendre», p. 3 l. 2 [cf. p. 42 l. 44-42 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8-p. 10 l. 1]; 𐎢𐎠𐎢𐎠, *iou-s-pou nafar mehâtpou* «c'est venu bien en paix, explicit féliciter», p. 5 l. 4-5 [cf. p. 48 l. 8-10 = S² p. 14 l. 11 et A⁷ p. 12 l. 3]. — ■ 𐎢𐎠, *pou*, a donné en copte *ne* dans tous les dialectes.

■ 𐎢𐎠, *poun, pen*, pronom démonstratif enclitique du masculin et du singulier, désignant de préférence les personnes et les objets rapprochés : «celui-ci, ceci, ce, cet». Il n'est employé qu'une fois par notre auteur dans la locution 𐎢𐎠𐎢𐎠, *tâou poun* «cette terre-ci» qui sert d'ordinaire à désigner l'Égypte, p. 4 l. 4 [cf. p. 7 l. 4 = A⁷ l. 4, mais 𐎢𐎠, *poun*, est omis dans S² p. 11 l. 1 et dans OG l. 1 = p. 7 l. 3 et p. 48 l. 44]. — 𐎢𐎠, *poun*, est à l'origine une forme de 𐎢𐎠, *pou*, développée par l'addition de la postformante 𐎢𐎠; de même 𐎢𐎠, *boun*, provient de *bou*, 𐎢𐎠, *ané*, sort de 𐎢𐎠, *â*, etc. 𐎢𐎠, *poun*, ne s'est pas conservé en copte.

,  **parou, perou, pîrou**, et, par amuïssement de \ominus ra final, *pa*, *pe*, *pi*, *pou*, subst. masc. : « maison, demeure », par suite « le palais » et « le temple » qui sont respectivement la maison du roi et du dieu. Ce mot se rencontre seulement dans deux passages corrompus, dont le premier n'a pas été admis dans le texte de l'édition, p. 8 l. 6 = A⁷ p. 8 l. 1 [cf. ce qui est dit à ce propos dans l'Introduction, p. xiv-vx], non plus que le second, p. 13 l. 7 = S² p. 13 l. 6, qui d'ailleurs manque dans *Anastasi VII*, p. 10 l. 3 [cf. ce qui est dit à ce sujet dans l'Introduction, p. xli-xlii].

 **paroui-hazoui** « les deux maisons blanches », dans le titre   « scribe des deux maisons blanches », p. 18 l. 10. On donnait ce nom aux magasins dans lesquels les fonctionnaires du roi ou des seigneurs entreposaient certains des produits de l'impôt, étoffes, objets de parure, parfums, vins, liqueurs. Ces magasins étaient doubles, au moins en théorie, selon l'usage qui voulait que tout ce qui touchait le roi fût mis au duel, par allusion aux deux royautés du Midi ou du Nord dont se composait la royauté de l'Égypte (MASPERO, *Études égyptiennes*, t. II, p. 249-252); toutefois on rencontre assez souvent la forme simple  *parou hazou*.

 **parou, perou, pîrou**, verbe neutre : « sortir, apparaître, paraître, se manifester », à l'origine « sortir en montant » comme le soleil qui se lève à l'horizon. Il se rencontre dans nos manuscrits sous les formes suivantes :

1° , *parou*, , *hapî parou me-tîou-pou* « Nil qui paraît en cette terre », p. 4 l. 4 [cf. p. 7 l. 3-4 = S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. 18 l. 11 = OG l. 1]; , *parou me-khanît* « qui sort joyeux », p. 2 l. 14 [cf. p. 11 l. 9-10 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]; , *saha:ou parou me-kakoui* « illuminateur qui sort des ténèbres », p. 3 l. 4-2 [cf. p. 12 l. 9-10 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8]; , *âqou me-moudouou* *parou me-hari-iâbou*, *iâbabou parou me-shatiou* « Dieu qui entre selon les paroles magiques, paraissant comme qui est résident habituel, désiré qui sort de l'inconnu », p. 3 l. 7 [cf. p. 13 l. 7-10 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3, avec des variantes qui ont été discutées dans l'Introduction, p. xli-xlii]; , *ané parou khaprou natar* « les formes divines ne se manifestent pas », p. 4 l. 15 [cf. p. 17 l. 11-12 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 9].

2° , *pari*, et avec la finale en \wedge -ît du féminin , *parît*, dans

l'Ostrakon Spiegelberg, I. 4 [cf. *Introduction*, p. xii] en variante du , *parou*, des autres textes p. 4 l. 4 et au *Papyrus Salber II*, p. 13 l. 4 | p. 12 l. 9 |, en variante du , *parou*, d' *Anastasi III*, p. 9 l. 8 | p. 12 l. 10 |.

Le mot ne s'est conservé en copte qu'aux formes dérivées de l'infinitif féminin et dans quelques-uns de ses sens secondaires, uoïpe, uïpe, uïpepe *T.*, uïpepe, uïpe *Abkh.*, uïtî, uïsci, φορη εκουα, φηρη εκουα *M.*, *effulgeret*, *splendere* *L'occ.*, *flouescere*, et leurs dérivés.

  *paḥoui*, subst. masc. : «la partie postérieure, l'extrémité, la fin», dans la locution   *me-paḥoui* «derrière, en arrière de...», p. 3 l. 10 [cf. p. 14 l. 3-4 — S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]. — Le mot est resté en copte dans *ⲡⲬⲟⲩⲲ* *T.*, *Abkh.*, *ⲡⲬⲟⲩⲲ* *B.*, *ⲡⲬⲟⲩⲲ* *M.*, *pars posterior*.

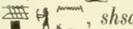
     *paḥit*, *paḥti*, subst. fém. : «force, énergie»,    *sakḥparou amanou paḥite-f* «produire les bateaux est sa force», p. 2 l. 6 [cf. p. 40 l. 7-8 — S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 9 l. 1, ainsi que p. 20 l. 4 — OG l. 11 où on lit la variante , *me-paḥiti touf* «qui produit les bateaux par sa force»];    *me-paḥti* *ané gam-ou[tou]* «*me-paḥti-ne-sashonou* eil n'est pas trouvé par force d'écrits magiques», p. 40 l. 44 — A⁷ p. 9 l. 3 où *Salber II* donne une variante que j'ai expliquée dans *l'Introduction*, p. xxvii;   *paḥit pou sakḥparou nabou* «c'est sa force, c'est un effet de son énergie tout ce qui s'engendre», p. 3 l. 2 [cf. p. 12 l. 41-42 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 18]. —   *paḥit* et  *paḥti*, sont deux mots différents.   *paḥit*, est le plus vieux, le simple d'où dérive   *paḥiti* «le fort», au féminin  *paḥiti* «la forte», puis par abstraction «la force»; ce dernier est devenu, dans la *nomie* de la seconde époque thébaine,  *paḥti*, par chute du  final du féminin. C'est le même phénomène qui a déduit de  *amanit*, d'abord  *Amâniti*, *l'Occidental*, puis au féminin  *amâniti*, pour l'Ouest, l'Occident. Les transcriptions assyriennes donnent pour ce mot *paḥita*, et les transcriptions grecques ou coptes sont *ⲡⲬⲏⲤ*, *ⲡⲬⲏⲤⲏ*, selon qu'elles représentent  *paḥit*, ou  *paḥiti*.

    *pasidit*, *pesidi*, *psidi natérou*, subst. fém. : «la neuvaïne des dieux, l'Ennéade», p. 2 l. 15 [cf. p. 42 l. 4-2 — S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 6], et p. 3 l. 11 [cf. p. 14 l. 5 — S² p. 13 l. 9, où *Anastasi III* donne des variantes qui

𐎧𐎡𐎴 *qadou-f* «il le bâtit, il le creuse», p. 9 l. 5-6 | S² p. 19 l. 9 et A⁷ p. 8 l. 4-5 | 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴 *dabahou-f* «il est prié, il est demandé, on lui demande», p. 13 l. 12 | A⁷ p. 10 l. 4 |

- Comme affixe possessif du nom «son, sa, ses» : p. 11 l. 10 [cf. p. 19 l. 4 = OG l. 4] : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *taou-ra zarou-f* «la terre en sa totalité, l'Égypte», p. 4 l. 10 [cf. p. 9 l. 1-2 = S² p. 19 l. 9 et A⁷ p. 8 l. 1] et p. 11 l. 6 | A⁷ p. 9 l. 4, cf. *Introduction*, p. xxxv | 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *ajite-f* «sa peine», p. 2 l. 2 [cf. p. 19 l. 16 = OG l. 9 et *Introduction*, p. xxx-xxxv] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *pahite-f*, 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *pahite-tou-f* «sa force», p. 2 l. 6 [cf. p. 10 l. 8 = A⁷ p. 8 l. 8 et p. 20 l. 4 = OG l. 11] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *kharpou-f*, 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *kharpou-tou-f* «des gens qui lui commandent, ses chefs», p. 2 l. 8 [cf. p. 10 l. 11-12 = S² p. 19 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 2] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *tepahitou-f* «ses classes, ses retraites», p. 2 l. 9 [cf. p. 10 l. 13-14 = S² p. 19 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3 dont les variantes ont été discutées dans *Introduction*, p. xxxv] et p. 4 l. 14 [cf. p. 17 l. 9-10 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 9] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *tanoutou-f*, 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *tanoutou-tou-f* «ses quantités, ses redevances», p. 2 l. 10 [cf. p. 11 l. 1-2 = S² p. 19 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *naférou-f* «ses beautés», ou, de manière plus abstraite, «sa beauté», p. 2 l. 13 [cf. p. 11 l. 9-10 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5 où 𐎠𐎢𐎴 est passé] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *manmanou-f*, 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *manmanou-tou-f* «ses bestiaux», p. 3 l. 2 [cf. p. 12 l. 9-12 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8], p. 9 l. 14 [= A⁷ p. 8 l. 7] et p. 18 l. 6-7 | A⁷ p. 19 l. 3 | 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *baoukou-f* «ses serviteurs», p. 3 l. 4 [cf. p. 13 l. 1-2 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 1] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *hououou-f* «ses instruments, son outillage», p. 3 l. 6 [cf. p. 13 l. 5-6 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *khâou-f* «ses armes, ses outils», p. 3 l. 10 [cf. p. 14 l. 1-2 = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *kharaou-f* «ses enfants», p. 4 l. 8 [cf. p. 16 l. 10 = A⁷ p. 11 l. 6] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *rinou-f* «son nom», p. 4 l. 14 [cf. p. 17 l. 9-12 = S² p. 14 l. 9] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *sa-f* «son fils», p. 5 l. 1 [cf. p. 18 l. 1-2 = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 19 l. 1] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *houou-f* «son dégoût, son horreur», p. 8 l. 4 | A⁷ p. 7 l. 9 | 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *shâou-f* «ses guérets», par erreur pour «sa destinée», p. 12 l. 14 [= A⁷ p. 10 l. 1, cf. *Introduction*, p. xxxv-xv] ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *ahouitou-f* «ses champs», p. 13 l. 2 | A⁷ p. 10 l. 9 ; 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *habsou-f* «ses vêtements», p. 14 l. 4 | A⁷ p. 10 l. 5 | 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *khapérou-f* «ses formes, ses figures», et au figuré, «ses desseins», p. 17 l. 11-12 | A⁷ p. 19 l. 1 | 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *sashou-f* «ses guidances», p. 19 l. 2 | OG l. 11 | 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴𐎠𐎢𐎴 *shamsou-f* «ses serviteurs», p. 19

1. 2 [= OG l. 2]; , *naferouitou-f nabat* « toutes ses bonnes choses », p. 49 l. 15 [= OG l. 8-9].

3° Comme régime des prépositions simples ou composées : , *ané-f, amou-f* « en lui, par lui », p. 2 l. 13 [cf. p. 41 l. 7-8 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]; p. 3 l. 6 [cf. p. 43 l. 3-6 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 2]; p. 9 l. 13-14 [= S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7]; — , *me-khomou-f* « sans lui », p. 2 l. 3 (cf. *Introduction*, p. xxxix); — , *na-f* « à lui », régime indirect des verbes ou des noms verbaux; , *shsapou-naf* « a pris par lui », p. 4 l. 13 [cf. p. 9 l. 7-8 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 5]; , *airi-naf, ai-naf* « lui font, font à lui », p. 3 l. 4 [cf. p. 42 l. 7-8 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 3]; , *shdou-naf* « ce qui lui est destiné, sa destinée », p. 3 l. 3-4 [cf. p. 42 l. 13 = S² p. 13 l. 5 et *Introduction*, p. xxxix-xl]; , *hasou-naf* « le louent », p. 49 l. 1-2 [= OG l. 2, cf. *Introduction*, p. xvi-xvii]; — , *ra-khâte-f*, litt. : « à son bâton, sous ses ordres », p. 40 l. 1-2 [= S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 8 l. 8, cf. *Introduction*, p. xxvii-xxix]; — , *henâ-f* « avec lui », p. 2 l. 16 [cf. p. 42 l. 5-8 = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 10 l. 7].

4° Sous la forme  *-fi*, ancienne vocalisation qui s'est conservée derrière les mots dont la finale est  *-oui*, qu'ils soient au duel ou non,  *zââbouî-fi* « ses doigts », p. 8 l. 11-12 [= S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 2].

Le pronom  *-f*, est demeuré en copte sous la forme -*q*; il est écrit parfois -*ε* dans les manuscrits d'âge moyen ou récent.

, , *fondou, fandou* « le nez », p. 4 l. 8 [cf. p. 49 l. 8 = OG l. 5 et l'*Introduction*, p. xxii-xxiii, où les variantes des papyrus sont discutées].

, *fatfat*, verbe neutre : « se détruire, être détruit » et substantif masculin : « destruction », p. 4 l. 9 [cf. p. 46 l. 11-14 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 6]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme bilitère, soit nue $\epsilon\omega\tau$, $\epsilon\epsilon\tau$ *T. M.*, $\kappa\epsilon\tau$ *T.*, *delere, abstergere*, soit avec la finale féminine de l'infinitif $\epsilon\omega\tau\epsilon$, $\kappa\omega\tau\epsilon$ *T. Akhm.*, $\epsilon\omega\tau$, $\epsilon\omega\tau$ *B.*, *delere, abstergere*.



, *ma, me*, plus tard *m, em*, préposition. Le sens fondamental est « en, dans », avec ou sans mouvement, et elle exprime la provenance, l'instrument, l'état.

- « Dans, en, parmi, sur, pendant », avec ou sans mouvement : , *me-taou pouu* « dans cette terre », p. 4 1. 4 [cf. p. 7 1. 4 — A⁷ p. 7 1. 1 et p. 48 1. 41 — OG 1. 1]; , *me-harou* « dans le jour », p. 4 1. 2 [cf. p. 7 1. 5-6 — S² p. 11 1. 7 et A⁷ p. 7 1. 8, ainsi que p. 49 1. 2 — OG 1. 9]; , *me-paouitou* « dans les gâteaux », p. 4 1. 9 [cf. p. 49 1. 9 — OG 1. 5-6]; , *me-ramitou* « dans les hommes, parmi les hommes », p. 4 1. 10 [cf. p. 49 1. 9 — OG 1. 6]; , *me-hioutou* « en allégresse », p. 4 1. 42 [cf. p. 9 1. 6-8 — A⁷ p. 8 1. 5 et p. 49 1. 12 — OG 1. 7]; , *me-rashout*, *me-rashoutou* « en joie », p. 4 1. 43 [cf. p. 9 1. 7-8 — S² p. 19 1. 3 et A⁷ p. 8 1. 5, ainsi que p. 49 1. 43 — OG 1. 7]; , *me-dait* « dans l'Hadès », p. 2 1. 3 [cf. p. 20 1. 4 — OG 1. 9 et l'Introduction, p. xxvii-xxix où sont discutées les variantes de ce passage] et p. 4 1. 44-45 [cf. p. 47 1. 44-42 — S² p. 14 1. 9 et A⁷ p. 11 1. 9]; , *me-anerou* « dans les pierres », p. 2 1. 7 [cf. p. 40 1. 8-10 — A⁷ p. 9 1. 1]; , *me-ibou-k* « dans ton cœur, en toi », p. 2 1. 40 [cf. p. 44 1. 2 — A⁷ p. 9 1. 3]; , *me-khanit* « en allégresse », p. 2 1. 44 [cf. p. 44 1. 9-10 — S² p. 13 1. 1 et A⁷ p. 9 1. 5]; , *me-mashirou* « pendant la soirée », p. 3 1. 4 [cf. p. 40 1. 44 — S² p. 19 1. 7 et l'Introduction, p. xl-xli, où sont discutées les variantes du passage]; , *me-mahion* « dans les gens, du Nord, parmi les gens du Nord », p. 3 1. 6 [cf. p. 43 1. 5-6 — S² p. 6 1. 6 et A⁷ p. 10 1. 6]; , *me-garahou* « dans la nuit », p. 3 1. 44-42 [cf. p. 44 1. 6-8 = S² p. 13 1. 9 et A⁷ p. 10 1. 6]; , *me-balkaitou* « chez les femmes enceintes », p. 4 1. 5 [cf. p. 46 1. 4-2 — S² p. 14 1. 6 et A⁷ p. 11 1. 3]; , *me-nouit* « dans la ville du prince », p. 4 1. 6 [cf. p. 46 1. 3-6 = S² p. 14 1. 6 et A⁷ p. 11 1. 3]; , *me-ouaisit* « dans Thèbes », p. 4 1. 44 [cf. p. 47 1. 9-10 — S² p. 14 1. 8 et A⁷ p. 11 1. 9]; , *me-hapou* « en paix », p. 5 1. 4-5 [cf. p. 48 1. 10 = S² p. 14 1. 11]; , *me-pait* « dans le ciel », p. 8 1. 43-44 [— S² p. 19 1. 1 et A⁷ p. 8 1. 3, cf. Introduction, p. xvii-xxix, où le texte des deux papyrus est discuté et corrigé]; , *me-taou* « dans la terre », p. 40 1. 3-4 [— S² p. 19 1. 5 et A⁷ p. 8 1. 8, cf. pour ce passage ce qui est dit dans l'Introduction, p. xxxvii-xxxix].

- « Hors de... de... d'entre... » : , *me-shatou* « hors de l'inconnu, hors du mystère », p. 2 1. 8 [cf. p. 40 1. 44-42 = S² p. 19 1. 7 et A⁷ p. 9 1. 9 et p. 3 1. 7 [cf. p. 3 1. 7-10 — S² p. 13 1. 7 et A⁷ p. 10 1. 3-4]; , *me-kakouit* « hors de sténèbres », p. 3 1. 4-2 [cf. p. 42 1. 9-10 — S² p. 13

l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8];

 **máou, mâáou**, subst. masc. plur. : «poissons». p. 3 l. 8 [cf. p. 43 l. 9-10 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4]. — Le contexte des deux seuls passages où ce mot s'est rencontré jusqu'à présent m'avait engagé à le traduire par «poisson pourri» (*du Genre épistolaire*, p. 61), et ce sens avait été adopté par Brugsch (*Dict. hiérog. S.*, p. 556). Il me paraît signifier «poisson» en général, et n'être que le simple de , *ramáou*, en copte ΡΑΜΟΥ *M. Π*. Le déterminatif  s'explique, si l'on veut bien se rappeler que les dieux conjurés avec Set s'étaient cachés dans des corps de poisson, et que, par suite, les poissons étaient considérés comme impurs et typhoniens.

 **mai, méi, mi**, conjonction : «comme, de même que . . . ». p. 3 l. 9 [cf. p. 43 l. 41-42 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 6], et p. 4 l. 13 [cf. p. 47 l. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8]; en composition avec , *ra*, * *mai-ra-káí* «comme l'autre», p. 2 l. 16 (cf. *Introduction*, p. xxxviii).

 **maâ**, préposition composée de , *me*, et de , *â* [cf. s. v.  *me* 5°, p. 51] : «avec, chez», p. 4 l. 8 [cf. p. 46 l. 9-10 = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 5].

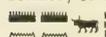
 **mâáiou, mâou**, subst. masc. : «eau», p. 4 l. 4 [cf. p. 49 l. 4 = OG l. 4] et p. 2 l. 12 [cf. p. 41 l. 7-8 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5];  *mâou-ranpít* «l'eau de l'année», la crue du Nil, p. 3 l. 8-9 [cf. p. 43 l. 41-42 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ΜΟΥΥ *T.*, ΜΟΥΟΥ *M.*, ΜΑΟΥΥ *T.*, ΜΑΥΥ *Akhm. B. Π*, *aqua*, et dans le dérivé ΜΠ *T. M. Γ.* *wîna*.

 **mâgáít**, voir plus bas s. v.  *magá*, p. 56.

*  **manou, mane, man**, et à l'infinitif féminin en  -ít,  *manít*, verbe neutre : «être stable, demeurer, rester, durer»,  *man-hapou* «stable en ses lois, constant en ses règles», p. 2 l. 12 [cf. p. 44 l. 5-6 = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans *l'Introduction*, p. xxxii].

*  *samanou*, *smínou*, forme factitive en  *sa-*, du pré-cédent : «rendre stable, rendre durable, établir, fixer», p. 3 l. 13 [cf. p. 44 l. 9-10 = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 7].

Le mot s'est conservé en copte dans $\text{M}\text{O}\text{Y}\text{H}$ *M.*, MHH *T. M. B.*, *perseverare, permanente*, et au factitif dans CHH *T.* au simple, mais $\text{C}\text{H}\text{H}\text{E}$ *T. Akhm.*, $\text{C}\text{H}\text{H}\text{H}$ *M. B.*, $\text{C}\text{E}\text{H}\text{H}$ *M.*, au dérivé de l'infinitif féminin, *constituere*.

 **manmanouïtou**,  **manmanouï**, subst. fém. plur. : «troupeau», principalement de gros bétail, p. 2 l. 3 [cf. p. 9 l. 13-14 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. 19 l. 16-p. 20 l. 1. 1 - OG l. 9]; p. 3 l. 2 [cf. p. 12 l. 9-12 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8]; p. 4 l. 5 [cf. p. 16 l. 3-4 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]; p. 9 l. 1-2 [- S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 3, cf. *Introduction*, p. xxiii, où le texte a été discuté et corrigé]; p. 5 l. 2-3 [cf. p. 18 l. 6-7 = A⁷ p. 12 l. 3]. La chute du *-t* final à l'époque Ramesside explique les orthographe , *manmanouï*, des papyrus; toutefois la *t* reparaissait dans la prononciation lorsqu'on joignait au mot les suffixes des personnes, et alors, pour indiquer qu'il sonnait, on doublait la syllabe *-e*, *tou*, , *manmanouï-tou-f*, p. 12 l. 9-11 et p. 16 l. 3 [- S² p. 13 l. 4 et p. 14 l. 4].

 **mari**, subst. fém. : «district cultivé, canton», a été introduit à tort par S² p. 13 l. 4 [= p. 12 l. 11], dans un passage qui a été discuté et corrigé dans l'*Introduction*, p. xxxiv.

 **mar, mir**, subst. masc. : «directeur, administrateur, chef d'un bureau d'administration», n'est employé par notre auteur que dans le composé , *mar-khai*, *markhé*, pour , *markhaitou*, , *mar-akhaitou* *nafrît* «directeur des bonnes choses, propriétaire, riche», p. 4 l. 6 [cf. p. 16 l. 5-6 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 4].

 **marou, mariou**, verbe actif : «aimer, désirer, souhaiter», p. 1 l. 5 [cf. p. 8 l. 3-4 = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que p. 19 l. 4 = OG l. 3]; p. 3 l. 4 [cf. p. 13 l. 1-2 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2]; p. 4 l. 5 [cf. p. 16 l. 3-4 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]; p. 12 l. 6 [- A⁷ p. 9 l. 7 où S² p. 13 l. 3 donne la variante , *ma-iri*, qui a été discutée dans l'*Introduction*, p. xxxviii]. — Le *-ra* final était muet dans la prononciation de la *xouj* Ramesside, comme le prouve la transcription assyrienne du surnom , *Mai-amanou*, de Ramsès II. Le mot s'est conservé en copte, sans son *p* radicale, dans $\text{M}\text{A}\text{C}\text{I}\text{C}$, $\text{M}\text{E}\text{C}\text{I}\text{C}$, $\text{M}\text{E}\text{C}\text{I}\text{E}$ *Akhm.*, MAI , MEI *T. M. B.*,

MINI B., ME T., *amare, amor*; les formes MEPE T., MEPE M., d'où MEPE T. *Alkm.*,
 MEPEIT — *Alkm.*, MEPEIT M., MEAIT B., dérivent de l'infinitif féminin en *-it*,
, *marit*, par chute du *-t* final.

 **maḥou**, verbe actif et neutre, est employé dans ses deux sens principaux : 1° «em-
 plir, s'emplir, être plein», p. 2 l. 4 [cf. p. 10 l. 3-4 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8
 l. 8]; — 2° «s'emparer de... prendre, saisir», litt. : «être plein, s'emplir de
 quelque chose ou de quelqu'un», avec la préposition , *me, mi*, pour le ré-
 gime indirect, p. 3 l. 3 [cf. p. 12 l. 13-14 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 9 l. 9]. —
 Le mot s'est conservé en copte dans MHZ, MOY² T. *Alkm.*, MEZ T. M. B., MZ²,
 MOZ M., *implere, impleri, plenus esse*.

*       **maḥi**, subst. masc. : «le malheureux», litt. : «celui
 qui est soucieux, qui est triste», p. 3 l. 9 [cf. p. 13 l. 12-p. 14 l. 2 = A⁷ p. 10
 l. 4, dans un passage dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*,
 p. XLII].

*                 **maḥit, maḥi, maḥiou**, subst. masc. comme nom commun, féminin comme
 nom de pays, «les fourrés d'eau, les plantes d'eau» puis «le pays des plantes
 d'eau, les marais» et par confusion avec , *maḥit* «le Nord», «les pays du
 Nord de l'Égypte, le Delta», p. 2 l. 12 [cf. p. 11 l. 7-8 = S² p. 12 l. 9-p. 13 l. 1
 et A⁷ p. 9 l. 4 dont les variantes sont discutées dans l'*Introduction*, p. XXXII-XXXIV];
 p. 3 l. 6 [cf. p. 13 l. 5-8 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3]; p. 13 l. 11-p. 14
 l. 4 [= S² p. 13 l. 7, cf. *Introduction*, p. XLII, où cette leçon est corrigée].
 Le mot s'est conservé en copte dans MHZIT, MHZIT T. M. Π, *septentrio, Ægyptus*
inferior, qui dérive de l'ethnique en *-iti*, , *maḥiti, meḥiti, mḥit*.

*                 **makhantiti**, nom d'agent dérivé du
 verbe , *khaniti* «remonter le fleuve à la voile», et par suite, «s'en aller
 vers le Sud, revenir», , *nab-ramou*
makhantiti qabhou «le maître des poissons, le menon des vols d'oiseaux», p. 4
 l. 6 [cf. p. 8 l. 7-8 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 19 l. 6 = OG
 l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xx-xxi].
 Autant que je puis voir, le mot désigne, dans les bandes d'oiseaux d'eau , ,
   oies, canards, cygnes, grues, hérons et autres, celui qui pendant le

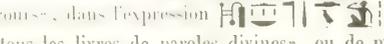
vol tient la tête du triangle migrateur, le plus vigoureux qui fraye la voie au reste de la troupe :  *khaniti*, a été choisi de préférence aux autres verbes de mouvement, parce que le passage des vols d'oiseaux s'observe surtout au début de l'hiver pendant le temps qu'ils remontent vers le Sud, d'où vient le Nil. Le Nil est donc, parmi les oiseaux de passage, celui qui vole en tête, le chef de file, ce que j'ai rendu par «menour», faute d'un mot plus précis.

 *masou*, est employé par notre auteur : 1° Comme verbe, «enfanter, donner naissance», p. 2 l. 14 | cf. p. 41 l. 11-12-p. 42 l. 1-2 — S² p. 13 l. 2 et V¹ p. 9 l. 6, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXXV-XXXV; — 2° Comme substantif,  *masoutou*, *masou* «enfants», de préférence les enfants mâles, p. 31. 11 | cf. p. 44 l. 5-6 — S² p. 13 l. 9 et V¹ p. 10 l. 6 |. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes simples MCC T. M., ou dérivées de l'infinitif féminin  T. M., *gignere*, *pavere*, et ENC T. M. n. *infans*.

 *mashirou*, subst. masc. : «soir, soirée», p. 3 l. 4 | cf. l'*Introduction*, p. VI-VII où les versions fautive de S² p. 13 l. 5 et d'V¹ p. 10 l. 2, sont rectifiées |.

 *magâou*, subst. masc. : «érieur, *mouadi en-Nil*», p. 2 l. 13 | cf. p. 41 l. 10 = A⁷ p. 9 l. 5 et l'*Introduction*, p. XXXV, XXXVI-XXXVII, où les variantes sont discutées |.

 *mâgait*, subst. fém. : «baignoire?», p. 41 l. 9 | — S² p. 13 l. 1, cf. l'*Introduction*, p. XXXVI-XXXVII, où le texte est discuté et corrigé |. — J'ai comparé ce mot au copte *ENKKE*, *ENKKE T. ON*, *tehi speries*, mais ce rapprochement ne me paraît plus possible. Le *-t* féminin, tombé dès le second âge thébain, ne reparait jamais normalement en copte : *magait-magait*, y donnerait *ENKKE-ENKKE* ou *ENKKE-NOM ENKKE ENKKE*.

 *madouou* masc.,  *madouitou* fém., «paroles, discours», dans l'expression  *sashou-nab madouou-natur* «tous les livres de paroles divines», ou de magie, p. 3 l. 6 | cf. p. 13

1. 5-6 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3]. — La forme masculine, la plus usitée aux époques anciennes, a été remplacée par la féminine dès le second âge thébain : c'est celle-ci qu'on rencontre dans nos papyrus, et c'est d'elle que dérive ΜΟΥΤΕ *T. Akhm.*, ΜΟΥΤ-| *M. B.*, *sonnu edere, cantare, vocare, incantare.*

*  **mazaḥou, madaḥou**, verbe actif : « tailler » à la hache ou à la pointe, « sculpter », p. 2 l. 6 [cf. p. 10 l. 7-8 = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 9 l. 1]. Comme substantif il signifie « hache ».



1.  **na, ne, nī**, particule qui, mise derrière le thème d'un verbe, élève ce verbe au passé. Elle se place : 1° Devant les pronoms suffixes des personnes; 2° Devant le sujet exprimé par un substantif; 3° Entre le verbe et son régime direct, lorsque celui-ci est un pronom suffixe des personnes; 4° Entre le thème verbal et les marques , *-outou, -out*, du passif.

1° Devant les pronoms suffixes des personnes : — Deuxième personne du singulier masculin, , *nak, nek*,   , *oubnou-nak* « tu t'es levé », p. 4 l. 6 [cf. p. 16 l. 3 = S² p. 14 l. 4 où A⁷ p. 11 l. 3 a le temps présent   , *oubnou-k* « tu te lèves »];  , *parou-nak* « tu es sorti », p. 7 l. 4 [= A⁷ p. 7 l. 7, où S² p. 11 l. 6 cf. p. 7 l. 3, et OG l. 1 cf. p. 13 l. 11, ont , *parou*, non conjugué];    , *ouashbit-nak* « tu as répondu », p. 14 l. 11 [= S² p. 13 l. 10 où A⁷ p. 10 l. 7 = p. 14 l. 12, donne le présent   , *ouashbite-k* « tu réponds »]. — Troisième personne du singulier masculin , *-naf, -nef*,      , *me-shiyouou-naf* « des biens qu'il [leur] a destinés », p. 3 l. 3-4 [cf. p. 12 l. 13-14 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 1].

2° Devant le sujet exprimé par un substantif :       , *qamamou-ne-râ* « que Râ a créés », p. 7 l. 8 [= A⁷ p. 7 l. 8 et OG l. 2 = p. 19 l. 2-3];                , *me iri-ne-kâi* « de ce qu'un autre a fait », p. 12 l. 5 [= S² p. 13 l. 3, dans un passage corrompu dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xxxviii].

3° Entre le verbe et son régime direct, lorsque celui-ci est un pronom suffixe des personnes :              , *qalou-ne-sou khnoumou* « khnoumou

La faconné, l'a criée» p. 4 l. 41-42 [cf. p. 49 l. 41 — OG l. 7, où les deux papyrus, p. 9 l. 5-6 — S² p. 19 l. 3 et V² p. 8 l. 4-5, donnent des leçons différentes] : , *sakhmou ne-sou ouâmmou* «si la nourriture s'est fait ignorer, si la nourriture vient à manquer», p. 4 l. 8 [cf. p. 46 l. 9-10 — S¹ p. 14 l. 6 et V¹ p. 11 l. 5].

4. Entre le thème verbal et la marque , -outou, -out, du passif : , *ané gâmahou-n outou-f* «il n'est pas aperçu», p. 2 l. 7-8 [cf. p. 40 l. 9-10 — S² p. 19 l. 7 et V² p. 9 l. 1] ; , *mâd-n-outou* «a été vu, on a vu», p. 3 l. 9 [cf. p. 43 l. 41-42 — S² p. 19 l. 7 et V² p. 10 l. 4] et p. 4 l. 4 [— S¹ p. 19 l. 8, dont la leçon a été discutée dans l'*Introduction*, p. viii] ; , *tanou-n-outou sa-nab* «un chacun a été appelé à la corvée, s'en va à la corvée», p. 3 l. 9 [cf. p. 44 l. 2 = A⁷ p. 10 l. 5, où l'on a , *tanoui*, sans flexion].

Dans beaucoup de cas, ce , *ne*, du passé a la valeur d'un présent d'usage et correspond à l'aoriste d'habitude des Grecs : «on a vu» c'est-à-dire «on voit couramment». Étymologiquement, il est la forme atone de , *ané*, *ani* (q. v.). p. 56 : il a disparu entièrement en copte.

2. *na, ne, ni* «de», particule qui se place entre deux substantifs ou entre un substantif et un verbe à l'infinitif, pour marquer la relation du second au premier. Elle s'accordait à l'origine en genre et en nombre avec le premier des deux termes, et elle devenait , *nait, néit, nît*, quand celui-ci était au féminin, , *naou, néou, niou*, quand il était au pluriel, , *néoui*, quand il était au duel; dès le début de la première époque thébaine, ces distinctions n'étaient plus rigoureusement observées.

1. *na, ni, ne* «de» : , *âdou-ne-mannanoutou-f* «graisse, prospérité de ses troupeaux», p. 3 l. 2 [cf. p. 42 l. 9-10 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8, mais peut-être faut-il reconnaître ici une construction verbale, «s'engraissent, prospèrent ses troupeaux»] : , *ashâouitou-ne-mannanoutou-f-nabat* «la multitude de tous ses troupeaux», p. 4 l. 5 [— S² p. 14 l. 5 et V² p. 11 l. 4, où peut-être aurais-je dû corriger *ne* en *nait*, à cause du genre féminin de *ashâouitou* «multitude»].
2. *nait, néit, nît*, féminin «de» : , *hamit nit Ptah* «l'atelier de Ptah», p. 4 l. 6 [cf. p. 8 l. 5-6 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 7 l. 9-p. 8 l. 1, ainsi que p. 49 l. 5 — OG l. 4, dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*,

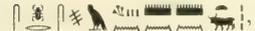
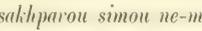
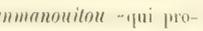
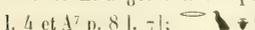
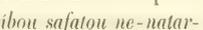
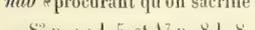
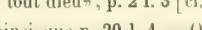
p. xiv-xv] ; peut-être , p. 4 l. 5, où , *nil*, serait une correction pour , *ni*, *ne*, que portent les deux papyrus.

3° , *naou*, *néou*, *niou*, pluriel «des», ne se rencontre que dans un passage corrompu p. 7 l. 5-7 [= S² p. 11 l. 7, dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xvi].

Ce , *na*, *ne*, antique n'est demeuré que dans quelques noms composés du copte $\Sigma\Lambda\text{-}\Pi\Lambda\text{-}\Gamma\text{ΟΥ}\text{Ι}$, $\Sigma\Lambda\text{-}\Pi\Lambda\text{-}\text{ΡΟΥ}\text{ΖΙ}$ *M.* (STERN, *Koptische Grammatik*, p. 90, § 192), $\Sigma\text{Ε}\text{-}\Pi\text{Ε}\text{-}\Pi\text{Ω}\text{Ρ}$ *T.*, $\Sigma\text{Ε}\text{-}\Pi\text{Ε}\text{-}\Phi\text{Ω}\text{Ρ}$ *M.*, *tectum*, ou dans quelques noms propres transcrits en grec, *Mé-né-phés*, *Ma-né-thon*.

3. , *na*, *ne*, *ni*, préposition : «de, par, à, vers», qui s'emploie tantôt à marquer le régime indirect des verbes, tantôt à introduire les compléments circonstanciels du verbe ou du nom.

A. Elle introduit le régime indirect des verbes que ce régime soit : 1° un substantif ou un membre de phrase, ou 2° simplement un des pronoms suffixes des personnes :

1° , *sahparou simou ne-manmanouitou* «qui procure les herbages aux troupeaux», p. 2 l. 2-3 [cf. p. 9 l. 13-14 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7]; , *radaou-ïbou safatou ne-natar-nab* «procurant qu'on sacrifie à tout dieu», p. 2 l. 3 [cf. p. 9 l. 13-14-p. 10 l. 1-2 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. 20 l. 4 = OG l. 9]; , *ouadan-outou ne-natar-nab maï iroutou-ne-hâpi* «on fait offrande à tout dieu comme on fait à Hâpi», p. 4 l. 12-13 [cf. p. 17 l. 5-8 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8]; , *natérou sanadou ne-shafshafouitou* «les dieux craignent à cause des actes puissants», p. 4 l. 16 [cf. p. 17 l. 14-p. 18 l. 2 = A⁷ p. 12 l. 1]; , *airoutou-ne-sa-f* «comme il est fait à son fils», p. 5 l. 1 [cf. p. 18 l. 4-2 = S² p. 12 l. 10 et A⁷ p. 11 l. 1]; , *saânkhou ramitou ne-manmanouitou manmanouitou ne-shâou* «qui fait vivre les hommes par les bestiaux, les bestiaux par les prairies», p. 5 l. 2-3 [cf. p. 18 l. 6-7 = A⁷ p. 12 l. 2-3]; , *ari-âouanou ne-manmanouitou* «qui ouvre aux bestiaux», p. 9 l. 1 [= S² p. 12 l. 1-2, cf. *Introduction*, p. xxxiii, où le texte est corrigé]; , *saqânouu ne-tatamâ mou* «donnant le courage au peuple», p. 12 l. 4-6 [= A⁷ p. 9 l. 7, où Sallier II a omis , *ne*, ce qui est plus régulier].

l'égyptien, «des enfants à toi» pour «tes enfants», mais aussi souvent employée par le peuple que celle-ci l'est chez nous. En revanche, ce sont bien des fautes de copiste que les deux leçons p. 40 l. 3 [= S² p. 12 l. 5] et p. 43 l. 1-2 [= S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2], ainsi que je l'ai montré dans l'*Introduction*, p. xxvii-xxviii et p. xl-xli.

A partir des premiers temps au moins du second empire thébain, la particule *ne*, *ni*, se redouble assez souvent dans les textes hiéroglyphiques, et elle se présente alors sous la forme *nne*, *nni* : une des leçons de l'Ostracon Golénischeff nous fournit un bon exemple hiératique de ce redoublement *hasou-nnaf shamsouou-f* «le louent ses serviteurs», p. 49 l. 2 [= OG l. 3]. J'ai émis, il y a longtemps, l'hypothèse que ce redoublement avait pour objet de marquer une prononciation sonnante et non nasale de *n*. Le même phénomène se retrouve en copte, assez fréquemment dans le dialecte bachmourique, rarement dans le thébain.

La préposition *ne* s'est conservée dans le copte η , $\bar{\eta}$, commun à tous les dialectes.

ná, **ne**, article pluriel : «les», ne se rencontre pas chez notre auteur. Il se peut que le scribe d'Anastasi VII ait cru l'y reconnaître dans le passage qu'il a lu : *airi ne-shartaou marou' dhouitou-f* «accomplissant les mystères qui plaisent à ses champs», p. 43 l. 2 [= A⁷ p. 10 l. 2 avec des fautes qui ont été corrigées dans l'*Introduction*, p. xl-xli]. L'article étant inusité encore dans la langue littéraire sous le premier empire thébain, sa présence dans le texte ramesside de notre ouvrage suffit à prouver que la leçon est mauvaise. — Le mot s'est conservé dans l'article ηe , $\bar{\eta}$ du copte.

náouitou, subst. fém. plur. : «siège, demeure», p. 2 l. 40. Correction pour *naouitou*, que portent les deux papyrus [p. 40 l. 43-44-p. 44 l. 1-2 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3; cf. *Introduction*, p. xxxiii].

nouit, subst. fém. : «domaine, cité, ville», p. 4 l. 6 [cf. p. 16 l. 3-6 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]. — Le mot ne s'est pas conservé en copte; il subsiste en hébreu dans l'expression $\eta\eta\eta\eta\eta$, *Nô-Amoun* «la cité d'Amoun», Thèbes, en assyrien *Nii*.

1. **nabou**, **nibou**, subst. masc. : «maître, seigneur», p. 4 l. 6 [cf. p. 8 l. 7-8 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 49 l. 5 = OG l. 4]; p. 2 l. 4 [cf. p. 9

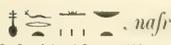
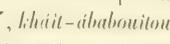
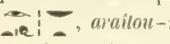
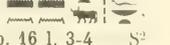
1. 11-12 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. 19 l. 15 = OG l. 9]. Le papyrus Anastasi VII, p. 8 l. 7 [= p. 9 l. 12], donne en variante de la forme masculine , *nabou*, *nibou*, prononcée alors *nabé*, *nabi*, *naba*, la forme féminine , *nabat*, *nabet*, *nabit*, qui par chute du *-t* final avait pris la même prononciation.

Le mot, transcrit en assyrien *nam*, *nim* dans *Nammuria*, *Nimmuria* , par assimilation de son *]*, *b*, *v*, avec *m* initiale du nom , *mât*, s'est conservé en copte dans *ⲙⲏⲕ* *M. ⲙ*, en composition *ⲙⲉⲕ-*, *dominus*. Il sert en Égyptien à former des noms de divinités, dont un seul se rencontre dans notre texte : , *nabou-ra-zarou* «le maître pour tout, le maître complet», surnom d'Orisis applicable au Nil, p. 5 l. 4 [cf. p. 13 l. 1-2 = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 2].

2.  *nabou*, au féminin  *nabat*, *nabit*, au pluriel  *nabouou*, *nabou*, enclitique, «tout, toute, tous, toutes, chaque» :

1°  *nab*, masculin singulier et pluriel, le pluriel n'étant plus marqué que rarement, dès la fin de l'âge memphite : , *natar-nab* «tout dieu, chaque dieu», p. 2 l. 3 [cf. p. 10 l. 1-2 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. 20 l. 1 = OG l. 9, avec la variante , *nabat*, *nabit*, dans Sallier II pour le , *nabou*, *nabé*, des autres textes] et p. 4 l. 12-13 [cf. p. 17 l. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8, où les deux papyrus ont  pour ]; , *sakhparou-nab* «tout ce qui s'engendre, se produit», p. 3 l. 2 [cf. p. 12 l. 11-12 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1]; , *bâoukou-nabou* «tous les serviteurs», p. 3 l. 5 [cf. p. 13 l. 3-4 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 2]; , *sashâou-nabou* «tous les écrits», p. 3 l. 6 [cf. p. 13 l. 5-6 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3 où Sallier II a , *nabat*]; , *natérou-nabouou* «tous les dieux», p. 3 l. 15 [cf. p. 14 l. 13-14 = p. 15 l. 1-2 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8 ainsi que p. 20 l. 5 = PT l. 2]; , *simou-nabou* «tous les herbages», p. 4 l. 7-8 [cf. p. 16 l. 7-10 = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4].

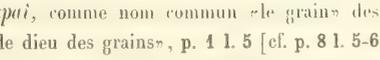
2°  *nabat*, *nabet*, *nabit*, féminin singulier et pluriel : , *iabouitou-nabat* «tous les jeunes animaux», p. 1 l. 4 [cf. p. 8 l. 1-2 = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 8-9, ainsi que p. 19 l. 3 = OG l. 2-3]; , *khari-khâitou-nabat* «tout ce qui a ventres», p. 1 l. 12 [cf. p. 19 l. 12-13 = OG l. 7; cf. p. 83 s. v. , *khar-khâit*]; , *zasit-nabat* «tout dos», p. 1 l. 13 [cf. p. 9 l. 7-8 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 5 où ce dernier porte , *nabou*, au lieu de , *nabat*, d'Anastasi VII]; , *abhait-nabat* «toute dent», p. 1 l. 13 [cf. p. 9 l. 9-10 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que

p. 49 l. 9 = OG l. 8];  *nafrouitou-nabat* «tout ce qu'il y a de bon», p. 2 l. 4 [cf. p. 9 l. 41-42 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. 49 l. 15 = OG l. 8-9];  *khait-ababouitou-nabat* «tous les bois désirables», p. 2 l. 5 [cf. p. 40 l. 5-6 = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que p. 20 l. 3 = OG l. 11];  *araitou-nabat* «tous les yeux», p. 2 l. 43 [cf. p. 44 l. 7-8 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5];  *mannanouitou-f-nabat* «tous ses bestiaux», p. 4 l. 5 [cf. p. 46 l. 3-4 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3 avec , *nabou*, au lieu du , *nabat*, de Sallier II];  *akhaitou-nabat* «toutes les choses», p. 4 l. 7 [cf. p. 46 l. 7-8 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4, qui tous les deux ont , *nabou*, au lieu de , *nabat*].

3° Il forme des composés collectifs assez nombreux, dont quatre au moins ont été employés par notre auteur :  *iabou-nabou* «tout le monde», q. v. s. v. , *iabou*, p. 24;  *bou-nabouou* «tout le monde», q. v. s. v. , *bou*, p. 42-43;  *havou-nabou* «tout le monde», litt. : «toute face», q. v. s. v. , *havou*, p. 77;  *sa-nabou* «un chacun, tout le monde», q. v. s. v. , *sa*, p. 86.

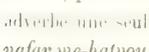
Le mot s'est conservé en copte sous les formes : 1° ⲛⲓⲙ *T. Akhm. B.*, *omnis*, où le ⲛ *b-v* a passé à *m* et qui dérive du masculin , *nab-nib*; 2° ⲛⲓⲃⲏ *B.*, dérivé du féminin , *nabit-nibit*, avec perte du genre, 3° ⲛⲓⲃⲏⲛ *M.*, *omnes, omnia*, qui paraît s'être développé de , *nibou-nibi*, par suffixion de ⲛ *n* comme , *pou*, , *tou*, ⲛⲛ *noun*, dérivent de , *pou*, , *tou*, et , *nou*, par exemple.

*  **noubou**, subst. masc. : «l'or», p. 3 l. 16 [cf. p. 45 l. 3-4 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 9]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲟⲩⲩⲃ *T. M. B. Akhm.*, ⲛⲟⲩⲩⲃ *T. M.*, *aurum*.

*  **naparai**, **napari**, et avec chute de ⲛ *r* final,  *napai*, comme nom commun «le grain» des céréales, et comme nom propre «le dieu des grains», p. 4 l. 5 [cf. p. 8 l. 5-6 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que p. 49 l. 5 = OG l. 3] et p. 3 l. 45 [cf. p. 44 l. 43-44 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8]. — Il semble que, dans le premier passage, les deux scribes ne reconnaissant plus le dieu sous la forme antique de son nom avec ⲛ *r* final, se soient laissé guider par le déterminatif ⲛ et qu'ils aient cru discerner un dérivé du mot , *poutarou*; dans

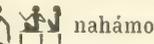
le second, où les manuscrits qu'ils copiaient portaient déjà sans doute la forme sans σ et τ , ils ont compris, celui de Sallier II le nom du dieu même, celui d'Anastasi VII le mot «grain».

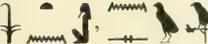
 **nifouou**, subst. masc. plur. : «air, vents, souffles», ne se rencontre ici que dans une variante assez obscure [*OG* I. 4 = p. 49 I. 7], que je n'ai pas admise dans le texte [cf. *Introduction*, p. xx-xxi]. Le mot s'est conservé dans le copte *naou* *T.* *naou* *M.* *naou* *ϣ*, *spiratus, flatus, halitus*.

 **nafar**, **nafir**, au féminin  **nafrat**, **nafrît**, adjectif : «bon, bonne», et comme adverbe «bien». Notre auteur l'emploie comme adjectif une seule fois, dans l'expression  **akhâitou nafrouitou** «les bonnes choses, les biens», p. 4 I. 6 [cf. p. 16 I. 5-6 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 4], et comme adverbe une seule fois dans la formule  **ion-si-pou nafar me-hatpou** «explicit feliciter», p. 5 I. 4-5 [cf. p. 13 I. 9-10 = S² p. 14 l. 11 et A⁷ p. 12 l. 3]. Partout ailleurs, il nous le présente sous la forme du substantif féminin pluriel  **nafroutou**, et, avec chute de *t* féminin dans le *nom* Ramnèside, **nafra**, **nafre**, litt. : «les bonnes choses, les belles choses», c'est-à-dire «la beauté, la bonté», p. 2 I. 4 [cf. p. 9 I. 11-12 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. 49 I. 16 = *OG* I. 8-9]; p. 2 I. 13 [cf. p. 11 I. 9-10 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]; p. 4 I. 12 [cf. p. 17 I. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 7]; le déterminatif  que Sallier II donne dans ce passage pourrait faire songer à des *biens mis au feu*, à un don par holocauste]. — Pour l'histoire du mot dans les hiéroglyphes, cf. MASPERO, *A travers la vocalisation égyptienne*, t. XXVII, *Xaptera*, *Ramnaphter*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXIII, p. 95-97; il s'est conservé en copte, comme adjectif, sous la forme *naouac* *T.* *Abm.*, *naouac* *M.* *B.*, *baous*, et comme substantif, *naouac* *T.* *ϣ*, *naouac* *M.* *ϣ*, *naouac* *Abm.*, *naouac* *B.*, *atidas, commadum*.

 **namaï**, verbe neutre : «être diminué, être mis à mal», p. 4 I. 14 [cf. p. 9 I. 3-4 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 4]; le  des textes du second âge thébain est une mauvaise interprétation de la forme hiéroglyphique ancienne du déterminatif . — Le mot s'est conservé en copte comme *namai* *M.*, *maresere, tabesere, animo deficere*, CC-XXXII *T.*, *sordida*, avec le même changement de σ en τ , antique en χ qu'on remarque dans *nauc* *T.* *M.* *u*, *lamai*, pour  *namaï*, et *naouac* *T.* *M.* *u*, *era*, pour  *mounhou*, par exemple.

*, *, *, *, comme verbe : « être pauvre, être malheureux », comme adjectif et comme substantif : « malheureux, pauvre », p. 4 l. 9 [cf. p. 8 l. 13-14 = S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que p. 49 l. 8 = OG l. 5] et p. 2 l. 5 [cf. p. 40 l. 5-6 = S² p. 12 l. 5-6 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que p. 20 l. 3 = OG l. 10]. Le mot est perpétuellement opposé à . *ouasir*, q. v. p. 38-39.

*, *, *, *, *nahâ mou*, verbe neutre : « se réjouir », à l'origine, marquer sa joie en battant du tambourin, comme le montre le déterminatif qui le verbe prend quelquefois  [p. 2 l. 44¹⁰ [cf. p. 41 l. 1-4 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3] et p. 4 l. 2 [cf. p. 45 l. 7-40 = S² p. 14 l. 2-3 et A⁷ p. 11 l. 1 ainsi que p. 20 l. 7 = PT l. 4]].

*, *nasouti*, *nasou*, subst. masc. : « roi », de préférence « roi de la Haute-Égypte », p. 2 l. 44 [cf. p. 43 l. 5-6 = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4]. — Le mot a été lu jusqu'à présent *soutonou*, *soutou* : la transcription en caractères cunéiformes du protocole de Ramsès II (RANKE, *Keilschriftliches Material*, p. 10, note 3) nous a fourni récemment la lecture *m-si-ib-ja*, *insi-biya*, ou *insi-ibiya*, pour le titre , et cette transcription est confirmée par la présence dans les textes des Pyramides d'un mot , *nasou* (*Papi II*, l. 700 = SETHE, 814 c) en variante avec  (*Mimiri*, l. 123 = SETHE, 814 c) et  (*Papi I^r*, l. 92 = SETHE, 814 c), variante dont je n'avais pas compris la valeur. La transcription *so*, *sou*, que les Grecs ont donnée à , *σοθρηρ*, s'explique par la chute de *n* initial dans le mot *nsou* devenu atone, de même que dans Smendès pour , *Nsbunebdéd*, ou dans Sminis-Zminis pour , *Nsminou*. Sethe, qui a tiré de la transcription cunéiforme les mêmes conclusions, les a développées dans son bel article, *das Wort für King von Oberägypten* (*Zeitschrift*, 1911, t. XLIV, p. 15-34), et il a apporté de nouveaux exemples qui ne laissent subsister aucun doute sur la légitimité de la lecture. , *nasou*, avec l'accent sur la dernière syllabe, devint, selon la règle *nsou*, puis avec apparition devant le mot d'une voyelle prothétique *a*, *e*, pour faciliter la prononciation , *nsou*, *nsou* (BRUGSCH, *Thesaurus inscriptionum*, t. V, p. 921, 945) : la transcription cunéiforme ne nous permet pas de décider sûrement si le mot en était déjà arrivé à ce stage dans le *nomé* Ramesside. Il n'est pas conservé en copte, mais on le rencontre, en transcription grecque réduit à *so* dans Amonrâsonther, et en transcription copte

 *ané-rakh-outou bou-nétouf* «on ne connaît pas le lieu-lui, le lieu où il est», p. 2 l. 9 [cf. p. 40 l. 44-44 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3].

Le mot est conservé en copte dans $\overline{\text{PTOC}}$ T., $\overline{\text{POOC}}$ M., $\overline{\text{PTAC}}$ B. *Akhm.*, *ille*, et avec le même emploi que dans notre passage, $\overline{\text{PTAC}}$ T. M., $\overline{\text{PTAC}}$ B., *ipsius*.

 *natar, natârou, natêrou*, subst. masc. : «dieu, dieux», au singulier : p. 2 l. 3 [cf. p. 40 l. 4-2 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. 20 l. 4 = OG l. 9]; p. 3 l. 6 [cf. p. 43 l. 5-6 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 3]; p. 4 l. 45 [cf. p. 47 l. 44-42 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1]; — au pluriel : p. 4 l. 9 [cf. p. 8 l. 43-44 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 3, ainsi que p. 49 l. 9 = OG l. 5-6]; p. 3 l. 45 [cf. p. 44 l. 43-44-p. 45 l. 4-2 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 8 ainsi que p. 20 l. 5 = PT l. 2]; p. 4 l. 46 [cf. p. 47 l. 43-44 = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 1]. Pour l'expression , voir p. 46-47. La forme pleine nous est connue par des transcriptions grecques, $\overline{\text{NOCPI}}$ dans le nom *Binôthris* , $\overline{\text{NOYOCF}}$, $\overline{\text{NOYTCF}}$, $\overline{\text{NTHP}}$, $\overline{\text{NOHP}}$, $\overline{\text{HTCF}}$ pour le pluriel, et $\overline{\text{NTOCPE}}$ pour le féminin. Le *ra* final était muet au second âge thébain, comme le prouve la transcription assyrienne *nâta, nâte(é)* (RANKÉ, *Keilschriftliches Material*, p. 15), et le copte n'emploie que $\overline{\text{NOYTC}}$ T. *Akhm.* $\overline{\text{N}}$, $\overline{\text{T}}$, $\overline{\text{NOYTC}}$ M. B. $\overline{\text{N}}$, $\overline{\text{F}}$, $\overline{\text{T}}$, *deus, dea*, sauf lorsqu'il s'agit de désigner les dieux païens devenus mauvais génies : dans ce cas les magiciens se servaient encore de la vieille forme $\overline{\text{ENTHP}}$ (ERMAN, *Heidnisches bei den Kopten*, dans la *Zeitschrift*, 1895, t. XXXIII, p. 47-48).

 *nazou*, verbe actif dont le premier sens est «frotter, moudre», et par métaphore «traiter, discuter» une affaire. Il ne se trouve ici que dans la locution $\overline{\text{N}}$ , *nazou-khaitou* «discuter, conseiller», où il convient de le remplacer par $\overline{\text{N}}$ , *nazou khraitou* «discuter la condition, l'état», $\overline{\text{N}}$ $\overline{\text{T}}$ , *tou-nazou-khrait* *n-k me-nasout* «on discute ton état, on s'informe de ton état comme [de celui] d'un roi», en d'autres termes on suit avec anxiété les conditions dans lesquelles le Nil se présente, comme s'il s'agissait de la santé d'un roi, p. 2 l. 44 [cf. p. 44 l. 3-6 = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4, dont le contexte est examiné dans l'*Introduction*, p. xxxiii-xxxiv].

 *nazamou, nadmou*, adjectif : «doux, agréable», $\overline{\text{N}}$ , *nadmou satiouou* «doux d'odeur, parfumé», p. 9 l. 42-44 = A⁷ p. 8 l. 7, avec des variantes de Sallier II, p. 12 l. 4 [cf. p. 9 l. 44-43] et de l'Ostracon Golénischeff l. 9 [cf. p. 49 l. 46], qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xxv-xxvii.

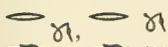


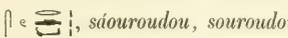
◊ **ra, re**, préposition qui, au sens premier, paraît avoir marqué le mouvement d'un point à un autre, l'arrivée ou la séparation : «à . . . vers . . . jusqu'à . . . pour . . . contre . . . de . . .», soit avec les substantifs ou les pronoms, soit avec les verbes :

- 1° Avec les substantifs ou les pronoms : ◊ *ra-ouâou ra-mâou* «loin de Faou», p. 4 l. 4 [cf. p. 49 l. 3-4 — OG l. 3, qui a été discuté dans l'*Introduction*, p. xvii-xix] ; ◊ ◊ *ané-gâi-outou-ra-s* «sans qu'il manque rien d'eux», p. 2 l. 6 [cf. p. 20 l. 4 — OG l. 11, dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xxiv-xxv] ; ◊ *maï-ra-kâi* «semblablement à l'autre, comme l'autre», p. 2 l. 16 [cf. *Introduction*, p. xxviii] ; ◊ ◊ *ané-katkat ra-sît* «sans qu'il soit rien retranché d'eux», p. 40 l. 5-8 [— S² p. 10 l. 6 et A⁷ p. 8 l. 9, cf. *Introduction*, p. xxix-xxx] ; ◊ ◊ *ané-habsouou ra-habsouou-f* «il n'y a pas qui se vête à vêtements», p. 44 l. 4 [— A⁷ p. 10 l. 5, cf. *Introduction*, p. iiii, où les variantes sont appréciées], et dans un certain nombre d'expressions qui constituent de véritables prépositions composées, ◊ *ra-hât* «avant, devant», q. v. s. v. *hât*, p. 73 ; ◊ *ra-khât* «au bâton de . . . aux ordres de . . .», cfr. s. v. *khât*, p. 85 ; ◊ *ra-sâ*, q. v. s. v. *sâ*, p. 86 ; ◊ *ra-gâsou* «à côté de . . .», q. v. s. v. *gâsou*, p. 101 ; ou des noms propres ◊ *tiou-ra-zarouf* «la Terre Entière, l'Égypte», q. v. s. v. *tâou*, p. 104-105 ; ◊ *nabou-ra-zarou* «le Seigneur pour tout, le maître complet, Osiris», q. v. s. v. *nabou*, p. 69.
- 2° Avec les verbes : ◊ *ra-sâinkhou* «pour faire vivre, pour nourrir», p. 4 l. 4 [cf. p. 7 l. 3-4 — S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. 49 l. 4 — OG l. 1] et p. 4 l. 4 [cf. p. 8 l. 1-2 — S² p. 11 l. 7-8 et A⁷ p. 7 l. 8, ainsi que p. 49 l. 3 — OG l. 2] ; ◊ *ra-mahou* «pour saisir, pour prendre», p. 3 l. 3 [cf. p. 42 l. 43-44 — S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 1] ; ◊ *ra-ouâshbou-k*, litt. : à tu réponds, à donner ta réponse», p. 3 l. 43 [cf. p. 44 l. 41-42 — S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7] ; ◊ *ra-sâouâzît* «pour rendre prospère», p. 5 l. 4 [cf. p. 48 l. 4-4 — S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7].

La préposition ◊, *ra, re, ri*, est la forme atone de *ara, aré, ari*, q. v. p. 29. Elle a perdu sa consonne de bonne heure et elle est devenue *a*, dans les dialectes de l'Égypte du Sud, *e*, dans ceux de l'Égypte du Nord, d'où dérivent les formes du copte x *Akhm. T. B.*, et c *T. M. B.*

 **Raiya, Réiya, Ria**, puis **Réi, Rê**, subst. masc. : «le Soleil», astre et dieu, p. 4 l. 3 [cf. p. 8 l. 4-2 = S² p. 11 l. 7 et A⁷ p. 7 l. 8, ainsi que p. 19 l. 3 = OG l. 2]. — Le mot, transcrit *Riya*, *Ria*, en assyrien. *Râ-*, *-Ré*, *-Ri*, dans les noms grecs, s'est conservé en copte sous les formes $\rho\alpha$ T. M., $\rho\epsilon$ B., $\rho\epsilon i$, ρi Akhm. B. π , *sol*.

 **raoudou, roudou**, verbe neutre : «germer, naître», par suite «croître, être vigoureux, être dur, prospérer», p. 4 l. 4 [cf. p. 15 l. 5-6 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 8]. Il se trouve également au factitif en ρ , *sa* :

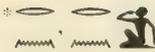
ρ  ρ  ρ  **sâouroudou, souroudou**, verbe actif : «faire germer, faire naître», par suite, «rendre vigoureux, consolider», p. 2 l. 5 [cf. p. 40 l. 5-6 = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que p. 20 l. 3 = OG l. 11].

Le mot s'est conservé en copte dans $\rho\omega\tau$ T. M., *nasci de plantis ac seminibus dicitur, germinare*, $\rho\eta\tau$ T. M., *plantari*.

 **rouparaou**, subst. masc. plur. : «les temples», p. 4 l. 8 [cf. p. 8 l. 11-12 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 2, cf. p. 19 l. 7 = OG l. 5]. — Le mot, qui probablement avait perdu son $\leftarrow ra$ final dès le second âge thébain, s'est conservé en copte sous les formes $\rho\pi\epsilon$, $\epsilon\rho\pi\epsilon$, pluriel $\rho\eta\eta\eta\epsilon$, $\epsilon\rho\eta\eta\epsilon$ T. π , $\rho\eta\epsilon i\epsilon$, $\rho\eta\epsilon i\epsilon$, $\rho\eta\epsilon i$ Akhm., $\epsilon\rho\phi\epsilon i$, pluriel $\epsilon\rho\eta\eta\eta\epsilon$ M. π , $\epsilon\lambda\eta\eta\eta$ B. π , *templum*.

 **ramou**, subst. masc. plur. : «poissons», p. 4 l. 6 [cf. p. 8 l. 7-8 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 19 l. 5-6 = OG l. 4]. — Le mot s'est conservé en copte dans $\rho\lambda\eta\eta$ M. π , le *bolî* $\rho\lambda\eta\eta$, l'un des meilleurs poissons du Nil.

 **ramouïtou, ramitou**, subst. masc. plur. : «hommes, gens», de préférence les Égyptiens, p. 4 l. 10 [cf. p. 9 l. 4-2 = S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 3, ainsi que p. 19 l. 10 = OG l. 4]; p. 4 l. 11 [cf. p. 9 l. 3-4 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que p. 19 l. 11 = OG l. 7]; p. 3 l. 3 [cf. p. 12 l. 13-14 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1]; p. 3 l. 13 [cf. p. 14 l. 9-10 = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7]; p. 4 l. 4 [cf. p. 16 l. 1-2 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]; p. 5 l. 7 [cf. p. 18 l. 6 = A⁷ p. 12 l. 1]. — Le mot nous a été conservé en transcription grecque $\Pi\rho\acute{\omega}\mu\iota\varsigma$ par Hérodote (Π , $\epsilon\lambda\eta\eta$); il est demeuré en copte sous la forme $\rho\omega\eta\epsilon$ T. Akhm. B., $\rho\omega\eta$ M. B., $\lambda\omega\eta$ B. π , π , *homo*.

*  **ranou, rinou, rin**, subst. masc. : « nom », p. 4 I. 14 [cf. p. 17 I. 9-10 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 11 l. 9]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes $\overline{\text{P}}\overline{\text{H}}\overline{\text{T}}$ T., $\overline{\text{P}}\overline{\text{A}}\overline{\text{H}}$ T. M., $\overline{\text{P}}\overline{\text{E}}\overline{\text{H}}$ Akhm., $\overline{\text{A}}\overline{\text{C}}\overline{\text{H}}$ B. II, *nomen*.

*  **ranpouit, ranpit**, subst. fém. : « an, année »,  **mdou-ranpit** « l'eau de l'année », p. 3 I. 8-9 [cf. p. 13 I. 11-12 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4]. — Le mot s'est conservé dans le copte $\overline{\text{P}}\overline{\text{H}}\overline{\text{P}}\overline{\text{E}}$, $\overline{\text{P}}\overline{\text{O}}\overline{\text{M}}\overline{\text{P}}\overline{\text{E}}$ T., $\overline{\text{P}}\overline{\text{O}}\overline{\text{M}}\overline{\text{H}}$ M., $\overline{\text{P}}\overline{\text{A}}\overline{\text{M}}\overline{\text{H}}\overline{\text{E}}$ Akhm., $\overline{\text{A}}\overline{\text{A}}\overline{\text{M}}\overline{\text{H}}$ B. V, *annus*, au pluriel $\overline{\text{P}}\overline{\text{H}}\overline{\text{P}}\overline{\text{O}}\overline{\text{O}}\overline{\text{Y}}\overline{\text{E}}$ T., *anni*.

*  **rakhou**, verbe actif : « savoir, connaître, pouvoir », n'est employé par notre auteur qu'à la forme passive  **rakh-outou**, p. 2 I. 9 [cf. p. 10 I. 13-14 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 2] et p. 4 I. 14 [cf. p. 17 I. 9-10 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 11 l. 9]. — Le mot paraît s'être conservé dans le copte $\overline{\text{A}}$ - Akhm., $\overline{\text{C}}\overline{\text{O}}\overline{\text{Y}}$, $\overline{\text{O}}\overline{\text{Y}}$ - T. M. B., *posse*, à travers une forme $\overline{\text{A}}$ , *arkhou, erkhou*, par amuïssement de $\overline{\text{O}}$ *ra* et affaiblissement de $\overline{\text{O}}$ en $\overline{\text{A}}$ et en $\overline{\text{O}}$.

*  **rashoutou**, subst. fém. plur. : « joie, allégresse », p. 1 I. 13 [cf. p. 9 I. 7-8 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que p. 19 I. 13 = OG l. 7]. — Le mot s'est conservé en copte dans $\overline{\text{P}}\overline{\text{A}}\overline{\text{O}}\overline{\text{E}}$ T., $\overline{\text{P}}\overline{\text{E}}\overline{\text{O}}\overline{\text{E}}$ Akhm., $\overline{\text{P}}\overline{\text{A}}\overline{\text{O}}\overline{\text{H}}$ M., $\overline{\text{A}}\overline{\text{E}}\overline{\text{O}}\overline{\text{H}}$ B., *gaudere*, dérivé de l'infinitif féminin , *rashit*, et comme substantif, $\overline{\text{P}}\overline{\text{A}}\overline{\text{O}}\overline{\text{E}}$ T. II, $\overline{\text{P}}\overline{\text{E}}\overline{\text{O}}\overline{\text{E}}$ Akhm. II, $\overline{\text{P}}\overline{\text{A}}\overline{\text{O}}\overline{\text{H}}$ M. III, *gaudium*.

*  **radâou**, verbe actif : « donner, placer, poser », n'est employé ici que dans  **radâou-ïâbou**, litt. : « donner cœur, prendre à cœur, être attentif à . . . , s'appliquer à . . . , être reconnaissant de . . . », qui régit son complément soit par la préposition , soit directement sans préposition :  **radâou-ïâbou safatou-ne-natur-nabou** « prenant à cœur qu'on sacrifie à tout dieu », p. 2 I. 3 [cf. p. 9 I. 13-14 - p. 10 I. 1-2 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. 20 I. 1 = OG l. 9, qui donne , *radîou*, au lieu de  , *radîou-ïâbou*, des papyrus];  **radîou-ïâbou akhaitou numahou** « prenant à cœur le bien des malheureux », p. 2 I. 5 [cf. p. 10 I. 3-4 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que p. 20 I. 2-3 = OG l. 10, qui a également  sans ];  **radâou-ïâbou hâou har nafrouitou-f** « prenant à cœur que ses biens soient plus qu'en abondance », p. 2 I. 13 [cf. p. 11 I. 7-10 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5];  **radâou-ïâbou**

hâïou har baoukouf, litt. : «prenant aux cœurs par ses œuvres», en d'autres termes «se gagnant les cœurs par ses œuvres», p. 4 l. 4 [cf. p. 12 l. 13-14 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 1]; *ané radâou*, p. 20 l. 6 | -P^T l. 2 dans un passage omis par les autres papyrus]. — La locution est conservée en copte indirectement, par substitution de † et 2HT à , *radâou*, et †, *iâbou*, †2HT, †02HT *T. M. B.*, *attendere, animalverteve, considerare*.

□

□   *há*, interjection : «ah!», ne se rencontre que dans un passage corrompu, p. 41 l. 6 [= A⁷ p. 9 l. 4, qui a été corrigé dans l'*Introduction*, p. xxxii].

* □   △. □   △. □   △ [⊙] *háou, háï, háïou*, et à l'infinitif féminin □   △, *háït*, verbe neutre : «descendre, tomber, aller contre. . .», p. 1 l. 7 [cf. p. 8 l. 9-10 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 19 l. 6 = OG l. 4]; p. 3 l. 16 [cf. p. 15 l. 4-2 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8]; p. 4 l. 9 [cf. p. 16 l. 11-12 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 6]. Ce verbe entre dans la locution :

□   △ [□], *háou-pait*, □   △ [□], *háï-pait*, litt. : «descente du ciel, ce qui tombe du ciel, la pluie, le *stél*», p. 1 l. 5 [cf. p. 19 l. 4 = OG l. 3, et, pour l'établissement du texte qui est fort corrompu dans les deux papyrus, l'*Introduction*, p. xvii-xix]. Le terme se rencontre en démotique sous la forme    , *hou-m-pe*, dans GRIFFITH, *Demotic Magical Papyri*, p. 130. l. 22, conservé dans le copte 20ΥΠΠΕ *T. M.*, *pluvia scil. humor cæli*.

□  △, *háou, háït*, s'est conservé en copte sous la forme simple 2E *T.*, et sous la forme dérivée de l'infinitif en 2, 2Eï *M.*, 2HÏ, 2HÏ *B.*, 2XÉIC, 2EÉIC, 2EÏC *Akhm.*, *cadere, incidere in. . . delinquere*.

* □                        

*   **hâit**, subst. fém. : «la partie antérieure d'un objet, le devant, l'avant, le commencement», ne se rencontre chez notre auteur que dans les locutions :

—  **ra-hâit** «devant, en présence de...», p. 4 l. 4 [cf. p. 16 l. 1-2 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2], conservée en copte dans $\epsilon\tau\tau\eta$, $\epsilon\theta\eta$ T. M., *ante, antea*;

—  **khari-hâit** «qui est en avant, antérieur», p. 4 l. 1 [cf. p. 15 l. 5-6 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 10], conservée en copte dans $\alpha\lambda\text{-}\tau\epsilon\tau\eta$, $\alpha\lambda\text{-}\tau\tau\eta$ Akhm., $\alpha\lambda\text{-}\tau\tau\eta$, $\alpha\lambda\text{-}\theta\eta$ T. M. B., $\theta\lambda\text{-}\tau\tau\eta$ M., *ante coram*.

 **hâiti**, subst. masc. : «le cœur», litt. : «celui qui est en avant», p. 3 l. 4 [cf. p. 12 l. 13-14 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 1] et p. 4 l. 5 [cf. p. 16 l. 1-2 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 2, ainsi que p. 20 l. 8 = PT l. 6 où il ne reste plus que le déterminatif]. — Le mot s'est conservé en copte dans $\tau\eta\tau$ T. Akhm. M. B. τ , *cor*.

 **hââou**, et au pluriel féminin  **hââoutou**, verbe neutre : «crier de joie, exulter», et nom, «exaltation», p. 4 l. 12 [cf. p. 9 l. 7-8 = S² p. 12 l. 2-3 et A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que p. 19 l. 12 = OG l. 7].

*     **Haâpi, Hâpi**, nom du dieu Nil. «le Nil», p. 4 l. 1 [cf. p. 7 l. 1-4 = S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. 18 l. 11 = OG l. 1]; p. 4 l. 9 [cf. p. 16 l. 13-14 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 6]; p. 4 l. 13 [cf. p. 17 l. 5-8 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8]; p. 5 l. 2 [cf. p. 18 l. 3-6 = S² p. 14 l. 11 et A⁷ p. 12 l. 2]; p. 5 l. 4 [cf. p. 18 l. 8 = A⁷ p. 12 l. 3]. — Le mot se rencontre, en transcription grecque, dans $\Pi\lambda\text{-}\lambda\pi\tau\epsilon$, «Celui d'Hapouï, le fils d'Hapouï», Hapouï étant le nom du père d'Aménôthès, le ministre divinisé d'Aménôthès III.

*   **hou-ni**, forme dérivée du verbe  **hou** «frapper», par adjonction à la racine d'une flexion , *naï, ni*, dont j'ai indiqué naguères quelques exemples, et qui a été étudiée soigneusement par Erman, en dernier lieu dans sa Grammaire (3^e édit., p. 127 § 236, p. 142 § 268, et p. 208 § 397), ainsi que par Golénisheff (*Le Conte du Naufragé*, t. II de la *Bibliothèque d'étude*, p. 17-19). La nuance que le mot exprime n'est pas claire encore : il semble résulter des exemples connus que le verbe  **hou**, avait pris secondairement le sens de «pousser en frappant», des prisonniers par exemple, puis simplement «pousser» devant soi, et par extension «tirer, traîner». Le composé 

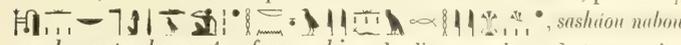
houni, appliqué au Nil, signifie littéralement «pousser» l'eau, «monter», «croître» : *houni hâpi oudan-outou-nak* «Montant, quand tu montes, ô Nil, il t'est fait offrande», p. 4 l. 9-10 [cf. p. 16 l. 13-14 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 6].

habasou, *habas*, verbe actif : «habiller, s'habiller», *habas-outou ramitou ra-mahou me-shâou-ou-naf* «les hommes s'habillent pour prendre les biens qu'il [leur] a destinés», p. 3 l. 3-4 [cf. p. 12 l. 13-14 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1]. Le mot se retrouve sous deux de ses formes dérivées, le nom verbal d'agent en -i final *habsi*, *habsi* «celui qui revêt, celui qui s'habille, habilleur, habillé», et le substantif masculin *habasou*, *habas* «vêtement, parure», ce dernier régime direct du premier, *habasou* *anê habsi habasou* «il n'y a vêtant vêtement, il n'y a personne qui revête un vêtement», p. 3 l. 10-11 [cf. p. 14 l. 3-4 = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]. Pour comprendre ces phrases, il faut se rappeler que les fellahs de l'Égypte ancienne, comme ceux de l'Égypte moderne, vaquaient à peu près ou entièrement nus à leurs occupations : alors comme aujourd'hui, on ne s'habillait convenablement que les jours de chômage ou les jours de fête, et deux amants, se donnant un rendez-vous, débutent toujours par s'inviter à se bien habiller (MASPERO, *Les Contes de l'Égypte antique*, 4^e édit., p. 6, 8, 26). Le Nil, par ses œuvres, procure aux Égyptiens les loisirs qui leur permettent de s'habiller et par conséquent de se tenir en joie; lorsqu'il est paresseux et qu'il ne monte plus, le peuple doit travailler à outrance et n'a plus le temps de s'habiller ni par conséquent de se mettre en fête.

Le mot s'est conservé en copte, comme verbe dans ⲕⲉⲕ , ⲕⲉⲕ̅ , ⲕⲉⲕ̅ T. , ⲕⲉⲕ̅̅ , ⲕⲉⲕ̅̅ Akhm. T. M. , ⲕⲉⲕ̅̅ M. , *tegere*, *operire*, et comme substantif, à la forme masculine dérivée de ⲕⲉⲕ̅̅ , ⲕⲉⲕ̅̅ T. M. ⲙ , ⲕⲉⲕ̅̅ M. ⲙ , ⲕⲉⲕ̅̅̅ , ⲕⲉⲕ̅̅̅ T. ⲙ , et à la forme féminine dérivée de ⲕⲉⲕ̅̅̅ , ⲕⲉⲕ̅̅̅ T. ⲙ , ⲕⲉⲕ̅̅̅̅ ⲙ , ⲕⲉⲕ̅̅̅̅ T. M. ⲙ , *vestis*, *amictus*, *pallium*.

hamouit, subst. fém. : «l'atelier», p. 1 l. 6 [cf. p. 8 l. 5-6 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que p. 19 l. 5 = OG l. 4, où le scribe a remplacé le mot *hamouit*, par la locution *hamouit-ra*]; Phtah était un dieu artiste, fondeur et ciseleur de métal, et son sanctuaire s'appelait «l'atelier» *hamouit*, comme celui de l'Horus d'Edfou s'appelait «la forge» *masnit*.

 **hinâ, hanâ, henâ**, préposition : « avec, par », p. 2 l. 16 [cf. p. 12 l. 5-6 — S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7]; p. 3 l. 5 [cf. p. 13 l. 3-4 — S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2]; p. 3 l. 12 [cf. p. 14 l. 7-8 = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6]; p. 3 l. 14 [cf. p. 14 l. 11-12 = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7].

*  **hounouïou, hounou**, subst. masc. plur. : « les produits bruts, les provisions, les ressources, les outils, le mobilier »,  **hâïou har-hounouïou** « il n'y a pas d'oiseaux qui descendent sur les produits », p. 1 l. 6-7 [cf. p. 8 l. 7-10 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 19 l. 6-7 = OG l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xx-xxii],  **sashiou nabou moudou-natar hounouïou-f me-mahïou** « les livres magiques de toute espèce sont son outillage dans les marais », p. 3 l. 6 [cf. p. 13 l. 5-8 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3]. Le mot réunit en lui-même plusieurs sens pour lesquels nous n'avons pas une seule expression dans notre langue. L'idée générale à laquelle il répond est rendue à peu près claire par un passage des « Instructions d'Akthothés », où il est question de l'ouvrier d'art, sculpteur et menuisier :  **hamouou-nabat zai-bazâoui, ouardou-sou ramaniou** *âhaout-tou-f me-khait hounou-f me-khamatou* « toute la gent des ouvriers qui manient le ciseau, cela repose-t-il plus que le fellah? Ses champs c'est le bois, son outillage c'est le métal », et il est obligé de travailler bien avant dans la nuit à la lumière des lampes (*Papyrus Salier II*, p. 4, l. 8-9). Le parallélisme entre  **ahait**, et  **hounou**, montre que ce dernier mot représente pour cet ouvrier un ensemble d'outils ou de choses qui lui fournissent sa subsistance, l'outillage qu'il emploie et les ressources qu'il tire du travail des métaux. Le sens général est donc certain : il resterait à trouver le terme moderne qui le rendrait exactement. — Le mot s'est conservé en copte dans *ⲛⲓⲏⲏⲩ*, *ⲛⲓⲏⲏ*, *ⲛⲓⲐⲩ* T. II, *Vas. instrumentum quodvis. supeller. res quævis*.

 **harou, har, ha**, préposition qui s'emploie avec les noms, avec les pronoms et avec les verbes. Avec les noms et avec les pronoms elle signifie, 1^o « sur, au-dessus de... », en plus de... », 2^o « à, vers, par, à cause de... », à propos de... », avec, hors de... ». Avec les verbes, elle marque 3^o un état, ou une

action qui s'accomplit à la suite ou comme conséquence d'une action précédente, et s'y précède du verbe auxiliaire 𐎧𐎡𐎴, *auw*, conjugué, elle forme un temps qui équivaut au passé et au présent de nos langues. Notre texte ne présente pas d'exemple de ce dernier emploi.

- 1° « Sur, sans mouvement, au-dessus de, ... en plus de, ... » 𐎧𐎡𐎴 ... 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠, *saḥ har-īṣat* « lui il est, ... sur le siège », p. 2 l. 4 [cf. p. 201. 1-2 = OG l. 9-10, et *Evolution*, p. xxxv-xxxv, où le passage est discuté] : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠, *haou har-nafravitou* / « le surcroît sur ses bonnes choses, la surabondance de ses produits », p. 2 l. 13 [cf. p. 41 l. 9-10 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5] : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠, *māiou har-samit* « des lions sur la montagne », p. 47 l. 3 [= S² p. 14 l. 7-8, mais 𐎧𐎡𐎴, *har*, manque chez Anastasi VII] : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠, *har-tap-taou*, *har taṣ-taou* « sur la terre », p. 4 l. 7 [cf. p. 20 l. 9 = PT l. 8].
- 2° « A, vers, sur (avec mouvement), par, à cause de, ... avec, hors de, ... », 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠, *hāou har-hounouiou* « descendre sur les produits », p. 4 l. 6-7 [cf. p. 8 l. 7-10 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 19 l. 6-7 = OG l. 4] : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠, *hāou har-samit* « descendre sur la montagne », p. 3 l. 16 [cf. p. 45 l. 2 = A⁷ p. 10 l. 8, mais 𐎧𐎡𐎴, *har*, manque dans Sallier II] : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠, *bou-nafar khārou har-aouitou* « le bonheur s'écarte des quartiers, abandonne les villages », p. 4 l. 8-9 [cf. p. 16 l. 11-12 = A⁷ p. 11 l. 5, mais Sallier II supprime 𐎧𐎡𐎴, *har*] : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠, *hasitou-nak har-douit* « on te fait de la musique par la main, avec la main », p. 4 l. 2 [= A⁷ p. 11 l. 1] et p. 20 l. 7 [= PT l. 4] où Sallier II ne donne pas de préposition.
- 3° Avec un verbe comme complément, pour marquer un état ou une action qui s'accomplit à la suite ou comme conséquence d'une action précédente : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠, *harou-nabou har-namhou* « tout le monde est à être malheureux, est malheureux », p. 4 l. 8-9 [cf. p. 8 l. 13-14 = S² p. 12 l. 1 où OG l. 5 n'a point de préposition et A⁷ p. 8 l. 3 a la préposition 𐎧𐎡𐎴, *me*] : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠, *ouārou shairiou har-namai* « le grand et le petit sont à mal », p. 4 l. 11 [cf. p. 9 l. 3-4 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que p. 49 l. 10-11 = OG l. 6] : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠, *taoutou har-ouāhou hatou* « des statues pour poser les diadèmes », p. 2 l. 7 [cf. p. 40 l. 9-10 = S² p. 11 l. 6, 𐎧𐎡𐎴 dans Anastasi VII] : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠, *bouāou har-shāou* « les premiers du pays se précipitent », p. 3 l. 14, dans un passage restauré par conjecture : 𐎧𐎡𐎴𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠𐎠𐎢𐎠, *taou hāou har-fatfat* « le pays court à la destruction », p. 4 l. 9 [cf. p. 16 l. 12-14 = A⁷ p. 11 l. 6].

Le mot s'est conservé en copte dans 21 *T. M. B.*, *super, supra, in, ad, pro, præ, cum*, par chute de \Rightarrow *ra* final, et subsidiairement dans 22 *T. Akhm. M. B.*, *in, super, ad*, qui est le plus souvent l'équivalent de la préposition $\underline{\text{m}} \text{ } \underline{\text{w}}$, *khari*, *q. v.* p. 85.

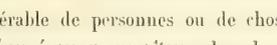
 **harou, horou**, subst. masc. : «face, visage», n'est employé par notre auteur que dans les locutions :

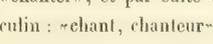
1° , *anouz-har* «saluer, honorer», *q. v.* p. 29.

2° , *harou-nabou* «tout le monde», litt. : «toutes faces», p. 4 l. 8 [cf. p. 19 l. 8 = OG l. 5, et pour les variantes que les deux papyrus donnent de ce passage , *harou-âqou* «les faces s'usent, périssent», cf. *Introduction*, p. xxii-xxiii].

Le mot s'est conservé en copte dans 20 *Akhm.*, 20 *T. Akhm. M.*, 22 *B. n.*, *vultus, facies*.

 **hari-iâbou**, adjectif et substantif composé : «celui ou ce qui est au cœur, au milieu de...», et par suite : «celui qui réside, le résident, celui qui est chez lui», , *âqou me-madou parou me-hari-iâbou* «entrant par des discours magiques et se manifestant comme qui est chez lui», p. 3 l. 7 [cf. p. 43 l. 7-10 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xli-xlii].

 **haïou**, subst. masc. : «foule, multitude, millions», un nombre indéfini mais très considérable de personnes ou de choses, , *khar sa-haïou âqou me-ramitou* «alors des millions d'individus périssent parmi les hommes», p. 4 l. 9-10 [cf. p. 49 l. 9-10 = OG l. 6]. C'est la version que j'ai admise dans le texte (cf. *Introduction*, p. xxii-xxiii); les deux papyrus donnent la variante , *khar haïou-nabat namhou* «alors tous les millions (d'hommes) sont misérables», p. 8 l. 9-14 [= S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 2]. — Le mot s'est conservé en copte dans 222 *T. Akhm.*, *multitudo, multi, multum*.

 **hasou, hasii, hasi**, verbe actif et neutre : «chanter», et par suite «louer, récompenser, favoriser», puis substantif masculin : «chant, chanteur», , *hasou sashamou* «loué pour ses guidances», p. 4 l. 2-3 [cf. p. 7 l. 5-8 = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 8, ainsi

que p. 19 l. 1-2 — OG l. 9, avec des variantes qui ont été discutées dans *l'Introduction*, p. xvi, rml: *shadî outou-nak*, *hasou me-bairit* *has-ou-tou nak* *har-douit* «on a commencé, on commence à chanter pour toi avec la harpe, on t'a chanté par la main»; p. 4 l. 2 [cf. p. 15 l. 5-8 — S² p. 14 l. 9 et V² p. 11 l. 1 et p. 20 l. 7 — PF l. 4, qui donne *hasiou* «chanteuse» au lieu du verbe! *hasou me-bairit*, *hasou me-douit*, ou *har douit*, qui on traduit «jouer de la harpe» et «jouer de la main, battre le tambour», signifient «chanter avec accompagnement de harpe, et de mains»; et, en effet, si l'on examine de près les scènes musicales des monuments, on y voit que le harpiste et les femmes qui battent des mains ont la bouche ouverte et chantent. C'est ainsi que dans le tableau qui illustre le *Chant du harpiste*, la légende est conçue de la sorte: *adou-ma pa-hasou me-bairit* *niti me-ta-mahâit* «chantant le chanteur avec harpe qui est dans le tombeau» (Дѣмидовъ, *Historische Inschriften*, t. II, pl. 40, l. 1). Le mot est conservé en copte dans *zôc. T. M. canere, laudare*, *zôc. T. M. m. n. cantus*, *zôc. M. xxi. music*.

hâqou, *houqou*, subst. masc.: «commandant, chef, prince», dans *nouit-hâqou* «la ville du prince, la capitale», probablement en «Thebes»; p. 4 l. 6; cf. p. 16 l. 3-6 — S² p. 14 l. 4 et V² p. 11 l. 3 — Le mot ne s'est pas encore retrouvé en copte: il se rencontre en transcription grecque *hâ houl* au singulier, *hâs houlou* au pluriel, dans les fragments de Manéthon (Asmann, *l. c.*, p. 1, 15).

hatapou, *hatpou*, *hotpou*, verbe actif et neutre: «poser, placer sur...», par suite «unir à...», «s'unir à...», puis «être en paix avec...», «être favorable à...», *ari hatp-outou* *ari-ra-gasou-Néit* «lorsqu'est concilié, rendu favorable, celui qui n'est pas à côté de Néith»; p. 2 l. 16-p. 3 l. 4 [cf. p. 12 l. 7-8 = S² p. 13 l. 13 et A² p. 9 l. 7, avec des variantes qui ont été discutées dans *l'Introduction*, p. xviii-xxix]. De là dérivent:

hatpou, *hotpou*, subst. masc.: «paix», surtout dans la formule *me hatpou* «en paix, sans opposition» qui se rencontre peut-être chez V² p. 7 l. 7 — p. 7 l. 4, dans un passage inutile *aji* [*me-hatpou ra-saânkhou* «qui vient en paix pour faire vivre», et, certainement, dans la formule finale *iou-si-pou nafar me-hatpou*

3° *hatit*, *hatit*, subst. fém. : «la couronne blanche de la Haute-Égypte», et, en général, «la couronne, le diadème», p. 2 1. 7 [cf. p. 10 1. 9-10 — S² p. 12 1. 7 et A⁷ p. 9 1. 1].



Il semble bien que, sous le premier âge thébain comme sous le second, il n'y avait plus aucune différence d'articulation entre ● et ◐ (Les Mémoires de Sinouhît, p. 138). J'ai donc rangé à la suite l'un de l'autre, par ordre alphabétique, tous les mots qui commencent par ces deux caractères ou par leurs syllabiques présumés.

◐ *khai*, *khé*, subst. masc. : «les choses, les biens», forme abrégée de ◐ *khaitou*, q. v. p. 85, n'est employée que dans la locution ◐ ◐, *mar-khai*, *mar-khé*, q. v. p. 54.

* *khárou*, *khañrou*, verbe neutre : «s'écarter de... , s'éloigner de... , s'enfuir de... », *bou-nafar khárou har-ouitou* «le bien-être s'écarter, s'enfuit des quartiers», p. 4 1. 8-9 [cf. p. 16 1. 11-12 = S² p. 14 1. 6 et A⁷ p. 11 1. 5, qui seul a la préposition ◐ *har*]. La forme ◐ *khárou*, a été établie sur le modèle de *bouro*, au lieu de *bouñro*.

* *kháâou*, subst. masc. plur. : «armes, outils», p. 3 1. 10 [cf. p. 14 1. 1-2 = S² p. 13 1. 8 et A⁷ p. 10 1. 5].

* ◐ *khabáou*, verbe actif, litt. : «dépiquer le sol à la houe», d'où «creuser, retrancher, soustraire, diminuer», ◐ *khabá-outou me-pioutou nâterou* «il est retranché, il y a retranchement des pains d'offrandes des dieux», p. 1 1. 9 [cf. p. 8 1. 13-14 = S² p. 12 1. 1 et A⁷ p. 8 1. 3, ainsi que p. 19 1. 8-9 = OG 1. 5 et l'Introduction, p. xxii, où les variantes des manuscrits sont indiquées].

* ◐ ◐ *khafit*, préposition et conjonction : «en face de... , selon, lorsque», p. 1 1. 11 [cf. p. 9 1. 3-4 = S² p. 12 1. 2 et A⁷ p. 8 1. 4, ainsi que p. 19 1. 11 = OG 1. 7].

 **khaparou, khapir, khopir**, verbe neutre : «être, exister, se produire, devenir», ne se rencontre chez notre auteur que sous deux de ses formes dérivées :

1°  **sakhparou**, forme factitive : «faire être, produire, créer, engendrer», q. v. p. 92-93, s. v. , **sakhparou**.

2°                      **khouprou, khouprou**, subst. masc. plur. : «formes», p. 4 l. 15 [cf. p. 17 l. 11-12 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1].

Le verbe , **khaparou**, s'est conservé en copte, avec chute de « ra final, dans **ⲁⲠⲠⲉ**, **ⲁⲠⲠⲏ** *Akhm.*, **ⲁⲠⲠⲉ** *T. B.*, **ⲁⲠⲠⲏ** *M. B.*, **ⲁⲠⲠ** *T. M.*, **ⲁⲠⲠⲏ** *T. B.*, **ⲁⲠⲠⲏ** *B.*, **ⲁⲠⲠ** *M.*, *esse, existere, contingere*.

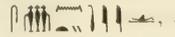
 **khamou, khomou**, verbe actif : «ignorer», ne se rencontre que dans la locution                    **me-khomou-f** «à l'insu de lui, sans lui», que j'ai introduite dans un passage très corrompu des deux manuscrits, p. 3 l. 3 (cf. *Introduction*, p. xxxix). Le mot se trouve sous la forme factitive en  **sa** :

                      **sakhamou**, et avec inversion des deux radicales       **samakhouk**, et redoublement de l'aspirée       **samakhoukh** «faire ignorer» (cf. p. 90), dans la phrase                       **sakhamou-ni-sou ouamou** «si les mangeailles se sont fait ignorer, si la nourriture vient à manquer», p. 4 l. 8 [cf. p. 16 l. 9-10 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5].

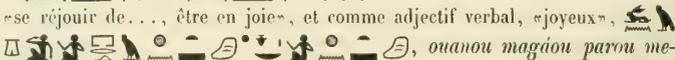
                  **Khnoumou**, le dieu Khnoumou, maître de l'île d'Éléphantine et de la cataracte,                          **qadou-ne-sou Khnoumou** «lorsque le dieu Khnoumou l'a façonné, l'a créé», p. 1 l. 11-12 [cf. p. 19 l. 11 = OG l. 7, dans un passage où S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 5, donnent des versions différentes]. Le dieu Khnoumou était un potier, et on le voit, à Louxor comme à Dér el-Bahari, qui modèle sur son tour le corps et le double d'Aménôthès III et de la reine Hatshapsoutou : notre auteur, assimilant à une création et à une naissance l'entrée du Nil en Égypte, nous montre ici Khnoumou qui pétrit et façonne Hapi au début de la crue.

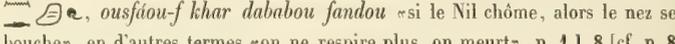
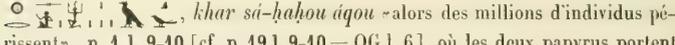
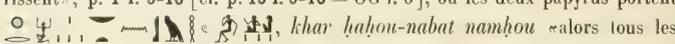
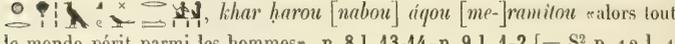
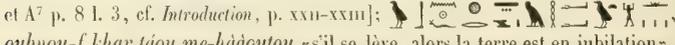
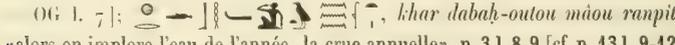
*                   **khaniti, khanti, khounti**, verbe neutre «remonter le Nil à la voile», et, par suite, «aller au Sud, revenir», en opposition à          **khoudou** «descendre

le courant, aller au Nord». Il n'est employé par nos manuscrits que sous deux de ses formes dérivées :

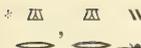
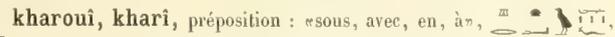
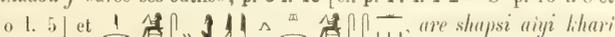
- 1° , *mākhantiti*, nom d'agent ou adjectif verbal, *q. v.* p. 55-56.
 2° , *sakhantiti*, verbe factitif : «faire remonter vers le Sud, guider au Sud», p. 8 l. 8 [= A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 49 l. 6 = OG l. 4, en variante de , *ma-khantiti*, que porte S² p. 11 l. 9].

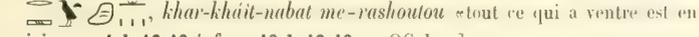
Le mot s'est conservé en copte sous la forme $\phi\omega\mu\tau$ *M.*, $\alpha\omega\mu\tau$ *T. B.*, *appropinquare, accedere*.

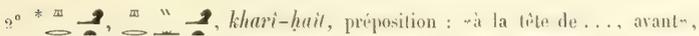
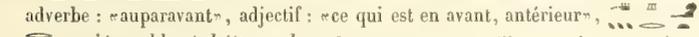
* , *khanit, khaniti*, verbe neutre : «se réjouir de... être en joie», et comme adjectif verbal, «joyeux», , *ouanou magadou parou mekhaniti iābou-nabou khaniti* «quand c'est que le crieur sort joyeux, tout le monde, tout cœur est joyeux», p. 2 l. 13-14 [cf. p. 41 l. 9-12 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5, avec les variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xxvi-xxvii]. — Le  est ici le déterminatif du bassin, comme E. de Rougé l'a montré il y a plus de quarante ans, et non pas la chuintante  : les scribes et les graveurs ont confondu fréquemment les deux signes, surtout au second âge thébain.

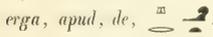
 *kharou, khar*, conjonction : «or, mais, alors», 
, *ousfâou-f khar dababou fandou* «si le Nil chôme, alors le nez se bouche», en d'autres termes «on ne respire plus, on meurt», p. 4 l. 8 [cf. p. 8 l. 11-12 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que p. 49 l. 7-8 = OG l. 5];
, *khar sa-hahou āqou* «alors des millions d'individus périsent», p. 4 l. 9-10 [cf. p. 49 l. 9-10 = OG l. 6], où les deux papyrus portent
, *khar hahou-nabat nanhou* «alors tous les millions sont misérables», p. 8 l. 9-14 [= S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 2] et
, *khar harou [nabou] āqou [me-]ramitou* «alors tout le monde périt parmi les hommes», p. 8 l. 13-14-p. 9 l. 1-2 [= S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 3, cf. *Introduction*, p. xxii-xxiii];
, *oubnou-f khar tāou me-hāāoutou* «s'il se lève, alors la terre est en jubilation», p. 4 l. 12 [cf. p. 9 l. 5-8 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que p. 49 l. 12 = OG l. 7];
, *khar dabah-outou māou ranpit* «alors on implore l'eau de l'année, la crue annuelle», p. 3 l. 8-9 [cf. p. 43 l. 9-12 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4];
, *khar*

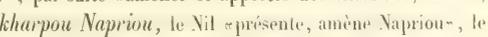
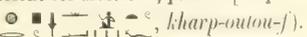
sé-outou mir-akhaitou nafrit «alors est rassasié le propriétaire de biens excellents», «le riche», p. 4 l. 6 [cf. p. 16 l. 5-6 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3];
, *khar natérou sanadou* «alors les dieux sont effrayés»,
 p. 4 l. 16 [cf. p. 17 l. 13-14-p. 18 l. 1-2 — S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1];
, *khar khaitou-nabat me-rashoutou* «alors tout ventre
 est en joie», p. 9 l. 7-8 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 4, où l'Ostracon Golénischeff
 donne la variante , *khari-khâit*, introduite dans le texte p. 11. 12].

* , *kharoui, khari*, préposition : «sous, avec, en, à», ,
khari khââou-f «avec ses outils», p. 3 l. 10 [cf. p. 14 l. 1-2 = S² p. 13 l. 8 et
 A⁷ p. 10 l. 5] et , *are shapsi aiyi khari*
shapsasou «l'auguste vient avec des biens», p. 4 l. 3-4 [cf. p. 20 l. 7 = PT l. 5,
 dans un passage que n'ont pas les deux autres papyrus]. Elle forme des com-
 posés dont deux se trouvent dans notre texte :

1° , *khari-khâit*, substantif collectif : «les avec-ventre», ,
khar-khâit-nabat me-rashoutou «tout ce qui a ventre est en
 joie», p. 1 l. 12-13 [cf. p. 19 l. 12-13 = OG l. 7].

2° * , *khari-hâit*, préposition : «à la tête de . . . , avant»,
 adverbe : «auparavant», adjectif : «ce qui est en avant, antérieur», ,
iâitou khari-hâit roudou «les orges avant qu'ils ne soient germés»,
 p. 4 l. 1 [cf. p. 15 l. 5-6 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 10].

Le mot s'est conservé en copte sous la forme $\tau\lambda$ *T. M. B.*, $\epsilon\lambda$ *Akhm.*, $\text{ϩ}\lambda$ *M.*, *sub*,
erga, *apul*, *de*, , $\tau\lambda\text{-}\tau\epsilon\eta$, $\tau\lambda\text{-}\sigma\eta$ *T. M. B.*, $\tau\lambda\text{-}\tau\lambda\tau\iota$, $\tau\lambda\text{-}\tau\tau\iota$ *Akhm.*,
 $\text{ϩ}\lambda\text{-}\tau\epsilon\eta$ *M.*, *ante*, *coram*.

* , *kharpou*, verbe actif et neutre : «être le premier, domi-
 ner, conduire, amener», par suite «amener et apporter des offrandes, offrir»,
, *kharpou Napriou*, le Nil «présente, amène Napriou», le
 dieu des grains, en offrande, p. 1 l. 5 [cf. p. 8 l. 5-6 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 7 l. 9,
 ainsi que p. 19 l. 5 = OG l. 3] et p. 3 l. 15 [cf. p. 14 l. 13-14 = S² p. 14 l. 1 et A⁷
 p. 10 l. 8]; ,
ané baoukou ané kharpouou-f
 «il n'y a ni qui soient ses serviteurs ni qui soient ses maîtres», p. 2 l. 8 [cf. p. 10
 l. 9-12 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1, avec ,
kharp-outou-f].

Le mot s'est conservé en copte dans $\tau\epsilon\tau\tau$ *T.*, $\omega\sigma\tau\tau$, $\omega\epsilon\tau\tau$ *M.*, *primus esse*,
provenire, *primus facere* comme verbe, et comme substantif $\tau\omega\sigma\tau\tau$ *T. M. B.*, $\omega\sigma\tau\tau$
M., $\tau\lambda\tau\tau$ *Akhm.*, $\omega\lambda\tau\tau$, $\omega\lambda\tau\sigma\tau$ *B.*, *primus*, $\omega\sigma\tau\tau$ *M. B.*, $\omega\lambda\tau\tau$ *B.*, *primus*.

parlant du Nil, *khafit khasfou-f* «lorsqu'il arrive à l'encontre de l'Égypte», et, par une transposition de métaphore, «lorsqu'il monte», p. 4 l. 14 [cf. p. 9 l. 3-6 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que p. 49 l. 14 = OG l. 7].

khaïtou, khêtou, khé, khi, subst. fém. plur., aux temps memphites et à la première époque thébaine, le plus souvent masculin dans la *nomé* Ramesside : «choses, biens, propriétés, produits», forme apocopée de *akhaïtou*, q. v. p. 22, se trouve en variante de ce dernier p. 20 l. 3 [= OG l. 10], et de *kharouïtou*, q. v. p. 84, dans *nouzou-khaïtou*, p. 44 l. 3-4 | S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4]. Pour la locution *mar-khé*, cf. p. 54, s. v. *mar*, et p. 80, s. v. *khaï*, *khé*.

khaït, subst. masc. et fém.(?) : «arbre, bois, bocage», p. 2 l. 5 [cf. p. 40 l. 5-6 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que p. 20 l. 3 = OG l. 11]. La locution *isait-khaït*, qui se trouve p. 2 l. 4 [cf. p. 20 l. 2 = OG l. 10, de même que p. 40 l. 4-4 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8], est, ainsi que je l'ai expliqué dans l'*Introduction*, p. xxvii-xxix (cf. p. 32, s. v. *isait*, *isit*), un terme emprunté à la langue administrative, et qui signifie l'endroit auquel un individu était attaché, son poste légal ou professionnel, et, par suite, les devoirs ou les fonctions qui étaient inhérentes à sa présence dans cet endroit; *har isait-khaït taït-taoui* «à la darrah de Taït-taoui». — Le mot s'est conservé en copte dans $\omega\epsilon$ *T. M. B.*, $\omega\eta$ *T. B.* π , *lignum, planta, sylva*. Sur son genre en Égyptien voir ce que dit Golénischeff, *Le Conte du Naufragé* (t. II, de la *Bibliothèque d'étude*), p. 170-171.

khaït, subst. fém. : «ventre, corps», dans le composé *kharî-khaït* «ce qui a ventre», q. v. s. v. *kharî*, p. 83. — Le mot s'est conservé en copte dans $\delta\eta$ *M.* $\gamma\eta$ *T.* ν *uterus, venter*.

Les deux caractères et sont employés presque indifféremment l'un pour l'autre, dès le premier âge thébain, même dans les formes grammaticales telles que le pronom féminin de la troisième personne du singulier, *-si, -s*, et que les facilitifs en *sa-*.

-si, -s, **-ssit**, forme atone du pronom féminin à la troisième personne du singulier : «elle», employée aussi pour le neutre : «lui, ceci, cela».

p. 11. 4 [et p. 81. 1. 2 — S¹ p. 11 L. 8 et V. p. 7 l. 9, où l'Ostracon Golénischeff. l. 3 — p. 19 l. 3 donne $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *saouâou* «rassasier», *q. v.* p. 86 du présent volume]. Elle se retrouve, à tort, dans deux passages de Sallier II, où Anastasi VII offre des leçons meilleures $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *saouâou*, *souââ*, *q. v.* p. 88 89 [et p. 21. 15 répondant à p. 42 l. 3-4 — S¹ p. 13 l. 9 et V. p. 9 l. 9, ainsi que l'*Introduction*, p. xxxv, xxxvii xxxviii] et $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *saouâsiron*, *saouâsi*, *q. v.* p. 38 s. p. $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *ouâsiron* [et p. 2 l. 16 répondant à p. 42 l. 5-6 — S² p. 13 l. 3 et V. p. 9 l. 7, ainsi que l'*Introduction*, p. xxxv, xxxvii xxxviii, où les textes sont discutés]. Le mot Sest est conservé en copte dans *coxy Akhm.*, *coo F. M. B.*, *co F. M.*, *cx B.*, *libere*, *potare*, et, avec une vocalisation plus ancienne encore que celle de l'Akhmîmique, dans le composé *cxxy-ouu M. T.*, *oxy*, *ouâ potator*, *libari*.

$\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ **saouroudou**, **souroudou**, verbe actif : «faire geûner, faire naître», par suite, «rendre vigoureux, consolider», forme factitive en $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ de $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *roudou*, *q. v.* p. 69.

$\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ **saouashou**, et à l'infinitif féminin *saouashit*, verbe actif : «élargir, amplifier, rendre large», $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *saouashou shounouitou* «obligeant à élargir les greniers», p. 2 l. 4 [et p. 10 l. 4 — V. p. 8 l. 5, ainsi que p. 20 l. 2 — OG l. 16, où S² p. 19 l. a, a $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *sanabou*, *q. v.* p. 91]. C'est la forme factitive en $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ de $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *ouashou*, *ouashou* «large», qui s'est conservé en copte sous la forme *oxywaxc F. M.*, *oxywaxc M.*, *latûdo*, *dilatave*, *oxywaxc B.*, *dilatave*, et comme substantif féminin *oxywaxc M.* $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *latûdo*, *profunditas*.

$\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ **saouâsiron**, **souâsi**, verbe actif : «rendre fort, rendre puissant, fortifier, enrichir», forme factitive de $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *ouâsîr*, *q. v.* p. 38.

$\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ **saouâzou**, et à l'infinitif féminin $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ **saouâzit**, verbe actif : «faire vendre, rendre prospère», et, au sens second, «attribuer à...», «aller...», «régner», forme factitive de $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *ouâzou*, *q. v.* p. 39.

$\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ **sougåou**, **sougâ**, verbe actif : «faire dégorger, faire rendre gorge, faire vomir», $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$ $\left[\begin{array}{c} \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \\ \text{ⲛ} \end{array} \right]$, *boushâou sougå sakht*

«le vomissement qui fait rendre gorge aux champs», p. 2 l. 15 [cf. p. 12 l. 1-4 = A⁷ p. 9 l. 6, et l'*Introduction*, p. xxxv, xxxvii-xxxviii, où les variantes des deux manuscrits sont discutées]. Le mot est le factitif du verbe , *ougâit*, qui paraît signifier «dégorger, vomir».

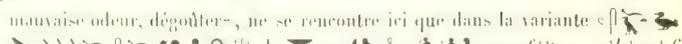
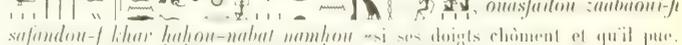
, voir p. 65-66 du présent volume, ce mot *nesouît*, *nesout*, *nesou*, qui a été lu *souton*, *souten*, jusque dans ces derniers temps.

sabaît, voir plus bas, sur cette page, s. r. , *sabat*.

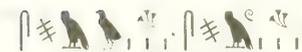
, , *sabaoukou*, *sabkou*, *sobkou*, subst. masc., à l'origine «le crocodile», ici le dieu crocodile», p. 2 l. 14 [cf. p. 11 l. 11-12 = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 6, dont les variantes sont discutées dans l'*Introduction*, p. xxxiv-xxxix]. — Le nom s'est conservé en transcription grecque sous la forme Σοῦχος, par vocalisation du *b* médial. En la forme pleine سمك *Sabak*, il est demeuré comme nom propre, dans le dialecte arabe de la Haute-Égypte, à Karnak, où l'un de nos anciens réis s'appelait ainsi.

* *sabatou*, *sabâit*, *sabaî*, verbe neutre : «rire», mais ici comme substantif masculin «risée, rire», p. 1 l. 13 [cf. p. 9 l. 7-10 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. 49 l. 13-14 = OG l. 8, dont les variantes sont indiquées dans l'*Introduction*, p. xxiv-xxv]. , *sabatou*, est un exemple à joindre à ceux que j'ai réunis d'une dentale finale, , , , aboutissant à , puis confondue avec le - , -*t*, du féminin et tombant comme lui de la prononciation, pendant le passage du moyen Égyptien à la *xouj* Ramesside : , , *sabatou*, *sabat*, est devenu , *sabaît*, puis , *sabaî*, de même que , *maszazaou*, s'est transformé en , *masdadou*, puis en , *masdit*, qui aboutit à , *mostet*. , *moste-moctc* *haïr*, le second -*t* ayant été pris pour la flexion du féminin. — Le mot s'est conservé en copte dans *сωβε*, *сωβε* *T.*, *сωби* *M.*, *ludere*, *illudere*, *irridere*, *deridere*, *lulificare*, *ridere*, *сωβε* *T.* II. *сωби* *M.* III, *risus*.

safandou, verbe actif : «dégorger», forme nasalisée de , *safait*, substitué par les deux papyrus à la forme plus ancienne , *safatou*, q. v. p. 90.

 **safandou**, verbe neutre : « sentir mauvais, puer », et au figuré, « être en mauvaise odeur, dégouter », ne se rencontre ici que dans la variante «  *ouasfâitou zaâbâoui-fi safandou-f khar hahou-nabat namhou* « si ses doigts chôme et qu'il pue, alors tous les millions d'hommes | sont malheureux » , p. 8 l. 14-13 | = S² p. 11 l. 10-p. 19 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 9 |, au lieu de  *ouasfâou-f khar dababou fândou har namhou* « s'il chôme, alors le nez se bouche, et tout le monde est malheureux » , p. 4 l. 8-9 | = OG l. 7-8; cf. à ce sujet, l'Introduction, p. xxv-xxvi]. Il y a, dans la version des papyrus, une allusion aux odeurs mauvaises que le Nil exhale à l'étiage, tant que ses eaux sont stagnantes.

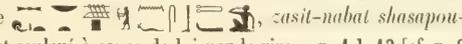
*  **safatou**, et à la forme nasalisée postérieure , **safandou**, verbe actif : « tuer avec le couteau, égorger, immoler », p. 2 l. 3 [cf. p. 20 l. 4 = OG l. 9, où le texte correspondant des deux papyrus a la forme nasalisée p. 10 l. 1-2 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8] et p. 4 l. 10 [cf. p. 16 l. 13-14-p. 17 l. 1-2 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 6, qui ont tous les deux la forme nasalisée].

 **simou**, et avec un *-t* intercalaire en troisième radicale, , **sitimou**, subst. masc. plur. : « herbes, fourrages, herbe », p. 2 l. 2 [cf. p. 9 l. 13-14 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. 19 l. 16 = OG l. 9] et p. 4 l. 7-8 [cf. p. 16 l. 7-10 = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4 ainsi que p. 20 l. 9 = PT l. 8]. Le mot s'est conservé dans *cur T. II M. III fenam*, herba.

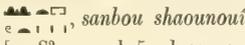
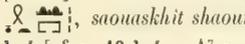
*  **samanou**, **sminou**, forme factitive en *sa-* de , **manou**, *q. r.* p. 53-54.

 **samikhou**, **samkhough**, forme à deuxième radicale transposée et redoublée du verbe , **sakhimou**, *q. r.* p. 93, et p. 81, *s. r.* , **khoumou**, p. 16 l. 9-10 | = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5]. Ces interversions de lettres, qui ne sont pas rares, ne doivent pas être considérées comme de simples variantes orthographiques : elles répondaient le plus souvent à des prononciations réelles, et quelques-unes au moins d'entre elles finirent par former de véritables doublets, que le peuple employait à côté des formes correctes dans la langue courante.

 **samît, sait, sêt**, subst. fém. : «la montagne», et par opposition à , *tâou*, qui désigne la plaine d'Égypte, «le désert». p. 4 l. 4 [cf. p. 8 l. 4-2 = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que p. 19 l. 3 = OG l. 3]; p. 3 l. 16 [cf. p. 15 l. 4-2 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8]; p. 4 l. 12 [cf. p. 17 l. 3-4 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 7]. — Le groupe  se lit aussi  , , *khasît*, lorsqu'il s'applique aux pays étrangers, sans qu'il soit facile toujours de distinguer le cas où il faut préférer l'une à l'autre lecture.

 **sounou, soun, sen**, et à partir de la XVIII^e dynastie. *sē, se*, pronom suffixe de la troisième personne du pluriel : «eux, elles», ne se rencontre que dans un passage de l'Ostracon Golénischeff,  *zasiâ[ouïtou-nabat] shasapou-sounou sabait* «toutes les vertèbres des dos elles prennent le rire, elles sont secouées par le rire», p. 19 l. 13-14 [= OG l. 8], au lieu de la leçon réelle , *zasit-nabat shasapou-naf sabatou* «tout dos est soulevé à cause de lui par le rire», p. 4 l. 13 [cf. p. 9 l. 7-10 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 5-6; cf. *Introduction*, p. xxiv-xxv], et dans un autre du Papyrus de Turin, p. 20 l. 8 [= PT l. 7, cf. *Introduction*, p. xlvi-xlvii] qui ne se rencontre pas dans les autres papyrus.

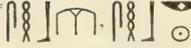
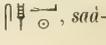
 **sanaou, snau**, nom et adjectif numéral : «deux, second, deuxième», ne se rencontre que dans un passage corrompu des deux papyrus, p. 10 l. 3-4 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, qui a été discuté dans l'*Introduction*, p. xxvii-xxix. — Le mot s'est conservé en copte dans *ⲥⲏⲗⲮ T. M.*, *ⲥⲏⲮ Akhm.*, *ⲥⲏⲐ T. Akhm.*, au féminin *ⲥⲏⲮⲧⲈ*, *centē T.*, *ⲥⲏⲮⲮ M.*, *duo*.

 **sanabou, sanbou, sonbou**, verbe neutre : «être sain, en bon état»,  , *sanbou shaounouïtou* «les entrepôts sont en bon point», p. 10 l. 3 [= S² p. 12 l. 5, dans un passage où les autres manuscrits donnent  , *saouaskhit shaounouïtou* «forçant à agrandir les magasins». p. 2 l. 4 [cf. p. 10 l. 4 = A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que p. 20 l. 2 = OG l. 10].

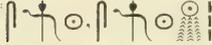
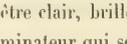
*  **sannatar, sanoutar**, et avec amuïssement de  -*ra* final *sannata, sanouta*, subst. masc. : «encens, parfum à brûler», p. 4 l. 13 [cf. p. 17 l. 8 = A⁷ p. 11 l. 8] et p. 10 l. 4-2 [= S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, dans un passage corrompu qui a été discuté et corrigé dans

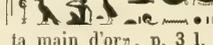
[Introduction, p. XVIII-XXIX]. Le mot s'est conservé en copte dans *course T.*, *course M.* III, *resina, theriaca*.

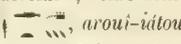
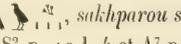
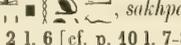
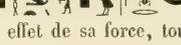
*  **sanadou, sandou**, verbe neutre et actif : «raindre, avoir peur», p. 4 l. 16 [cf. p. 17 l. 13-14 - p. 18 l. 1-2 = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 11]. — Le mot s'est conservé dans le copte *course T.*, *revereri, timere*.

*  **sahabou**, verbe actif : «mettre en fête», p. 4 l. 7 [cf. p. 8 l. 40 = A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que p. 49 l. 7 = OG l. 5, où S² p. 8 l. 9 a , *saâ-hâou*, q. v. p. 87].

 **sahatpou**, forme factitive de , *hatpou*, q. v. p. 78-79 du présent volume.

*  **saḥazou, saḥaz**, verbe actif et neutre : «éclairer, illuminer, être clair, briller», , *saḥazou parou mé-kakoui* «illuminateur qui sors des ténèbres», p. 3 l. 4-2 [cf. p. 42 l. 9-10 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8]. C'est un factitif en *sa-* de , *ḥazou* «être blanc, être clair», q. v. p. 79-80 du présent volume.

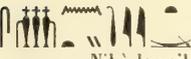
 **sakhâou**, verbe actif : «rappeler, commémorer, se rappeler», et par suite, «penser à...», , *sakhâ-outou daouite-k ni-noubou* «on se rappelle la main d'or», p. 3 l. 46 [cf. p. 15 l. 1-3 = S² p. 14 l. 1, où Anastasi VII à , *sakhit*, q. v. p. 93].

 **sakhparou**, forme factitive de , *khaparou* «être, devenir», verbe actif : «faire être, faire devenir, créer, produire», , *arouit-âtou sakhparou badit* «fabriquant l'orge, créant l'épeautre», p. 4 l. 7 [cf. p. 8 l. 9-10 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que p. 49 l. 7 = OG l. 4-5]; , *sakhparou simou* «créant les herbages», p. 2 l. 2 [cf. p. 9 l. 13-14 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. 49 l. 16 = OG l. 9]; , *sakhparou amamou pahite-f* «créer les barques est son fort», p. 2 l. 6 [cf. p. 40 l. 7-8 = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 9 l. 1, ainsi que p. 20 l. 4 = OG l. 11]; , *pahit-pou sakhparou-nabou* «c'est sa force, c'est un effet de sa force, tout ce qui se produit,

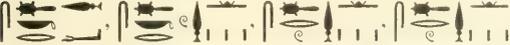
tout ce qui est créé», p. 3 l. 2 [cf. p. 12 l. 11-12 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1]; , *sakhprou baoukiou-nabou ame-f* «créent tous les serviteurs par lui», p. 3 l. 5 [cf. p. 13 l. 3-4 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2].

On admet d'ordinaire que le mot s'est conservé en copte, par chute de *-ra* et par réduction de , , *shh*, *ssh*, en *x*, dans *xπo*, *xπe T.*, *xπλ B.*, *gignere*, *xπe T.*, *comparare*, *adquirere*, puis dans *xπ T.*, *debere*, *ineo esse ut. . .* : la forme akhmimique *τπo* semble le ramener à l'autre forme de factitif en *sh*, *ta-*, *t-*, *sh* . *t-chpa[r]*, *tchpa*, *tchpo*. Il est probable que les mots coptes sont comme une résultante des deux formations, le son représenté par *x* ayant varié selon que l'élément sifflant ou l'élément dentale prédomina dans la prononciation : l'évolution vers *xπo*, commencée sur le factitif ancien , a pu s'achever en un temps où le factitif moderne  l'emportait dans la langue courante, sous les Saïtes et sous les Ptolémées.

 *sakhârou*, forme factitive de  *khamou*, *khomou* «ignorer». *q. v.* p. 81; *cf.* p. 90.

 *sakhantiti*, forme factitive de  *khamit* «remonter le Nil à la voile, aller au Sud», *q. v.* p. 81-82.

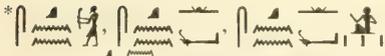
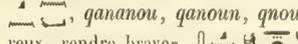
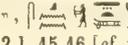
 *sakharou*, subst. masc. plur. : «plans, desseins, façons, affaires, condition, état», p. 4 l. 15 (cf. p. 17 l. 11-14 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1).

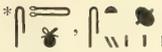
 *sakhâkarou*, et avec chute de *-ra*, *sakhakîou*, forme factitive de  *khakarou* «faire orner, faire décorer, orner, décorer», p. 3 l. 11 [cf. p. 14 l. 5-6 = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5] et p. 4 l. 4 [cf. p. 15 l. 11-12 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]. — La forme simple du mot s'est conservée en copte dans *zωκ*, *zωωκ T.*, *ϣωκ M.*, *cingere*, *insternerer*, *armare*. *zηκ T.*, *ϣηκ M.*, *armari*, *cingi*.

 *sakhit*, infinitif féminin de  *sakhou*, verbe actif : «frapper», p. 15 l. 2-4 [= A⁷ p. 10 l. 9], dans un passage corrompu dont Sallier II nous a conservé les leçons correctes (cf. *Introduction*, p. xlv). — Le mot s'est conservé en copte dans *chϣe T.*, *ϣλϣi*, *ϣηϣi M.*, *plaga*, *rubus*, et à la forme nue *clϣ T.*, *ϣλϣ M.*, *ϣeϣ B.*, *π*, *plaga*, *percussio*, *ictus*.

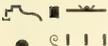
l. 8, avec des variantes qui ont été indiquées dans l'*Introduction*, p. xv-xvii; , *ané ouan sashmou mé-îbou-k* «il n'y a guidances dans ton cœur», p. 2 l. 10 [cf. p. 44 l. 4-2 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3].

 **sashani, souchouni**, subst. masc. plur. : «lotus», p. 46 l. 7 [— S² p. 14 l. 5], dans un passage corrompu dont les variantes ont été indiquées dans l'*Introduction*, p. xlvI-xlvii. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲘⲟⲩⲟⲩⲘ M., *lilou*.

*  **saqnânou, saqnoun**, forme factitive de , *gananou, qnoun*, verbe actif : «rendre fort, rendre vigoureux, rendre brave», , *saqnânou tá-tamamou* «rendant fort le peuple», p. 2 l. 15-16 [cf. p. 42 l. 3-6 = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 7].

*  **sataïou**, subst. masc. plur. : «odeurs, parfums», p. 2 l. 2 [cf. p. 9 l. 14 = A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. 49 l. 16 = OG l. 9, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xxv-xxvii]. — Le mot s'est conservé en copte dans Ⲙⲟⲩⲟⲩ, Ⲙⲟⲩⲟⲩ T. II, IIⲉ, Ⲙⲟⲩⲟⲩ M. III, *odor, aroma, oleum adoratum*.

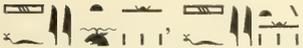
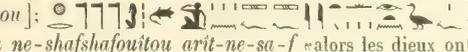
 **sitimou**, forme élargie de , *simou* «herbage, fourrage, herbes», q. v. p. 90.

 **satapou**, subst. masc. plur. : «morceaux de choix, objets de choix, produits de choix», p. 9 l. 13 [= S² p. 12 l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xxv-xxvii]. — Le thème du mot s'est conservé en copte, à la forme dérivée de l'infinitif féminin dans ⲘⲟⲩⲟⲩⲘ *Akhm.*, et à la forme simple dans Ⲙⲟⲩⲟⲩ, Ⲙⲟⲩⲟⲩ T. M., ou Ⲙⲟⲩⲟⲩ, Ⲙⲟⲩⲟⲩ B., avec interversion des deux dernières radicales, *eligere, antepone, præstans, melior esse*.

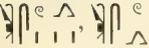
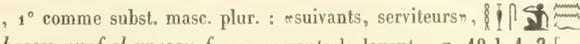
 **sadamou, sadmou, sodmou**, verbe actif et neutre : «entendre, écouter». — ne se rencontre que p. 44 l. 6 [= A⁷ p. 10 l. 6, dans un passage dont la leçon a été discutée dans l'*Introduction*, p. xlii-xliii]. — Le mot s'est conservé en copte, à la forme dérivée de l'infinitif féminin dans ⲘⲟⲩⲟⲩⲘ *Akhm.*, et à la forme simple dans Ⲙⲟⲩⲟⲩ T. B., Ⲙⲟⲩⲟⲩ M., Ⲙⲟⲩⲟⲩ B., *audire, obedire, exaudire*.

l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6]; , *aré shapsi ayi* «si l'auguste vient», p. 4 l. 4 [cf. p. 15 l. 11-12 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2, ainsi que l'*Introduction*, p. XLVI]. Le mot est un titre du Pharaon et des dieux, plus spécialement du dieu Thot : il me paraît s'appliquer ici au Nil considéré comme un roi de l'Égypte.

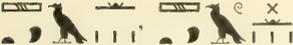
* , *shapsousou*, subst. masc. plur. : «les biens, la richesse», p. 4 l. 4 [cf. p. 20 l. 7 = PT l. 5, et l'*Introduction*, p. XLVI].

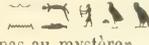
, *shafaitou, shafouitou*, subst. fém. plur. : «force, vigueur, puissance, actes de puissance», entre autres la puissance productrice des êtres ou des choses et par suite les produits de cette puissance, «les vivres, les réconforts». Les manuscrits de notre auteur donnent en variante la forme redoublée , *shafshafouitou*; je l'ai rétablie partout uniformément, car elle m'a semblé entrer mieux que la simple dans le rythme des versets, , *nab shafshafouitou onahmou sataiou* «maître des réconforts, qui renouvelle les parfums», p. 2 l. 1-2 [cf. p. 9 l. 11-12 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. 49 l. 15 = OG l. 9, où on lit , *nab shafouitou*]; , *khar natérou sanadou ne-shafshafouitou arit-ne-sa-f* «alors les dieux ont peur à cause des actes de puissance que son fils a faits», p. 4 l. 16 [cf. p. 17 l. 13-14 = p. 18 l. 1-2 = S² p. 12 l. 10 et A⁷ p. 9 l. 1, Sallier II avec la variante , *shafouitou*]; les dieux sont frappés de crainte en voyant les œuvres de puissance que le fils du Nil, le Seigneur de tout, a accomplies.

, *shamât, qamât*, subst. fém. : «la contrée du Sud, la Thèbaïde», p. 2 l. 12 [cf. p. 11 l. 6-8 = A⁷ p. 9 l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXXII-XXXIII]. — La lecture *shamâ* de Sethe et d'Erman me paraît être très probable mais non pas entièrement certaine.

, *shamesou, shamsou, shomsou*, se rencontre dans les variantes ramessides, 1° comme subst. masc. plur. : «suivants, serviteurs», , *hasou-nnaf shamesou-f* «ses servants le louent», p. 49 l. 1-2 [= OG l. 2] et 2° — , *dabhouit-[nnak] shamesou-k* «tes servants te prient», p. XII [= OS l. 2-3], dans la locution connue , *shamesou-k*; la valeur de ces leçons a été discutée dans l'*Introduction*, p. XVI-XVII. — Le mot s'est conservé en copte dans $\overline{\omega}\overline{\mu}\overline{\omega}\overline{\epsilon}$, $\overline{\omega}\overline{\mu}\overline{\omega}\overline{\epsilon}$ T., $\overline{\omega}\overline{\mu}\overline{\omega}\overline{\mu}$ M., $\overline{\omega}\overline{\mu}\overline{\omega}\overline{\mu}$ B., $\overline{\omega}\overline{\mu}\overline{\omega}\overline{\epsilon}$ Akhm., *ministrare, servir*.

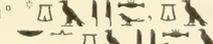
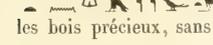
par lui le rire, tout dos est secoué par le rire à cause de lui», p. 4 l. 13 [cf. p. 9 l. 7-10 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 5-6, ainsi que p. 49 l. 13-14 = OG l. 8, avec des variantes qui sont discutées dans l'*Introduction*, p. xxiv-xxv]. — Le mot qui se lisait à l'origine *shasâpou*, *shsâpou*, avait déjà, je crois, perdu son s dans la *κωπῆ* ramesside : il s'est conservé en copte dans ⲩⲱⲩⲏ *T. Akhm. M. B.*, *accipere, sumere, recipere*.

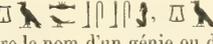
 **shatâou**, adjectif et substantif : «secret, mystère, caché, mystérieux, inaccessible», p. 2 l. 8 [cf. p. 40 l. 11-12 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 2] et p. 3 l. 7 [cf. p. 43 l. 9-10 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4, dans les deux exemples, avec la variante fautive , *shartâou*, *shaltâou*, q. v. p. 96]. Le scribe d'Anastasi VII avait cru reconnaître le même mot au passage qu'il lisait , *airi na-shartâou marou âhouite-f* «accomplissant les mystères qui plaisent à ses champs», p. 43 l. 2 [= A⁷ p. 10 l. 2], cf. *Introduction*, p. xl-xli.

*  **shadou, shodou**, verbe actif : «enlever, tirer de . . . extraire, arracher de . . . », par suite, «délivrer», , *anc shad-outou mé-shatâou* «on ne l'arrache pas au mystère», p. 2 l. 8 [cf. p. 40 l. 11-12 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte, avec un de ses sens secondaires dans ⲩⲱⲩⲏ *T.*, ⲩⲱⲩⲏ *M.*, *exigere, repetere pretium*, dérivé de l'infinitif féminin , *shadit*.

□

*  **gâou**, verbe actif et neutre : «être à l'étroit, être privé de . . . , manquer de . . . », se rencontre chez notre auteur dans :

1° * , *gâi*, forme passive de la racine.  = β. *khât-ababit-nabat anc gâi-outou-ra-s* «sous les bois précieux, sans qu'il en manque», p. 2 l. 5-6 [cf. p. 20 l. 3-4 = OG l. 11, avec des variantes des deux papyrus qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xxix-xxx].

2° , *gâ-basbasou*, paraît être le nom d'un génie ou d'un dieu secondaire qui aidait Phtah dans son œuvre

de création, p. 3 l. 5 [cf. p. 13 l. 3-4 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2]. J'ai supposé qu'il était formé de   , *gáou* «privé de... sans» et d'un   , *busbasou*, dont le sens est incertain, mais on pourrait aussi bien songer à un redoublement d'un thème   , *gábasou*, que je ne me rappelle pas avoir rencontré jusqu'à présent.

                                    **gábáouit**, subst. fém. : «bras», ne se rencontre ici que dans le nom du scribe de la double maison blanche                                     *Qábáouit*, litt. : «Haut-bras», p. 18 l. 10 [= S² p. 14 l. 11]. — Le mot s'est conservé en copte dans *Ⲅⲃⲉⲓ*, *Ⲅⲃⲁⲓ Akhm.*, *Ⲅⲃⲟⲓ ⲡ*, *Ⲅⲃⲟⲛ ⲉ̀ⲡ T.*, *Ⲅⲃⲟⲓ M. ⲡ*, *brachium*, *brachia*.

*                                     **gábou**, nom du dieu de la terre, p. 1 l. 5 [cf. p. 8 l. 3-6 = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que p. 19 l. 4 = OG l. 3]. — Le mot s'est conservé en transcription grecque, sous la forme *Κᾱβ*.

*                                     **gámou**, **gimou**, verbe actif : «trouver», p. 2 l. 9 [cf. p. 10 l. 13-14 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 8, avec des variantes qui ont été indiquées dans l'Introduction, p. xxxii]. — Le mot s'est conservé en copte dans *Ⲅⲓⲙⲓ B.*, *Ⲅⲓⲙⲓ M.*, et *Ⲅⲓⲙ T. Akhm.*, *invenire*, dérivant de la forme nue                                     *gámou*, et de la forme féminine                                     *gámít*.

*                                     **gámaḥou**, **gámḥou**, verbe actif : «apercevoir, voir», p. 2 l. 7 [cf. p. 9 l. 9-10 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1].

*                                     **garou**, et avec le redoublement en troisième de la première radicale *gargou*, verbe actif et neutre : «préparer, se préparer, se tenir prêt, être prêt»,       

*   **Garou**, et avec redoublement en troisième de la première radicale, *gargou* : « prendre au piège, prendre au filet », p. 4 l. 11 [cf. p. 17 l. 3-4 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]. — Le mot s'est conservé en copte, comme verbe dans $\sigma\omega\rho\sigma$ T., $\chi\omega\rho\chi$ M. *insidiari, venari*, et comme substantif dans $\sigma\epsilon\rho\sigma$ T., $\sigma\epsilon\rho\sigma$ T. II, $\chi\epsilon\rho\eta\chi$ M. III, *venator*, et avec le suffixe -c, $\sigma\omega\rho\epsilon\tau$ T. T, $\chi\omega\rho\chi\tau$ M. T, *venatio, pveda, laqueus*.

*    **garaḥou, garaḥ**, subst. masc. : « la nuit », p. 3 l. 12 [cf. p. 14 l. 5-8 = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6]. — Le mot s'est conservé en copte dans $\sigma\omega\rho\epsilon\tau$, $\sigma\omega\rho\lambda\epsilon\tau$ T. OY, $\epsilon\chi\omega\rho\epsilon\tau$, $\chi\omega\rho\epsilon\tau$ (dans $\bar{\eta}\chi\omega\rho\epsilon\tau$, *noctu*) M. III. *nox*.

*  **gásou**, subst. masc. : « côté », dans la locution $\overleftarrow{\text{—}}$ *ra-gásou* « à côté de . . . , près de . . . » : $\overleftarrow{\text{—}}$ *ané ra-gásou Néit* « il n'y a personne à côté de Néith », p. 3 l. 4 [cf. p. 12 l. 8-9 = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 5 l. 7, avec des variantes qui ont été indiquées dans l'*Introduction*, p. XXXIII].



-k, pronom de la seconde personne du singulier masculin : « toi, tu, te » :

1° Avec les noms, p. 1 l. 4 [cf. p. 7 l. 1-2 = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. 18 l. 11 = OG l. 1]; p. 2 l. 10 et l. 11 [cf. p. 11 l. 3-4 et 5-6 = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 3]; p. 3 l. 16 [cf. p. 15 l. 3-4 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 9]. Une fois, dans cet emploi, il est précédé de $\overleftarrow{\text{—}}$, *na, ne, nak*, p. 16 l. 9 [= S² p. 14 l. 6], cf. plus haut s. r. $\overleftarrow{\text{—}}$ *ne* 3, p. 60 C.

2° Avec les verbes. — A. Comme sujet : directement, p. 3 l. 13 [cf. p. 14 l. 12 = A⁷ p. 10 l. 7, où Sallier II a $\overleftarrow{\text{—}}$, *-nak*]; p. 4 l. 6 [cf. p. 16 l. 3 = S² p. 14 l. 4]; p. 7 l. 4 [= A⁷ p. 7 l. 7]; p. 14 l. 11 [= S² p. 13 l. 10]; p. 19 l. 6 [= OG l. 4, cf. *Introduction*, p. XII = OS l. 2], et, au passé en $\overleftarrow{\text{—}}$, *na, ne, nak*, p. 14 l. 11 [= S² p. 13 l. 10, où Anastasi VII a $\overleftarrow{\text{—}}$ sans $\overleftarrow{\text{—}}$ *na, ne*; cf. *Introduction*, p. XLII-XLIV]. — B. Comme régime indirect avec $\overleftarrow{\text{—}}$, *na, ne, nak*, p. 2 l. 10 [cf. p. 15 l. 7-10 = S² p. 12 l. 8-9 et A⁷ p. 11 l. 1]; p. 4 l. 2 [cf. p. 15 l. 5-8 = S² p. 14 l. 2-3 et A⁷ p. 11 l. 1-2, ainsi que p. 20 l. 7

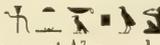
[PT l. 4]; p. 4 l. 3 [cf. p. 15 l. 9 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]; p. 4 l. 10, 11, 12 [cf. p. 16 l. 13-14 et p. 17 l. 1-6 = S² p. 14 l. 3-8 et A⁷ p. 11 l. 2-7].

3° Avec les prépositions :  *ame-k*, p. 2 l. 15 [cf. p. 12 l. 1-2 = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 6].

Le mot s'est conservé en copte dans -κ *T. Akhm. M. B.*, et parfois -r surtout derrière un *u*, *tu*, *te*, *tibi*.

 *ka*, *kai*, au pluriel *káou*, subst. masc. : «le double, les doubles», p. 18 l. 10 [— S² p. 14 l. 11; cf. *Introduction*, p. vi-x]. — Le mot s'est conservé en copte; avec son sens le plus matériel, dans κω *T. zni*, *statuæ*, *idola*, à l'origine les statues de double.

 *káou*, subst. masc. plur. : «provisions de bouche, aliments, nourriture», tout ce qui peut se manger, p. 2 l. 1 [cf. p. 9 l. 9-10 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. 19 l. 14 = OG l. 8]. — Le mot dérive probablement, de même que le précédent, d'une racine signifiant «matière, substance».

 *ká pou*, subst. masc. plur., qui ne s'est rencontré jusqu'à présent que chez notre auteur, dans l'expression  *ouazit ká pou*, p. 5 l. 1-4 [cf. p. 19 l. 3-8 = S² p. 14 l. 10-11 et A⁷ p. 12 l. 2-3]. Le déterminatif nous prouve qu'il s'agit ici d'une action de la voix, et le mouvement général du morceau nous suggère l'idée d'une apostrophe adressée au Nil : «Prospère par les appels, prospère par les appels, Hâpi, prospère par les appels et fais vivre les hommes par les bestiaux, les bestiaux par la campagne! prospère par les appels, prospère par les appels, Hâpi, prospère par les appels!».  *ká pou*, s'entendrait ici des prières contenues dans les livres (LEPSIUS, *Denkm.*, III, 175 a, *Papyrus Harri*, pl. XXXVII b l. 1-6 et pl LIV a l. 2) qu'on jetait au fleuve, après les avoir récitées sur lui afin d'obtenir une bonne crue : c'étaient des formules impératives, à la force desquelles il ne pouvait résister lorsqu'elles étaient prononcées correctement, et qui l'obligeaient, comme dit notre texte, à nourrir les hommes par les bestiaux, les bestiaux par la campagne que la crue féconde.

 *kái*, pronom : «autres», p. 2 l. 16 [cf. p. 12 l. 5-6 = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xxxviii]. —

Le mot s'est conservé en copte dans $\kappa\epsilon$ *T. Akhm. M. B.*, $\sigma\epsilon$ *T. ou B.*, *alius*, *alia*, au pluriel $\kappa\omicron\sigma\upsilon$, $\kappa\omicron\sigma\upsilon\epsilon$ *T.*, $\kappa\epsilon\lambda\lambda\upsilon\epsilon$, $\kappa\epsilon\kappa\sigma\upsilon\epsilon$, $\kappa\epsilon\kappa\epsilon\upsilon\epsilon$ *Akhm.*, $\kappa\epsilon\chi\omega\upsilon\eta$ *M.*, $\kappa\epsilon\lambda\lambda\upsilon\epsilon$, $\kappa\epsilon\lambda\lambda\upsilon\eta$ *B.*, *alii*, *alioe*.

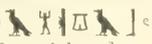
*  **kafáou, kafá**, verbe actif et neutre : «arracher, déchirer», p. 4 l. 13 [cf. p. 9 l. 9-10 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 6]. — Le mot s'est conservé en copte dans $\kappa\omega\omega\epsilon$, $\kappa\omega\omega\epsilon$ *T.*, *cogere*, *vi vexare*.

 **kamit**, subst. fém. : «le pays noir, l'Égypte», p. 4 l. 2 [cf. p. 7 l. 3-6 = S² p. 7 l. 7, ainsi que p. 19 l. 4 — OG l. 1, et *Introduction*, p. LV — OS l. 2].
Le mot s'est conservé en copte dans $\kappa\eta\eta\epsilon$ *T. Akhm. B.*, $\kappa\eta\eta$ *B.*, $\chi\eta\eta$ *M.*, *Aegyptus*.

*  **kakaoui, kakoui**, subst. masc. : «obscurité, ténèbres», p. 4 l. 2 [cf. p. 7 l. 5-6 = S² p. 11 l. 7, ainsi que p. 19 l. 4 = OG l. 2] et p. 3 l. 4-2 [cf. p. 12 l. 9-10 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8]. —
Le mot s'est conservé en copte dans $\kappa\alpha\kappa\epsilon$ *T.*, π , $\chi\alpha\kappa$ *M.*, π , *obscuritas*, *tenebrae*.

 **katou**, verbe actif : «sauter», et au figuré : «sauter par-dessus quelqu'un ou quelque chose, omettre, négliger», p. 10 l. 6-8 [= A⁷ p. 8 l. 9, dans une variante qui a été discutée dans l'*Introduction*, p. XXIX-XXX].

 **katkatou**, verbe actif : «retrancher, diminuer», p. 10 l. 5-7 = S² p. 12 l. 6, dans une variante qui a été discutée dans l'*Introduction*, p. XXIX-XXX]. —
Le mot s'est conservé en copte dans $\sigma\epsilon\tau\sigma\omega\tau$, $\sigma\omicron\tau\sigma\epsilon\tau$ *M.*, *concidere*, *cadere*.

 **qái, qáoui**, verbe neutre et actif : «être haut, hausser, élever», comme adjectif, «haut», ne se trouve ici que dans le nom du scribe  *Qágabouí*, litt. : «haut-le-bras», p. 18 l. 10 [= S² p. 14 l. 11].

 **qabáhou, qabhou**, verbe neutre : «être frais», «être froid», se rencontre chez notre auteur, sous deux formes différentes :

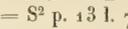
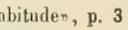
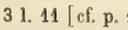
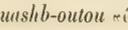
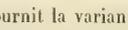
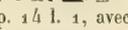
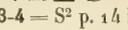
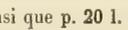
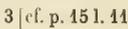
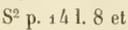
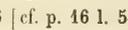
1° *  **qabhou**, subst. masc. : «l'eau fraîche, l'eau neuve,

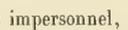
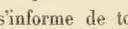
tion», p. 4 l. 9 [cf. p. 16 l. 14-14 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5-6] ainsi que p. 20 l. 8-9 = PT l. 8, avec introduction de l'article , *pd*, comme il est dit dans l'*Introduction*, p. L-LI]. On rencontre , *táou*, dans plusieurs expressions telles que   , *har-tap(záz)-táou* «sur la terre», p. 4 l. 7 [cf. p. 20 l. 8-9 = PT l. 8, au lieu de  que donnent les autres papyrus];  , *ta-tamamou* «le peuple», *g. v.* p. 108 s. v.  , *tamou*, et  , *ta-ra-zarouf* «la Terre en son entier» qui est un des noms courants de l'Égypte, p. 4 l. 40 [cf. p. 9 l. 1-2 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que p. 49 l. 40 = OG l. 6, avec des variantes qui ont été indiquées dans l'*Introduction*, p. XIII] et p. 44 l. 6 [= A⁷ p. 9 l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXXII]. Pour la variante  , *taoui-sanou*, du nom propre  , *tatit-taoui*, cf. *Introduction*, p. XXVII-XXIX et ce *Glossaire*, p. 109 s. v. , *tatit*. — Le mot s'est conservé en copte dans $\Theta\Theta$ *M. III*, *orbis terrarum*, et au duel dans $\Sigma\Theta\Theta\Upsilon\epsilon$ *T. III*, *mane*,  , *har-táou*; il se rencontre en transcription grecque sous les formes $\tau\theta$, $\theta\upsilon$, $\tau\theta\upsilon$.

  **táou, téou, tiou**, subst. masc. plur. : «toute masse d'une pâte quelconque» plus spécialement «pains faits avec de la farine, pains», ne se rencontre que p. 8 l. 3 [= S² p. 11 l. 8], dans une variante que j'ai écartée.

   **-outou, -tou**, suffixe et préfixe qui s'attache aux verbes et aux noms :

- 1° Attaché aux verbes, il leur prête le sens du participe passé ou du passif,   , *khabi-outou* «être retranché, diminué», p. 4 l. 9 [cf. p. 8 l. 13-14 = S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 3, ainsi que p. 49 l. 8-9 = OG l. 5];    , *gai-outou* «être privé de . . . , manquer de . . . », p. 2 l. 6 [cf. p. 20 l. 4 = OG l. 11];     , *gámhou-n-outou* «avoir été aperçu . . . , être aperçu d'habitude . . . », p. 2 l. 7-8 [cf. p. 40 l. 9-10 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1];    , *shad-outou* «être arraché», p. 2 l. 8 [cf. p. 40 l. 11-12 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 2];  , *rakh-outou* «être connu, être su», p. 2 l. 9 [cf. p. 40 l. 13-14 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 2]; et p. 4 l. 14 [cf. p. 47 l. 9-10 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 11 l. 9];   , *gám-outou* «être trouvé», p. 2 l. 9 [cf. p. 40 l. 14 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 2, avec des variantes indiquées dans l'*Introduction*, p. XXXII];    , *saouar-outou* «être bu», p. 2 l. 12 [cf. p. 44 l. 7-8 = S² p. 12 l. 9-p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 3];  , *hatp-outou* «être concilié, rendu favorable . . . », p. 3 l. 4 [cf. p. 42 l. 8 = A⁷ p. 9 l. 7];      , *habs-outou* «être habillé, s'habiller», p. 3 l. 3

[cf. p. 12 l. 13-14 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1]; , *dabaḥ-outou* «être prié, réclamé», p. 3 l. 8 [cf. p. 13 l. 11-12 = S² p. 13 l. 7]; , *máá-n-outou* «avoir été vu, être vu d'habitude», p. 3 l. 9 [cf. p. 13 l. 11-12 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4]; , *tanou-n-outou* «être pris par la corvée», p. 3 l. 9 [cf. p. 14 l. 1-2 = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]; , *sakhakar-outou* «être fait se parer», p. 3 l. 11 [cf. p. 14 l. 5-6 = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]; , *ouashb-outou* «être répondu», p. 3 l. 12 [cf. p. 14 l. 11-12 = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 7], p. 3 l. 13-14 [cf. p. 14 l. 11-12 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4] et p. 9 l. 3-4 [= S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, où l'Ostracon Golénisheff fournit la variante , *shababou*, qui a été introduite dans le texte]; , *sakhá-outou* «être rappelé», p. 3 l. 16 [cf. p. 15 l. 1 = S² p. 14 l. 1, avec des variantes qui ont été appréciées dans l'Introduction, p. XLV]; , *ouamm-outou*, *ouamm-outou* «être mangé», p. 4 l. 1 [cf. p. 15 l. 3-4 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 10]; , *shát-outou* «être commencé», p. 4 l. 2 [cf. p. 15 l. 5-6 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 11 l. 1]; , *has-outou* «être chanté», p. 4 l. 2 [cf. p. 15 l. 7-8 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 11 l. 1, ainsi que p. 20 l. 7 = PT l. 4]; , *dab-outou* «être donné en retour», p. 4 l. 3 [cf. p. 15 l. 11-14 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2] et p. 4 l. 12 [cf. p. 17 l. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 7]; , *sá-outou* «être rassasié», p. 4 l. 6 [cf. p. 16 l. 5-6 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]; , *ouádan-outou* «être offert en sacrifice», p. 4 l. 10 [cf. p. 16 l. 7-8 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 6] et p. 4 l. 12 [cf. p. 17 l. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8]; , *safat-outou*, , *safand-outou* «être égorgé», p. 4 l. 10 [cf. p. 16 l. 13-14-p. 17 l. 1-2 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 6] et p. 10 l. 1 [= S² p. 12 l. 5, où Anastasi VII et l'Ostracon Golénisheff ont un texte différent]; , *airi-outou* «être fait», p. 4 l. 10 [cf. p. 17 l. 1-2 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]; , *gar-outou*, *garg-outou* «être pris au piège ou au filet», p. 4 l. 11 [cf. p. 17 l. 3-4 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]; , *oushá-outou* «être gavé, engraisé», p. 4 l. 11 [cf. p. 17 l. 1-4 = A⁷ p. 11 l. 7]; , *amán-outou* «être caché», p. 12 l. 12 [= A⁷ p. 10 l. 1]; , *zad-outou* «être dit», p. 14 l. 10 [= A⁷ p. 10 l. 7]; * , *douáou-outou* «être adoré», Introduction, p. XII [= OS l. 1].

2° Préfixe attaché aux verbes, il leur prête le sens impersonnel, «on»,  * , *tou-nazou-kharáitou-k* «on s'informe de ton état», p. 2 l. 11 [cf. p. 11 l. 3-6 = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4, dont les variantes sont

appréciées dans l'*Introduction*, p. xxxiii]. Dans cet emploi,  *tou*, est redoublé le plus souvent,  , , *toutou*, à partir du second âge thébain.

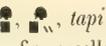
3° Comme suffixe des noms féminins, il s'introduit dans l'écriture de la *κωμή* Ramesside, pour marquer le rétablissement dans la prononciation de la finale *-t*, amuie au cours des siècles, sans pourtant que ce rétablissement fût obligatoire. C'est ainsi qu'on lit dans nos manuscrits , *manmanoui-f* «ses bestiaux», p. 9 l. 14 [= A⁷ p. 8 l. 7], , *manmanoui-tou-f*, p. 12 l. 9-12 [= S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8], puis p. 41 l. 3 , *manmanoui-f*, dans S² p. 14 l. 4, où Anastasi VII, p. 41 l. 3-4 a au contraire , *manmanoui-tou-f*; enfin l'on trouve dans A⁷ p. 12 l. 2-3 [= p. 48 l. 6-7], à deux mots de distance, , *manmanoui-tou-f* et , *manmanoui-f*. C'était là un des cas nombreux où les habitudes individuelles jouaient un grand rôle. Divers exemples tels que p. 40 l. 41-42, la variante , *kharpou-tou-f*, de S² p. 12 l. 9 et d'A⁷ p. 9 l. 2, au lieu de , *kharpou-f*, démontrent que la terminaison , *-tou*, *-outou*, s'appliqua, par fausse analogie, à des mots masculins.

Le , *-outou*, suffixe s'est conservé en copte dans la terminaison -ΟΥΤ, -ΥΤ.

*  *toutou, touou*, subst. masc. : «statue, image», p. 2 l. 7 [cf. p. 40 l. 9-10 = S² p. 12 l. 6-7 et A⁷ p. 9 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte dans ΟΟΥΤ *M. ΟΥ*, *statua, idolum, simulacrum*.

*  *taphit, topht*, subst. fém. : «trou, grotte, caverne», ici les gouffres d'où le Nil est censé sortir près de Philæ, p. 2 l. 9 [cf. p. 40 l. 43-44 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3, avec des variantes indiquées dans l'*Introduction*, p. xxxii] et p. 4 l. 14 [cf. p. 47 l. 9-10 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 9].

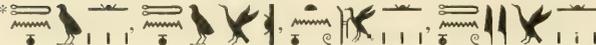
*  *tapi*, subst. masc. : «tête, extrémité», n'est employé ici que dans la locution , *har-tap(zaz)-tiau* «sur la terre», p. 4 l. 7 [cf. p. 20 l. 8-9 = PT l. 8]. De ce substantif dérive :

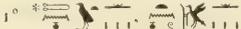
 *tapi, tapiti*, adjectif : «premier», par suite «de première qualité, fin, excellent», p. 40 l. 1 [= S² p. 12 l. 5, dans un passage corrompu que j'ai essayé de restituer dans l'*Introduction*, p. xxvii-xxix] et p. 46 l. 7-8 [= S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4]. — , *tapou*, s'est conservé en copte, dans l'élément ΤΑΠ- de ΤΑΠΡΟ *T. Akhm. Τ*, *os*.

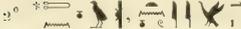
 **tamou, toumou**, adjectif : «complet, achevé, parfait», se rencontre dans :

1°  *bou-tamou*, subst. masc. : «achèvement, perfection», p. 8 1. 3 [= S² p. 11 l. 8, dans un passage corrompu dont les variantes ont été appréciées dans l'Introduction, p. xvii-xix], cf. p. 42-43 s. v.  *bou*, et à la forme trilitère avec seconde radicale redoublée :

2°  *titou-tamamou*, et par abréviation  *tamamou*, subst. masc. plur. : «les gens de la terre complète, les complets», c'est-à-dire «l'ensemble de la population, le peuple», p. 21. 15-16 [cf. p. 121. 3-6 = S² p. 13 l. 2-3 et A⁷ p. 9 l. 7]; p. 3 1. 4 [cf. p. 12 1. 7-8 = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 7 l. 8]; p. 3 1. 15 [cf. p. 14 1. 13-14 = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 8]; p. 4 1. 15-16 [cf. p. 17 1. 13-14 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1].

 **tanou, tounou, tounoui**, verbe actif : «évaluer, compter». est représenté chez notre auteur par deux de ses formes :

1°  *tanouitou, tonouitou*, subst. fém. plur. : «nombres, revenus»,  *ané-néouitou nate tanouitou-f* «il n'y a pas entrepôts de ses revenus», en d'autres termes, «on ne rencontre nulle part des magasins dans lesquels il entasse ses revenus» pour ensuite les distribuer au peuple, p. 2 1. 10 [cf. p. 10 1. 13-14-p. 21 1. 1-2 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3].

2°  *tanou, tounoui*, verbe actif : «appeler à la corvée, prendre pour la corvée»,  *tanou-n-outou sa-nabou* «tout le monde est pris pour la corvée», p. 3 1. 9 [cf. p. 14 1. 2 = A⁷ p. 10 l. 5, où Sallier H. p. 13 l. 8 a  *mâ-n-outou* «est vu», leçon qui a été discutée dans l'Introduction, p. xlii].

Le mot s'est conservé peut-être en copte dans $\tau\omicron\eta\omicron\upsilon$ *T.*, *valde, multum, omnino*, litt. :  *ton-ou* «nombre d'eux», et dans $\tau\omicron\eta\omicron\omega$ *M.*, *valde, utique*, litt. :  *ton-ôou, ton-ô* «grande quantité».

 **tasou**, subst. masc. : «arrangement, enchaînement, disposition, ordre»,  *akhaitou-nabat me-tasou har-tapou(zâz)-tâou* «tout est en ordre sur la terre», p. 4 1. 7 [cf. p. 20 1. 8-9 = PT 1. 8, ainsi que p. 16 1. 7-8 = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4].

*  **tásit, tosít**, subst. fém. : «épine dorsale, dos», p. 4 l. 13 [cf. p. 9 l. 7-8 = S² p. 12 l. 3, qui écrit par erreur , *tasou, tosou*, et A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que p. 49 l. 43 = OG l. 7, où il semble que le scribe ait eu sous les yeux un texte qui portait , *zasi-idtou* «l'épine du dos», cf. *Introduction*, p. xxiv]. — Le mot s'est conservé en copte dans $\chi\iota\epsilon\tau$ T. τ , $\sigma\iota\epsilon\tau$ M. τ , *dorsum*.

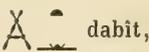
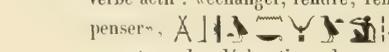
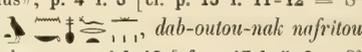
 **tashou, toshou**, subst. masc. plur. : «prescriptions, ordonnances, choses prescrites», , *táou-tamamou airinaf tashou* «le peuple accomplit pour le Nil les prescriptions, les rites prescrits», p. 3 l. 4 [cf. p. 42 l. 7-10 = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7]. L'orthographe d'Anastasi VII , *tasháou*, s'explique par l'assonance de la dernière syllabe avec le nom , *sháou, shái*, du porc. Le mot lui-même ne m'est connu que par ce passage, et j'en ai déduit le sens, avec doute, de celui du copte $\tau\omega\omega$ T. π , $\sigma\omega\omega$ M. π , *statutum, regula, propositum*, de $\tau\omega\omega$ T. M., *statuere*.

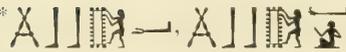
 **tashoutou**, faute d'orthographe, p. 9 l. 7 [= S² p. 12 l. 3] pour , *rashoutou*, q. v. s. v. , *rashoutou*, p. 70.

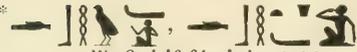
*  **taitit, tait**, verbe actif : «prendre, saisir, s'emparer de... dominer, gouverner», ne se rencontre chez notre auteur que dans le nom  ⊕ , *taitit-taoui*, litt. : «la ville qui régit les deux terres», de la résidence royale située près de Licht, sous la XII^e dynastie, et peut-être dès l'époque héracléopolitaine. Je l'ai rétabli p. 2 l. 4 d'après OG l. 10 [= p. 20 l. 2], dans un passage où les scribes du second âge thébain, le méconnaissant, avaient lu , *taitit me-táou-i-sanou* «s'emparant des deux terres d'Égypte». p. 40 l. 4-4 [= S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8]; cf. *Introduction*, p. xxvii-xxix.

*  **dáou, dáouou**, et à l'infinitif féminin **dáouít**, verbe actif : «adorer, célébrer, louer», p. 4 l. 4 [cf. p. 7 l. 4-2 = S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. 48 l. 44 = OG l. 1] et p. 3 l. 45 [cf. p. 44 l. 43-44 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8, ainsi que p. 20 l. 5 = PT l. 2].

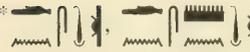
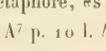
*  **dâit, dâi**, subst. fém. : «le monde de la nuit, l'Hadès», p. 21. 3 [cf. p. 20 l. 4 = OG l. 9, avec des variantes des deux papyrus qui ont été appréciées dans l'Introduction, p. xxvii-xxix] et p. 4 l. 15 [cf. p. 17 l. 11-12 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 11 l. 9]. — Le mot nous est parvenu en transcription pré-copte, sous la forme τΗ.

*  **dabou, dobou**, et à l'infinitif féminin  **dabit**, verbe actif : «échanger, rendre, remplacer, donner en retour, rétribuer, récompenser»,  **dab-outou-nak ouapouitou** «on te donne en retour des déclarations de revenus», p. 4 l. 3 [cf. p. 15 l. 11-12 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 2];  **dab-outou-nak nafritou** «on te donne en retour de bonnes choses», p. 4 l. 12 [cf. p. 17 l. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 7]. Pour le sens de ces deux membres de phrase, cf. ce qui est dit plus haut, p. 36, s. v.  **ouapouitou**. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme τΩΒ M., et à l'infinitif féminin τΩΒΕ, τΩΒΕΕ T. B., τΟΥΟΥΒΕ Akhm., *retribuere, reddere, rependere, solvere, exsolvere*.

*  **dababou**, verbe actif : «murer, boucher», p. 1 l. 8 [cf. p. 19 l. 8 = OG l. 5, avec des variantes des deux papyrus qui ont été appréciées dans l'Introduction, p. xxii].

*  **dabaḥou, dabḥou**, et à l'infinitif féminin **dabḥit**, verbe actif : «prier, implorer, demander», p. 3 l. 8 [cf. p. 13 l. 11-12 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4] et Introduction, p. xii [= OS l. 2]. — Le mot s'est conservé en copte dans τΒḪ, τΩΒΛḪ T., τΩΒḪ T. M. B. Akhm., *orare, rogare*.

—  **dabit**, subst. fém. : «brique», p. 4 l. 4 [cf. p. 15 l. 3-4 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 9]. — Le mot s'est conservé en copte dans τΩΒΕ, τΩΩΒΕ T. τ, τΩΒΙ M. †, *later*.

*  **danas, donas**, verbe neutre : «être lourd, peser», et, par métaphore, «s'irriter, être en colère», p. 3 l. 8 [cf. p. 13 l. 9-10 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4]. L'orthographe Ramesside  **danas**, avec  **man**, est due, comme Chabas (*Voyage d'un Égyptien*, p. 244) l'a dit, à la

présence du déterminatif  interprété faussement par les scribes avec sa valeur phonétique , *manou*.

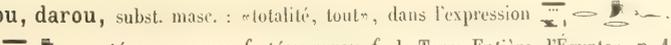
 **daouit, dououit**, subst. fém. : «main», p. 3 l. 16 [cf. p. 15 l. 3-4 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 9] et p. 4 l. 2 [cf. p. 15 l. 7-8 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 11 l. 1, ainsi que p. 20 l. 7 = PT l. 4]. — Le mot s'est conservé en copte, avec chute de *-t* dans le τϵ-, τ-, qui entre dans la composition de certaines prépositions ϩⲓ-τϵ-ⲛ M., ϩⲓ-τ-ⲛ T. Akhm., *per, propter*, ϩⲁ-τ-ⲛ T. B., ϩⲁ-τ-ⲛ Akhm., ϩⲁ-τ-ϵⲛ M., *sub, apud*, et avec agglutination du suffixe , *-outou, -tou*, dans τⲟⲟⲩ T. Akhm., τⲁⲛⲩ B., τⲟⲩ M., *manus*.



*  **zámou**, subst. masc. plur. : «adultes, jeunes hommes, générations», p. 2 l. 41 [cf. p. 41 l. 3-4 = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 3] et p. 4 l. 3 [cf. p. 45 l. 9-10 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϫⲟⲙ T. B. z̄n̄, *generationes*.

 **zábâoui**, subst. masc. plur. : «les doigts», p. 8 l. 41-42 [= S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 2, avec des variantes qui ont été appréciées dans l'*Introduction*, p. xxii]. — Le mot s'est conservé en copte dans τϵϵ, τⲛϵ, ⲟⲛϵ M. π, τⲛϵ, τⲛⲛϵ T. π, *digiti*.

*  **zafáouï**, subst. masc. plur. : «vivres, provisions», p. 2 l. 4 [cf. p. 9 l. 9-12 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. 49 l. 14-15 = OG l. 8].

 **zarou, darou**, subst. masc. : «totalité, tout», dans l'expression . , *táou-ra-zarou-f, táou-zarou-f* «la Terre Entière, l'Égypte», p. 4 l. 40 [cf. p. 9 l. 1-2 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que p. 49 l. 40 = OG l. 6] et p. 41 l. 6 [= A⁷ p. 9 l. 4, dont la variante a été appréciée dans l'*Introduction*, p. xxxii]. — Golénischeff a donné de bonnes raisons de croire que, dès les temps du premier empire thébain, le z  initial de ce mot s'était affaibli en *-d* (*Le Conte du Naufragé*, p. 225); je l'ai inséré ici à la

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

